

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100102

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Vote du budget

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.20	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.21	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.23	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.25	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			0,00	0,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 284 000,00	1 284 000,00	1 284 000,00
2115	Terrains bâtis	1 284 000,00	1 284 000,00	1 284 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 966 000,00	1 562 726,76	1 562 726,76
2313	Constructions	1 966 000,00	1 562 726,76	1 562 726,76
Total des dépenses d'équipement		3 250 000,00	2 846 726,76	2 846 726,76
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 250 000,00	2 846 726,76	2 846 726,76
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 250 000,00	2 846 726,76	2 846 726,76

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

360 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

43 273,24

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 250 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	360 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	360 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 890 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00
1641	Emprunts en euros	2 890 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 250 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 250 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 250 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

360 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 250 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	360 000,00	D001 43 273,24	403 273,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrivo uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 403 273,24
Ressources propres disponibles	IV 360 000,00
Solde	V = IV - II (6) -43 273,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

II

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

II

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le PRESIDENT,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 27
Contre : 6
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE



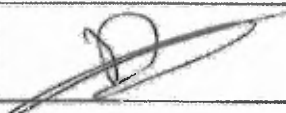

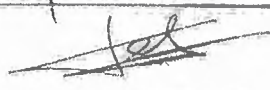

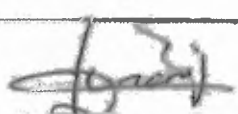

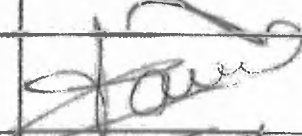
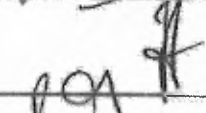
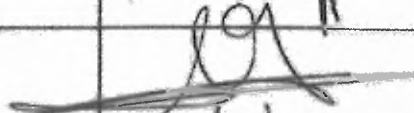





Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à M2 CLARET Jean - Paul</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL <i>Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth</i>	

II - ANNEXES


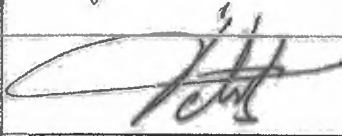



II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr NOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019 Reçu en préfecture le 18/04/2019 Affiché le 18/04/2019 SLO ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE

Certifié exécutoire par le **PRESIDENT**, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : 20004011100011

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.38	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.47	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.52	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.64	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.65	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.67	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.68	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.69	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.71	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.72	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.73	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.74	A4 - Etat des provisions	X	
p.75	A5 - Etalement des provisions	X	
p.76	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.77	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.79	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.80	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.81	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.82	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.83	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.84	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.85	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.86	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.87	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.89	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.90	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.91	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.92	C1 - Etat du personnel	X	
p.96	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.97	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.98	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.99	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.100	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.101	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.102	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38155	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 290
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 774
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 252 182,00	0,00	275,50	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	333,29	264,00
2	Produit des impositions directes/population	169,41	224,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	331,55	302,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	195,35	73,00
5	Encours de dette/population	179,26	177,00
6	DGF/population	48,71	42,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,55%	37,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,68%	93,60%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,92%	24,10%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,07%	58,60%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 405 549,40	5 735 024,07
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 670 525,33
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		6 405 549,40	6 405 549,40

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 147 501,00	3 303 450,38
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	535 506,60	918 753,68
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 539 196,46	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		4 222 204,06	4 222 204,06
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		10 627 753,46	10 627 753,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 727 446,62	0,00	1 123 650,12	1 123 650,12	1 123 650,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 362 196,78	0,00	1 414 953,95	1 414 953,95	1 414 953,95
014	Atténuations de produits	1 507 799,91	0,00	1 504 087,30	1 504 087,30	1 504 087,30
65	Autres charges de gestion courante	1 357 008,24	0,00	1 292 327,00	1 292 327,00	1 292 327,00
Total des dépenses de gestion courante		6 954 451,55	0,00	5 335 018,37	5 335 018,37	5 335 018,37
66	Charges financières	168 422,90	0,00	79 565,19	79 565,19	79 565,19
67	Charges exceptionnelles	103 302,00	0,00	163 965,84	163 965,84	163 965,84
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	60 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	221 398,56		154 000,00	154 000,00	154 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 507 575,01	0,00	5 762 549,40	5 762 549,40	5 762 549,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	222 000,00		203 000,00	203 000,00	203 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	846 308,90		440 000,00	440 000,00	440 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 068 308,90		643 000,00	643 000,00	643 000,00
TOTAL		8 575 883,91	0,00	6 405 549,40	6 405 549,40	6 405 549,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 405 549,40

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	194 030,20	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	570 273,00	0,00	519 284,21	519 284,21	519 284,21
73	Impôts et taxes	4 797 694,96	0,00	3 521 750,00	3 521 750,00	3 521 750,00
74	Dotations, subventions et participations	1 810 334,78	0,00	1 564 401,86	1 564 401,86	1 564 401,86
75	Autres produits de gestion courante	105 400,00	0,00	93 481,00	93 481,00	93 481,00
Total des recettes de gestion courante		7 477 732,94	0,00	5 720 917,07	5 720 917,07	5 720 917,07
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	372 400,00	0,00	7 502,00	7 502,00	7 502,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 854 132,94	0,00	5 732 419,07	5 732 419,07	5 732 419,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	67 844,90		2 605,00	2 605,00	2 605,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		67 844,90		2 605,00	2 605,00	2 605,00
TOTAL		7 921 977,84	0,00	5 735 024,07	5 735 024,07	5 735 024,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

670 525,33

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 405 549,40

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	640 395,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	95 003,00	62 850,00	148 750,00	148 750,00	211 600,00
21	Immobilisations corporelles	3 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 075 663,10	472 656,60	2 693 299,00	2 693 299,00	3 165 955,60
	Total des dépenses d'équipement	3 173 676,10	535 506,60	2 842 049,00	2 842 049,00	3 377 555,60
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 056,76	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	392 900,00	0,00	295 747,00	295 747,00	295 747,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
27	Autres immobilisations financières	83 105,91	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	591 726,67	0,00	302 847,00	302 847,00	302 847,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 765 402,77	535 506,60	3 144 896,00	3 144 896,00	3 680 402,60
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	67 844,90		2 605,00	2 605,00	2 605,00
041	Opérations patrimoniales (4)	24 455,11		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	92 300,01		2 605,00	2 605,00	2 605,00
	TOTAL	3 857 702,78	535 506,60	3 147 501,00	3 147 501,00	3 683 007,60

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	539 196,46
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 222 204,06
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 521 439,38	918 753,68	339 121,55	339 121,55	1 257 875,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	785 000,00	0,00	66 171,52	66 171,52	66 171,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 041,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	1 535 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00
	Total des recettes d'équipement	2 407 480,79	918 753,68	1 940 293,07	1 940 293,07	2 859 046,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	546 468,98	0,00	555 207,93	555 207,93	555 207,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	62 578,11	0,00	155 949,38	155 949,38	155 949,38
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	618 047,09	0,00	720 157,31	720 157,31	720 157,31
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 025 527,88	918 753,68	2 660 450,38	2 660 450,38	3 579 204,06
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	222 000,00		203 000,00	203 000,00	203 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	846 308,90		440 000,00	440 000,00	440 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	24 455,11		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 092 764,01		643 000,00	643 000,00	643 000,00
	TOTAL	4 118 291,89	918 753,68	3 303 450,38	3 303 450,38	4 222 204,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 222 204,06
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	640 395,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 123 650,12		1 123 650,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 414 953,95		1 414 953,95
014	Atténuations de produits	1 504 087,30		1 504 087,30
65	Autres charges de gestion courante	1 292 327,00		1 292 327,00
66	Charges financières	79 565,19	0,00	79 565,19
67	Charges exceptionnelles	163 965,84	0,00	163 965,84
68	Dotations aux amortissements et provisions	30 000,00	440 000,00	470 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	154 000,00		154 000,00
023	Virement à la section d'investissement		203 000,00	203 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 762 549,40	643 000,00	6 405 549,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 405 549,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 605,00	2 605,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	295 747,00	0,00	295 747,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 165 955,60		3 165 955,60
204	Subventions d'équipements versés	211 600,00	0,00	211 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	7 100,00	0,00	7 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 680 402,60	2 605,00	3 683 007,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 539 196,46

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 222 204,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 000,00		22 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	519 284,21		519 284,21
73	Impôts et taxes	3 521 750,00		3 521 750,00
74	Dotations, subventions et participations	1 564 401,86		1 564 401,86
75	Autres produits de gestion courante	93 481,00	0,00	93 481,00
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	4 000,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 502,00	2 605,00	10 107,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 732 419,07	2 605,00	5 735 024,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 670 525,33

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 405 549,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	555 207,93	0,00	555 207,93
13	Subventions d'investissement	1 257 875,23	0,00	1 257 875,23
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	66 171,52	0,00	66 171,52
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	0,00	9 000,00
28	Amortissements des immobilisations		440 000,00	440 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		203 000,00	203 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	3 423 254,68	643 000,00	4 066 254,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 155 949,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 222 204,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 727 446,62	1 123 650,12	1 123 650,12
60611	Eau et assainissement	14 725,00	41 555,00	41 555,00
60612	Énergie - Électricité	42 630,00	41 300,00	41 300,00
60613	Chauffage urbain	8 100,00	7 400,00	7 400,00
60618	Autres fournitures non stockables	47 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	6 800,00	2 500,00	2 500,00
60622	Carburants	9 100,00	7 600,00	7 600,00
60623	Alimentation	4 390,00	2 790,00	2 790,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 355,00	2 405,00	2 405,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 807,00	7 755,00	7 755,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	3 150,00	3 150,00
60636	Vêtements de travail	2 800,00	1 700,00	1 700,00
6064	Fournitures administratives	4 715,00	3 700,00	3 700,00
6068	Autres matières et fournitures	7 365,00	14 610,00	14 610,00
611	Contrats de prestations de services	1 747 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	36 000,00	5 600,00	5 600,00
6135	Locations mobilières	900,00	1 950,00	1 950,00
61521	Terrains	39 200,00	40 600,00	40 600,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 878,00	7 600,00	7 600,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	15 350,00	15 635,00	15 635,00
615231	Entretien et réparations voiries	22 300,00	22 600,00	22 600,00
615232	Entretien et réparations réseaux	25 200,00	5 200,00	5 200,00
61551	Matériel roulant	35 550,00	40 550,00	40 550,00
61558	Autres biens mobiliers	3 200,00	150,00	150,00
6156	Maintenance	94 221,00	43 789,00	43 789,00
6161	Assurance multirisques	30 291,00	34 300,00	34 300,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 500,00	10 500,00
6182	Documentation générale et technique	510,00	2 650,00	2 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 480,00	12 320,00	12 320,00
6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	5 130,00	700,00	700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6226	Honoraires	101 840,00	173 136,00	173 136,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions		200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 400,00	7 652,12	7 652,12
6236	Catalogues et imprimés	26 000,00	22 100,00	22 100,00
6237	Publications	2 595,00	3 795,00	3 795,00
6238	Divers	3 000,00	432,00	432,00
6241	Transports de biens		20,00	20,00
6247	Transports collectifs	3 200,00	2 200,00	2 200,00
6248	Divers	5 600,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	6 450,00	9 050,00	9 050,00
6261	Frais d'affranchissement	24 180,00	22 370,00	22 370,00
6262	Frais de télécommunications	26 226,57	27 909,00	27 909,00
627	Services bancaires et assimilés	910,00	880,00	880,00
6281	Concours divers (cotisations...)	220 028,05	402 513,00	402 513,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 270,00	3 484,00	3 484,00
62878	A d'autres organismes	9 300,00	6 500,00	6 500,00
63512	Taxes foncières	19 500,00	9 900,00	9 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 362 196,78	1 414 953,95	1 414 953,95
6218	Autre personnel extérieur	39 000,00	30 000,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 729,05	4 038,83	4 038,83
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	17 973,44	18 658,38	18 658,38
64111	Rémunération principale	555 806,87	551 881,26	551 881,26
64131	Rémunérations	353 581,14	410 352,70	410 352,70

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	164 602,89	187 656,73	187 656,73
6453	Cotisations aux caisses de retraite	154 485,22	143 864,52	143 864,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 804,94	16 897,46	16 897,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 213,23	47 604,07	47 604,07
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	6 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	1 507 799,91	1 504 087,30	1 504 087,30
739211	Attributions de compensation	1 462 053,91	1 456 054,00	1 456 054,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	45 746,00	48 033,30	48 033,30
65	Autres charges de gestion courante	1 357 008,24	1 292 327,00	1 292 327,00
6531	Indemnités	69 000,00	85 000,00	85 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 056,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 660,00	0,00	0,00
6535	Formation	800,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur		10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes		0,00	0,00
65548	Autres contributions	9 700,00	0,00	0,00
657363	SPA	43 472,24	11 000,00	11 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 226 320,00	1 186 327,00	1 186 327,00
658821	Secours d'urgence		0,00	0,00
65888	Autres		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 954 451,55	5 335 018,37	5 335 018,37
66	Charges financières (b)	168 422,90	79 565,19	79 565,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	105 864,00	80 214,00	80 214,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 441,10	-3 648,81	-3 648,81
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		3 000,00	3 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00	0,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	62 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	103 302,00	163 965,84	163 965,84
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		155 965,84	155 965,84
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	93 302,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	60 000,00	30 000,00	30 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	60 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	221 398,56	154 000,00	154 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 507 575,01	5 762 549,40	5 762 549,40
023	Virement à la section d'investissement	222 000,00	203 000,00	203 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	846 308,90	440 000,00	440 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)	224 790,80	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en inves	175 518,10	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle:	446 000,00	440 000,00	440 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 068 308,90	643 000,00	643 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 068 308,90	643 000,00	643 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 575 883,91	6 405 549,40	6 405 549,40

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 405 549,40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 128,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 777,51
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 648,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	194 030,20	22 000,00	22 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	194 030,20	22 000,00	22 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	570 273,00	519 284,21	519 284,21
70128	Autres taxes et redevances d'eau	4 400,00	17 265,00	17 265,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	142 000,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	45 273,00	41 000,00	41 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70688	Autres prestations de services	60 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	48 300,00	26 000,00	26 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	10 000,00	144 388,21	144 388,21
70848	aux autres organismes		58 745,00	58 745,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		26 000,00	26 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	90 000,00	173 886,00	173 886,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	160 300,00	22 000,00	22 000,00
73	Impôts et taxes	4 797 694,96	3 521 750,00	3 521 750,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 061 031,00	2 139 951,00	2 139 951,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	491 611,00	504 319,00	504 319,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	67 526,00	70 110,00	70 110,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	215 324,00	214 657,00	214 657,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		450,00	450,00
73211	Attribution de compensation	14 083,96	10 845,00	10 845,00
73221	FNGIR	292 710,00	292 620,00	292 620,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom		0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	15 409,00	60 195,00	60 195,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 605 000,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations		193 603,00	193 603,00
7362	Taxes de séjour	35 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 810 334,78	1 564 401,86	1 564 401,86
74124	Dotations d'intercommunalité	102 113,00	102 113,00	102 113,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	747 212,00	740 000,00	740 000,00
744	FCTVA	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7461	DGD	41 000,00	0,00	0,00
74718	Autres	57 600,00	0,00	0,00
772	Régions		0,00	0,00
7473	Départements	42 604,00	58 497,00	58 497,00
7478	Autres organismes	513 792,78	283 935,86	283 935,86
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionnelle	154 013,00	154 013,00	154 013,00
748314	Dotations unique compensations spécifiques taxe professionnelle		0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	100 000,00	80 000,00	80 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		32 470,00	32 470,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		370,00	370,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	50 000,00	111 003,00	111 003,00
75	Autres produits de gestion courante	105 400,00	93 481,00	93 481,00
752	Revenus des immeubles	64 980,00	75 681,00	75 681,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	40 420,00	17 800,00	17 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		7 477 732,94	5 720 917,07	5 720 917,07
76	Produits financiers (b)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	4 000,00	4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	372 400,00	7 502,00	7 502,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		2,00	2,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	370 400,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)		0,00	0,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 854 132,94	5 732 419,07	5 732 419,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	67 844,90	2 605,00	2 605,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs) (7)	6 520,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en inve	29 908,90	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	10 500,00	2 605,00	2 605,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	20 916,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		67 844,90	2 605,00	2 605,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 921 977,84	5 735 024,07	5 735 024,07

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	670 525,33
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 405 549,40
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	95 003,00	148 750,00	148 750,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	20 000,00	115 000,00	115 000,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	6 403,00	0,00	0,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	3 600,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	65 000,00	33 750,00	33 750,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 010,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 010,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 56 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)	96 542,00	6 077,00	6 077,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	1 452,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)	134 888,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 81 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 956 (5)	69 607,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 958 (5)	50 924,00	41 153,00	41 153,00
	Opération d'équipement n° 959 (5)	94 770,01	86 700,00	86 700,00
	Opération d'équipement n° 961 (5)	55 382,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 965 (5)	673 380,00	1 810 000,00	1 810 000,00
	Opération d'équipement n° 967 (5)	218 520,00	129 352,00	129 352,00
	Opération d'équipement n° 968 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 969 (5)	101 775,00	101 775,00	101 775,00
	Opération d'équipement n° 970 (5)	40 009,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 971 (5)	885 695,00	282 302,00	282 302,00
	Opération d'équipement n° 974 (5)	374 093,09	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 975 (5)	65 448,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 976 (5)	19 200,00	2 340,00	2 340,00
	Opération d'équipement n° 978 (5)		40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 979 (5)	76 978,00	33 600,00	33 600,00
	Opération d'équipement n° 980 (5)	36 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 982 (5)	67 000,00	120 000,00	120 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 173 676,10	2 842 049,00	2 842 049,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 056,76	0,00	0,00
1312	Régions	63 056,76	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	392 900,00	295 747,00	295 747,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	17 085,68	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	375 814,32	295 747,00	295 747,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	7 100,00	7 100,00	7 100,00
261	Titres de participation	7 100,00	7 100,00	7 100,00
27	Autres immobilisations financières	83 105,91	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	83 105,91	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	591 726,67	302 847,00	302 847,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 765 402,77	3 144 896,00	3 144 896,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	67 844,90	2 605,00	2 605,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	67 844,90	2 605,00	2 605,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	2 105,00	2 105,00
13913	Départements	3 777,76	0,00	0,00
13916	Autres établissements publics locaux	400,00	0,00	0,00
13918	Autres	4 217,24	500,00	500,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	29 908,90	0,00	0,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	6 520,00	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 993,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	663,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements et aménagements	13 260,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport		0,00	0,00
28184	Mobilier		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	24 455,11	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	24 455,11	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		92 300,01	2 605,00	2 605,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 857 702,78	3 147 501,00	3 147 501,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

535 506,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

539 196,46

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 222 204,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 521 439,38	339 121,55	339 121,55
1311	Etat et établissements nationaux	422 914,14	125 365,00	125 365,00
1312	Régions	155 079,00	0,00	0,00
1313	Départements	364 707,24	31 431,95	31 431,95
13141	Communes membres du GFP	56 300,00	53 878,60	53 878,60
1318	Autres	32 179,00	0,00	0,00
1322	Régions	490 260,00	106 346,00	106 346,00
1323	Départements		0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux		22 100,00	22 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	785 000,00	66 171,52	66 171,52
1641	Emprunts en euros	785 000,00	66 171,52	66 171,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 041,41	0,00	0,00
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	1 041,41	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		1 535 000,00	1 535 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		1 535 000,00	1 535 000,00
Total des recettes d'équipement		2 407 480,79	1 940 293,07	1 940 293,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	609 047,09	711 157,31	711 157,31
10222	F.C.T.V.A.	511 468,98	500 207,93	500 207,93
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	55 000,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 578,11	155 949,38	155 949,38
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
276351	GFP de rattachement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
24	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		618 047,09	720 157,31	720 157,31
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 025 527,88	2 660 450,38	2 660 450,38
021	Virement de la section de fonctionnement	222 000,00	203 000,00	203 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	846 308,90	440 000,00	440 000,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	175 518,10	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	174 481,90	0,00	0,00
2138	Autres constructions	39 498,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 810,90	0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	1 011,88	2 358,88	2 358,88
28031	Amortissements des frais d'études	31 780,61	47 104,33	47 104,33
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 321,11	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	71 290,01	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	5 000,33	5 000,33	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	16 552,17	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	37 333,33	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	191,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	45 775,93	33 321,44	33 321,44
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 636,12	2 062,69	2 062,69

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28051	Concessions et droits similaires	3 447,84	3 248,40	3 248,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	206,00	206,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	714,00	714,00
281318	Autres bâtiments publics	28 591,57	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	58 580,56	51 355,61	51 355,61
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		1 211,26	1 211,26
28141	Bâtiments publics	12 513,00	12 513,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	3 045,00	3 045,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	339,00	339,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		4 594,51	4 594,51
281571	Matériel roulant	2 252,00	1 752,00	1 752,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 358,00	2 691,00	2 691,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 946,54	48 988,78	48 988,78
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	356,33	1 356,33	1 356,33
28182	Matériel de transport	22 415,20	26 832,20	26 832,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 632,31	25 918,16	25 918,16
28184	Mobilier	2 389,00	4 600,43	4 600,43
28188	Autres immobilisations corporelles	1 352,00	2 086,80	2 086,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 068 308,90	643 000,00	643 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 455,11	0,00	0,00
2041632	SPA - Bâtiments et installations	24 455,11	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 092 764,01	643 000,00	643 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 118 291,89	3 303 450,38	3 303 450,38

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

918 753,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 222 204,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 013,34	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 044,66	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d'	495,60	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	2 241,54	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 307,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 968,68	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	8 968,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : ZONE NORDIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		749 779,53	a 39 104,27	6 077,00	b 6 077,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	57 771,59	35 648,27	3 000,00	3 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	9 495,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	32 390,19	26 153,27	3 000,00	3 000,00	
2182	Matériel de transport	19 689,60	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 691,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	692 007,94	3 456,00	3 077,00	3 077,00	
2313	Constructions	604 828,26	3 456,00	3 077,00	3 077,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	87 179,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 58 899,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	58 899,00	0,00
1312	Régions	26 000,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1322	Régions	32 899,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

13 717,73

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		126 256,22	^a 974,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 078,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 078,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	123 178,22	974,00	0,00	0,00	
2118	Autres terrains	107 863,22	974,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et a	15 315,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 69 536,00	^d 15 431,95
13	Subventions d'investissement	69 536,00	15 431,95
1312	Régions	41 500,00	0,00
1313	Départements	14 736,00	15 431,95
13141	Communes membres du GFP	13 300,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	83 993,95
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		922 580,76	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	74 010,42	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	848 570,34	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	414 530,74	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	433 007,60	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	1 032,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81

LIBELLE : SENTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 883,09	^a 7 648,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 312,00	7 648,00	10 000,00	10 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	7 648,00	10 000,00	10 000,00	
2118	Autres terrains	960,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	504,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 848,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 571,09	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	9 571,09	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 2 500,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	2 500,00	0,00
1313	Départements	2 500,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 148,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		115 102,07	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	20 250,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	20 250,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	88 264,07	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 146,40	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	85 117,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	6 588,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	6 588,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		141 517,22	^a 12 220,40	41 153,00	^b 41 153,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	105 374,95	12 220,40	41 153,00	41 153,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 504,58	9 316,40	24 300,00	24 300,00	
2132	Immeubles de rapport	43 345,59	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	38 575,65	0,00	8 000,00	8 000,00	
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	8 954,36	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	2 793,06	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	9 036,11	2 904,00	8 853,00	8 853,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	165,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 142,27	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	9 497,77	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	26 644,50	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
 Excédent de financement si positif
 Besoin de financement si négatif

-53 373,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959

LIBELLE : MATERIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		295 694,58	14 636,52	86 700,00	86 700,00	
20	Immobilisations incorporelles	17 214,44	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	1 178,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	16 036,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	278 480,14	14 636,52	86 700,00	86 700,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	466,56	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	4 050,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	833,36	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	20 366,71	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 432,98	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage té	52 279,63	14 636,52	8 800,00	8 800,00	
21758	Autres installations, matériel et outillage té	0,00	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	1 041,41	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et a	520,80	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	76 079,15	0,00	60 400,00	60 400,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	108 766,78	0,00	17 500,00	17 500,00	
2184	Mobilier	5 810,42	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 832,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		3 656,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 656,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1318	Autres	3 656,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-97 680,52

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961

LIBELLE : TRAVAUX ZI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		217 008,68	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	213 156,38	0,00	20 000,00	20 000,00	
2112	Terrains de voirie	1 887,60	0,00	20 000,00	20 000,00	
2115	Terrains bâtis	1 355,48	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	40 048,24	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	5 540,53	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	12 339,60	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	9 054,50	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	142 930,43	0,00	0,00	0,00	
21728	Autres agencements et aménagements de	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 852,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	3 852,30	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965

LIBELLE : CHAMP PERROUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 773 379,46	^a 0,00	1 810 000,00	^b 1 810 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	138 379,46	0,00	0,00	0,00	
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, n	138 379,46	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	1 810 000,00	1 810 000,00	
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 535 000,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	1 535 000,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 43 000,00	^d 1 535 000,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 535 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	1 535 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-232 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967

LIBELLE : AIGUENOIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 992 569,72	^a 0,00	129 352,00	^b 129 352,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	127 877,32	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	121 849,74	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	6 027,58	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 816 860,28	0,00	129 352,00	129 352,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	35 780,50	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 781 079,78	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	47 832,12	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	47 832,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 291 085,48	^d 128 446,00
13	Subventions d'investissement	291 085,48	128 446,00
1313	Départements	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1322	Régions	291 085,48	106 346,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	0,00	22 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	290 179,48
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968

LIBELLE : LES MEULIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		52 699,00	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	52 699,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	52 699,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-10 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969

LIBELLE : TRES HAUT DEBIT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		203 550,00	^a 0,00	101 775,00	^b 101 775,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	203 550,00	0,00	101 775,00	101 775,00	
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	203 550,00	0,00	101 775,00	101 775,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-101 775,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		802 457,54	a 1 245,82	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	802 457,54	1 245,82	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	4 592,64	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	771 856,34	1 245,82	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	26 008,56	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 19 610,20	d 0,00
13 Subventions d'investissement	19 610,20	0,00
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312 Régions	0,00	0,00
1313 Départements	19 610,20	0,00
1318 Autres	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	18 364,38
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971

LIBELLE : URBANISME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		731 719,26	^a 273 092,00	282 302,00	^b 282 302,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	729 716,82	273 092,00	273 102,00	273 102,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	695 096,82	273 092,00	273 102,00	273 102,00	
2031	Frais d'études	34 620,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 002,44	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 002,44	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 214 687,00	^d 60 223,60
13	Subventions d'investissement	214 687,00	60 223,60
1311	Etat et établissements nationaux	214 687,00	6 345,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	0,00	53 878,60
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-280 483,40
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		339 804,50	^a 34 288,59	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 151,09	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	2 151,09	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	339 804,50	32 137,50	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	339 804,50	32 137,50	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 98 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	98 000,00	0,00
1312	Régions	50 000,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		63 711,41
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975
LIBELLE : MOBILITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 898,00	a 10 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 398,00	10 000,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	15 350,00	10 000,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 048,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 20 280,00	d 3 320,00
13	Subventions d'investissement	3 320,00
1311	Etat et établissements nationaux	3 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	13 600,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 241,84	a 1 500,00	2 340,00	b 2 340,00	b
20	Immobilisations incorporelles	6 352,54	1 500,00	2 340,00	2 340,00	
2031	Frais d'études	6 352,54	1 500,00	2 340,00	2 340,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 889,30	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	6 889,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 840,00
---	------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978
LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		74 880,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	74 880,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	74 880,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 979

LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		75 145,11	^a 6 080,00	33 600,00	^b 33 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 321,11	6 080,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	6 080,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 321,11	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	73 824,00	0,00	33 600,00	33 600,00	
2118	Autres terrains	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	15 000,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	58 824,00	0,00	9 600,00	9 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 40 000,00	^d 16 000,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	16 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	40 000,00	0,00
1313	Départements	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		16 320,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 980

LIBELLE : ENERGIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		39 602,80	^a 6 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	6 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 602,80	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	39 602,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 12 500,00	^d 11 700,00
13	Subventions d'investissement	12 500,00	11 700,00
1311	Etat et établissements nationaux	12 500,00	11 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

18 200,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 982
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME INTERCO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 132,82	^a 65 867,00	120 000,00	^b 120 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 132,82	65 867,00	120 000,00	120 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 132,82	65 867,00	120 000,00	120 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 25 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00
1318	Autres	25 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-160 867,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles												
Equipements municipaux (2)	0,00	2 999 414,33	0,00	0,00	0,00	4 577,00	0,00	48 753,00	0,00	92 151,67	0,00	3 144 896,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		2 479 694,00	0,00	0,00	0,00	4 577,00	0,00	48 753,00	0,00	58 500,00	0,00	2 591 524,00
Opérations financières	0,00	250 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 525,00
Dépenses d'ordre	2 605,00											2 605,00
Total dépenses de l'exercice	2 605,00	2 999 414,33	0,00	0,00	0,00	4 577,00	0,00	48 753,00	0,00	92 151,67	0,00	3 147 501,00
RAR N-1 et reports	539 196,46	451 583,22	0,00	0,00	0,00	73 392,86	0,00	10 530,52	0,00	0,00	0,00	1 074 703,06
Total cumulé dépenses d'investissement	541 801,46	3 450 997,55	0,00	0,00	0,00	77 969,86	0,00	59 283,52	0,00	92 151,67	0,00	4 222 204,06
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	795 019,78	917 523,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 590 907,00	0,00	3 303 450,38
RAR N-1 et reports	0,00	784 198,68	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	918 753,68
Total cumulé recettes d'investissement	795 019,78	1 701 722,28	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	1 590 907,00	0,00	4 222 204,06

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	789 421,59	4 043 861,93	0,00	0,00	0,00	498 576,30	0,00	758 964,22	0,00	314 725,36	0,00	6 405 549,40
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	789 421,59	4 043 861,93	0,00	0,00	0,00	498 576,30	0,00	758 964,22	0,00	314 725,36	0,00	6 405 549,40
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 605,00	5 037 157,00	0,00	0,00	0,00	151 883,40	0,00	256 549,46	0,00	286 829,21	0,00	5 735 024,07
RAR N-1 et reports	670 525,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 525,33
Total cumulé recettes de fonctionnement	673 130,33	5 037 157,00	0,00	0,00	0,00	151 883,40	0,00	256 549,46	0,00	286 829,21	0,00	6 405 549,40

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-14 et L.5211-1 et R.5211-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat ^s publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	541 801,46	3 450 997,55	0,00	0,00	0,00	77 969,86	0,00	59 283,52	0,00	92 151,67	0,00	4 222 204,06
	Dépenses réelles	539 196,46	3 450 997,55	0,00	0,00	0,00	77 969,86	0,00	59 283,52	0,00	92 151,67	0,00	4 219 599,06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	539 196,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	539 196,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	262 095,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 196,46
1641	Emprunts en euros	0,00	262 095,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 196,46
204	Subventions d'équipement versées	0,00	211 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 651,67	0,00	295 747,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 747,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 600,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
261	Titres de participation	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
Opérations d'équipement													
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 970 202,22	0,00	0,00	0,00	77 969,86	0,00	59 283,52	0,00	56 500,00	0,00	3 165 955,60
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	43 681,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 181,27
	81 SENTIERS	0,00	974,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974,00
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	17 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 648,00
	959 MATERIELS	0,00	41 616,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 757,00	0,00	0,00	0,00	53 373,40
	961 TRAVAUX ZI	0,00	24 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 526,52	0,00	29 300,00	0,00	101 336,52
	965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	1 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 810 000,00
	968 LES MEULLERES	0,00	129 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 352,00
	969 TRES HAUT DEBIT	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	101 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 775,00
	971 URBANISME	0,00	1 245,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,82
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	546 194,00	0,00	0,00	0,00	34 288,59	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	555 394,00
	975 MOBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	3 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	980 ENERGIE	0,00	39 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 680,00
	982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
		0,00	185 887,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 887,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Dépenses d'ordre	2 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105,00
13918	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	795 019,78	1 701 722,28	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	1 590 907,00	0,00	4 222 204,06
	Recettes réelles	155 949,38	1 698 699,68	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	1 590 000,00	0,00	3 579 204,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	155 949,38	500 207,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	711 157,31
10222	F.C.T.V.A.	0,00	500 207,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 207,93
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	155 949,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 949,38
13	Subventions d'investissement	0,00	124 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	124 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	66 171,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 171,52
1641	Emprunts en euros	0,00	66 171,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 171,52
27	Autres immobilisations financières	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
276351	GFP de rattachement	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	999 320,23	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	1 535 000,00	0,00	2 668 875,23
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	32 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 899,00
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	84 967,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 967,95
	81 SENTIERS	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	958 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	3 656,00
	965 CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 000,00	0,00	1 578 000,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	419 531,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 531,48
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	19 610,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 610,20
	971 URBANISME	0,00	274 910,60	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 910,60
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	975 MOBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
	980 DIVERS TRAVAUX	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
	980 ENERGIE	0,00	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
	982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre													
021	Virement de la section de fonctionnement	639 070,40	3 022,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	643 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 070,40	3 022,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	440 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	2 358,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 358,88
28031	Amortissements des frais d'études	47 104,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 104,33
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	5 000,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	32 421,44	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 321,44
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 062,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062,69
28051	Concessions et droits similaires	3 248,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 248,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	714,00
28132	Immeubles de rapport	51 355,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 355,61
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des ct	1 211,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 211,26
28141	Bâtiments publics	12 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	3 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 045,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 594,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 594,51
281571	Matériel roulant	1 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 752,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 691,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 691,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	45 959,18	2 122,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 081,78
28181	Installations générales, agencements et aménagements	26 832,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	27 739,20
28182	Matériel de transport	25 918,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 918,16
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 600,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,43
28184	Mobilier	2 086,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,80
28186	Autres immobilisations corporelles	2 086,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,80

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	789 421,59	4 043 861,93	0,00	0,00	0,00	498 576,30	0,00	758 964,22	0,00	314 725,36	0,00	6 405 549,40
	Dépenses réelles	150 351,19	4 040 839,33	0,00	0,00	0,00	498 576,30	0,00	758 964,22	0,00	313 818,36	0,00	5 762 549,40
011	Charges à caractère général	0,00	833 935,12	0,00	0,00	0,00	72 342,00	0,00	73 303,00	0,00	144 070,00	0,00	1 123 650,12
60611	Eau et assainissement	0,00	1 255,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	1 150,00	0,00	36 050,00	0,00	41 555,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	8 470,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	8 430,00	0,00	18 700,00	0,00	41 300,00
60613	Chauffage urbain	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	600,00	0,00	3 000,00	0,00	7 600,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 690,00	0,00	0,00	0,00	2 790,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	1 305,00	0,00	100,00	0,00	2 405,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	2 155,00	0,00	4 200,00	0,00	7 755,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	3 150,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 700,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	330,00	0,00	50,00	0,00	3 700,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00	1 550,00	0,00	2 000,00	0,00	14 610,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	28 900,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
6135	Locations mobilières	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
61521	Terrains	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	9 635,00	0,00	4 000,00	0,00	15 635,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	22 600,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	5 200,00
61551	Matériel roulant	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	2 050,00	0,00	21 000,00	0,00	40 550,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6156	Maintenance	0,00	13 139,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00	0,00	8 650,00	0,00	9 600,00	0,00	43 789,00
6161	Assurance multirisques	0,00	30 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	34 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00	0,00	12 320,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	2 300,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6226	Honoraires	0,00	149 586,00	0,00	0,00	0,00	5 850,00	0,00	14 500,00	0,00	3 200,00	0,00	173 136,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	7 552,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	7 652,12
6236	Catalogues et imprimés	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	22 100,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	3 595,00	0,00	0,00	0,00	3 795,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	800,00	0,00	50,00	0,00	9 050,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	19 320,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	22 370,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	20 430,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	3 529,00	0,00	1 550,00	0,00	27 909,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	880,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	399 413,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	402 513,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 050,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	9 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	910 418,40	0,00	0,00	0,00	55 212,30	0,00	291 953,22	0,00	157 370,03	0,00	1 414 953,95
6218	Autre personnel extérieur	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 396,17	0,00	0,00	0,00	195,00	0,00	976,88	0,00	470,78	0,00	4 038,83
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	11 069,25	0,00	0,00	0,00	900,90	0,00	4 513,24	0,00	2 174,99	0,00	18 658,38
64111	Rémunération principale	0,00	417 745,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 434,88	0,00	78 701,04	0,00	551 881,26
64131	Rémunérations	0,00	187 997,08	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	150 265,62	0,00	33 090,00	0,00	410 352,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	100 770,14	0,00	0,00	0,00	11 898,90	0,00	55 469,57	0,00	19 518,12	0,00	187 686,73
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	104 478,29	0,00	0,00	0,00	1 638,00	0,00	16 932,75	0,00	20 815,48	0,00	143 864,52
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	7 207,07	0,00	0,00	0,00	1 579,50	0,00	6 770,74	0,00	1 340,15	0,00	16 897,46
6455	Cotisations pour assurances du personnel	0,00	44 755,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569,54	0,00	1 259,47	0,00	47 604,07
6488	Autres charges	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
014	Aténuations de produits	0,00	1 504 087,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 504 087,30
739211	Attributions de compensation	0,00	1 456 054,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456 054,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	48 033,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 033,30
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	154 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	154 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0,00	527 697,00	0,00	0,00	0,00	371 022,00	0,00	393 709,00	0,00	0,00	0,00	1 292 327,00
6531	Indemnités	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
657363	SPA	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	421 597,00	0,00	0,00	0,00	371 022,00	0,00	393 709,00	0,00	0,00	0,00	1 186 327,00
66	Charges financières	-3 648,81	70 835,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 378,33	0,00	79 565,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	67 835,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 378,33	0,00	80 214,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 648,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 648,81
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	163 965,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 965,84
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	155 965,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 965,84
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Dépenses d'ordre		639 070,40	3 022,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	643 000,00
023	Virement à la section d'investissement	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
023	Virement à la section d'investissement	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 070,40	3 022,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	440 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporables et corpore	436 070,40	3 022,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00	0,00	440 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		673 130,33	5 037 157,00	0,00	0,00	0,00	151 883,40	0,00	256 549,46	0,00	286 829,21	0,00	6 405 549,40
Recettes réelles		670 525,33	5 037 157,00	0,00	0,00	0,00	151 883,40	0,00	256 549,46	0,00	286 829,21	0,00	6 402 944,40
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	670 525,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 525,33
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	670 525,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 525,33
013	Atténuations de charges	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	12 000,00	0,00	22 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	12 000,00	0,00	22 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	258 531,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00	20 000,00	0,00	173 753,21	0,00	519 284,21
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 265,00	0,00	17 265,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 388,21	0,00	144 388,21

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70848	aux autres organismes	0,00	48 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	58 745,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	151 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 100,00	0,00	173 886,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 461 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 195,00	0,00	3 521 750,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 139 951,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 139 951,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	504 319,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 319,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	70 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 110,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	214 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 657,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
73211	Attribution de compensation	0,00	10 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 845,00
73221	FNGIR	0,00	292 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 620,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	193 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 195,00	0,00	60 195,00
7362	Taxes de séjour	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	1 255 969,00	0,00	0,00	0,00	83 883,40	0,00	224 549,46	0,00	0,00	0,00	1 564 401,86
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	102 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 113,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	740 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 000,00
744	FCTVA	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7473	Départements	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	17 100,00	0,00	7 397,00	0,00	0,00	0,00	58 497,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 783,40	0,00	217 152,46	0,00	0,00	0,00	283 935,86
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professit	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
74833	Elat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	32 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 470,00
74834	Elat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370,00
74835	Elat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	111 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 003,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	44 600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	7 000,00	0,00	40 881,00	0,00	93 481,00
752	Revenus des immeubles	0,00	34 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 881,00	0,00	75 681,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
76	Produits financiers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 502,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
		2 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	2 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 605,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	789 421,59	4 043 861,93	4 833 283,52
Dépenses de l'exercice	789 421,59	4 043 861,93	4 833 283,52
Dépenses de caractère général	0,00	833 935,12	833 935,12
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	910 418,40	910 418,40
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 504 087,30	1 504 087,30
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	154 000,00	0,00	154 000,00
023 Virement à la section d'investissement	203 000,00	0,00	203 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 070,40	3 022,60	439 093,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	527 597,00	527 597,00
66 Charges financières	-3 648,81	70 835,67	67 186,86
67 Charges exceptionnelles	0,00	163 965,84	163 965,84
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	30 000,00	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	673 130,33	5 037 157,00	5 710 287,33
Recettes de l'exercice	2 605,00	5 037 157,00	5 039 762,00
013 Atténuations de charges	0,00	5 000,00	5 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 605,00	0,00	2 605,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	258 531,00	258 531,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 461 555,00	3 461 555,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 255 969,00	1 255 969,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	44 600,00	44 600,00
76 Produits financiers	0,00	4 000,00	4 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	7 502,00	7 502,00
Restes à réaliser - reports	670 525,33	0,00	670 525,33
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	670 525,33	0,00	670 525,33

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	4 043 861,93
Dépenses de l'exercice	4 043 861,93
011 Charges à caractère général	833 935,12
012 Charges de personnel et frais assimilés	910 418,40
014 Atténuations de produits	1 504 087,30
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	3 022,60
65 Autres charges de gestion courante	527 597,00
66 Charges financières	70 835,67
67 Charges exceptionnelles	163 965,84
68 Dotations aux amortissements et aux I	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 037 157,00
Recettes de l'exercice	5 037 157,00
013 Atténuations de charges	5 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
70 Produits des services, du domaine et I	258 531,00
73 Impôts et taxes	3 461 555,00
74 Dotations, subventions et participation	1 255 969,00
75 Autres produits de gestion courante	44 600,00
76 Produits financiers	4 000,00
77 Produits exceptionnels	7 502,00
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)			498 576,30
Dépenses de l'exercice	124 054,30	374 522,00	498 576,30
Dépenses à caractère général	124 054,30	374 522,00	498 576,30
011 Charges de personnel et frais assimilés	68 842,00	3 500,00	72 342,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	55 212,30	0,00	55 212,30
65 Autres charges de gestion courante	0,00	371 022,00	371 022,00
RECETTES TOTALES (2)			151 883,40
Recettes de l'exercice	70 000,00	81 883,40	151 883,40
Recettes des services, du domaine et ventes diverses	70 000,00	81 883,40	151 883,40
74 Dotations, subventions et participations	67 000,00	0,00	67 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	81 883,40	83 883,40
	1 000,00	0,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)				252 838,00
Dépenses de l'exercice	27 260,00	96 794,30	121 684,00	252 838,00
Dépenses à caractère général	27 260,00	96 794,30	121 684,00	252 838,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	41 562,00	3 500,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	55 212,30	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	118 184,00	252 838,00
RECETTES TOTALES (2)				43 186,38
Recettes de l'exercice	0,00	70 000,00	38 697,02	43 186,38
Recettes des services, du domaine et ventes diverses	0,00	70 000,00	38 697,02	43 186,38
74 Dotations, subventions et participations	0,00	67 000,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	2 000,00	38 697,02	43 186,38
	0,00	1 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64		Total
	Crèches et garderies		
DEPENSES TOTALES (2)	758 964,22		758 964,22
Dépenses de l'exercice	758 964,22		758 964,22
011 Charges à caractère général	73 303,00		73 303,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	291 953,22		291 953,22
65 Autres charges de gestion courante	393 708,00		393 708,00
RECETTES TOTALES (2)	256 549,46		256 549,46
Recettes de l'exercice	256 549,46		256 549,46
013 Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 000,00		20 000,00
74 Dotations, subventions et participations	224 549,46		224 549,46
75 Autres produits de gestion courante	7 000,00		7 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains		82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers			
DEPENSES TOTALES (2)			39 220,00	34 585,50	314 725,36
Dépenses de l'exercice			39 220,00	34 585,50	314 725,36
011 Charges à caractère général			39 220,00	13 350,00	144 070,00
012 Charges de personnel et frais assimilés			0,00	21 235,50	157 370,03
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	0,00	907,00
66 Charges financières			12 378,33	0,00	12 378,33
RECETTES TOTALES (2)			42 381,00	3 300,00	286 829,21
Recettes de l'exercice			42 381,00	3 300,00	286 829,21
013 Atténuations de charges			0,00	0,00	12 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses			173 753,21	0,00	173 753,21
73 Impôts et taxes			60 195,00	0,00	60 195,00
75 Autres produits de gestion courante			7 200,00	3 300,00	40 881,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel	
DEPENSES TOTALES (2)			39 220,00	34 585,50	
Dépenses de l'exercice			39 220,00	34 585,50	
011 Charges à caractère général			39 220,00	13 350,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés			0,00	21 235,50	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	0,00	
66 Charges financières			12 378,33	0,00	
RECETTES TOTALES (2)			42 381,00	3 300,00	
Recettes de l'exercice			42 381,00	3 300,00	
013 Atténuations de charges			0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et taxes			39 365,00	0,00	
73 Impôts et taxes			60 195,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante			7 200,00	3 300,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0			Total
	Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	541 801,46	3 450 997,55	3 992 799,01
Dépenses de l'exercice	0,00	2 605,00	2 989 414,33	3 002 019,33
Non individualisées en opérations	0,00	2 605,00	417 945,33	420 550,33
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	2 605,00	0,00	2 605,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	262 095,33	262 095,33
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	148 750,00	148 750,00
26 Participations et créances rattachées à de	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
N° Opérations	0,00	0,00	2 581 469,00	2 581 469,00
968 LES MEULIERES	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
971 URBANISME	0,00	0,00	273 102,00	273 102,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	2 340,00	2 340,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	0,00	101 775,00	101 775,00
81 SENTIERS	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00	32 300,00	32 300,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	1 810 000,00	1 810 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	129 352,00	129 352,00
978 STATION DE SKIALPIN	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	33 600,00	33 600,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
Restes à réaliser - reports	0,00	539 196,46	451 583,22	990 779,68
Non individualisées en opérations	0,00	539 196,46	62 850,00	602 046,46
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	539 196,46	0,00	539 196,46
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	62 850,00	62 850,00
N° Opérations	0,00	0,00	388 733,22	388 733,22
971 URBANISME	0,00	0,00	273 092,00	273 092,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	6 080,00	6 080,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	974,00	974,00
81 SENTIERS	0,00	0,00	7 648,00	7 648,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00	9 316,40	9 316,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
959 MATERIELS	0,00	0,00	7 010,00	7 010,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	1 245,82	1 245,82
975 MOBILITE	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	0,00	65 867,00	65 867,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	795 019,78	1 701 722,28	2 496 742,06
Recettes de l'exercice	0,00	795 019,78	917 523,60	1 712 543,38
Non affectées aux opérations	0,00	795 019,78	682 402,05	1 477 421,83
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	436 070,40	3 022,60	439 093,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	155 949,38	500 207,93	656 157,31
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	104 000,00	104 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	66 171,52	66 171,52
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	235 121,55	235 121,55
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	15 431,95	15 431,95
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	128 446,00	128 446,00
971 URBANISME	0,00	0,00	60 223,60	60 223,60
975 MOBILITE	0,00	0,00	3 320,00	3 320,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	11 700,00	11 700,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	784 198,68	784 198,68
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	764 198,68	764 198,68
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	69 536,00	69 536,00
81 SENTIERS	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	291 085,48	291 085,48
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	19 610,20	19 610,20
971 URBANISME	0,00	0,00	214 687,00	214 687,00
975 MOBILITE	0,00	0,00	20 280,00	20 280,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	3 450 997,55
Dépenses de l'exercice	2 999 414,33
Non individualisées en opérations	417 945,33
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	262 095,33
204 Subventions d'équipement versées	148 750,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
26 Participations et créances rattachées à de	7 100,00
N° Opérations	2 581 469,00
959 MATERIELS	0,00
968 LES MEULIERES	10 000,00
971 URBANISME	273 102,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	2 340,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
969 TRES HAUT DEBIT	101 775,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
81 SENTIERS	10 000,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	32 300,00
959 MATERIELS	17 500,00
961 TRAVAUX ZI	0,00
965 CHAMP PERROUD	1 810 000,00
967 AIGUENOIRE	129 352,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00
975 MOBILITE	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	40 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	33 600,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	120 000,00
65 ZONE NORDIQUE	1 500,00
965 CHAMP PERROUD	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
Restes à réaliser - reports	451 583,22
Non individualisées en opérations	62 850,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
204 Subventions d'équipement versées	62 850,00
N° Opérations	388 733,22
971 URBANISME	273 092,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	1 500,00
979 DIVERS TRAVAUX	6 080,00
980 ENERGIE	6 000,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	974,00
81 SENTIERS	7 648,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	9 316,40
959 MATERIELS	7 010,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	1 245,82
975 MOBILITE	10 000,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	65 867,00
RECETTES TOTALES (2)	1 701 722,28
Recettes de l'exercice	917 523,60
Non affectées aux opérations	682 402,05
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	3 022,60
10 Dotations, fonds divers et réserves	500 207,93
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	104 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	66 171,52
27 Autres immobilisations financières	9 000,00
Affectées aux opérations	235 121,55
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	15 431,95
967 AIGUENOIRE	128 446,00
971 URBANISME	60 223,60
975 MOBILITE	3 320,00
979 DIVERS TRAVAUX	16 000,00
980 ENERGIE	11 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la
Restes à réaliser - reports	784 198,68
Non affectées aux opérations	20 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	20 000,00
Affectées aux opérations	764 198,68
65 ZONE NORDIQUE	26 000,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	69 536,00
81 SENTIERS	2 500,00
965 CHAMP PERROUD	43 000,00
967 AIGUENOIRE	291 085,48
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	19 610,20
971 URBANISME	214 687,00
975 MOBILITE	20 280,00
979 DIVERS TRAVAUX	40 000,00
980 ENERGIE	12 500,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

2019

BP

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	77 969,86	77 969,86
Dépenses de l'exercice	4 577,00	4 577,00
N° Opérations	4 577,00	4 577,00
65 ZONE NORDIQUE	3 000,00	3 000,00
65 ZONE NORDIQUE	1 577,00	1 577,00
Restes à réaliser - reports	73 392,86	73 392,86
N° Opérations	73 392,86	73 392,86
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	2 151,09	2 151,09
65 ZONE NORDIQUE	35 648,27	35 648,27
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	32 137,50	32 137,50
65 ZONE NORDIQUE	3 456,00	3 456,00
RECETTES TOTALES (2)	130 899,00	130 899,00
Restes à réaliser - reports	130 899,00	130 899,00
Affectées aux opérations	130 899,00	130 899,00
65 ZONE NORDIQUE	32 899,00	32 899,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	98 000,00	98 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	414 Autres équipements	
DEPENSES TOTALES (2)	77 969,86	
Dépenses de l'exercice	4 577,00	
N° Opérations	4 577,00	
65 ZONE NORDIQUE	3 000,00	
65 ZONE NORDIQUE	1 577,00	
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	
Restes à réaliser - reports	73 392,86	
N° Opérations	73 392,86	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

BP

2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

Sous-fonction 41	
	414 Autres équipements
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	2 151,09
65 ZONE NORDIQUE	35 648,27
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	32 137,50
65 ZONE NORDIQUE	3 456,00
RECETTES TOTALES (2)	130 899,00
Restes à réaliser - reports	130 899,00
Affectées aux opérations	130 899,00
65 ZONE NORDIQUE	32 899,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	98 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64		Total
	Crèches et garderies		
DEPENSES TOTALES (2)	59 283,52		59 283,52
Dépenses de l'exercice	48 753,00		48 753,00
N° Opérations	48 753,00		48 753,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	8 853,00		8 853,00
959 MATERIELS	39 900,00		39 900,00
Restes à réaliser - reports	10 530,52		10 530,52
N° Opérations	10 530,52		10 530,52
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 904,00		2 904,00
959 MATERIELS	7 626,52		7 626,52
RECETTES TOTALES (2)	3 656,00		3 656,00
Restes à réaliser - reports	3 656,00		3 656,00
Affectées aux opérations	3 656,00		3 656,00
959 MATERIELS	3 656,00		3 656,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81		82		83		Total
	Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	Environnement			
DEPENSES TOTALES (2)	62 851,67	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 151,67
Dépenses de l'exercice	62 851,67	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 151,67
Non individualisées en opérations	33 651,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 651,67
16 Emprunts et dettes assimilées	33 651,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 651,67
N° Opérations	29 200,00	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
959 MATERIELS	0,00	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00
961 TRAVAUX ZI	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
971 URBANISME	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
RECETTES TOTALES (2)	1 590 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 590 907,00
Recettes de l'exercice	1 590 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 590 907,00
Non affectées aux opérations	55 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 907,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	907,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Affectées aux opérations	1 535 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 000,00
965 CHAMP PERROUD	1 535 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	62 851,67	29 300,00	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	62 851,67	29 300,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	33 651,67	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	33 651,67	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	29 200,00	29 300,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs
959 MATERIELS	0,00	0,00	29 300,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	20 000,00	0,00
971 URBANISME	0,00	9 200,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	664,00	1 590 243,00	0,00
Recettes de l'exercice	664,00	1 590 243,00	0,00
Non affectées aux opérations	664,00	55 243,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	664,00	243,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	55 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	1 535 000,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	1 535 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

2019

BP

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 727 173,02									
1641 Emprunts en euros (total)					4 727 173,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02 F	F		5,5	5,70984		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/09/2007	400 000,00 F	F		4,02	4,02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00 F	F		4,55	4,55188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00 F	F		3,82	3,82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00 F	F		4,46	4,48328		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00 F	F		2,78	2,82516		A	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00 F	F		4,2	4,26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00 F	F		4,35	4,36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00 F	F		2,25	1,85547		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00 F	F		4,1	4,1116		T	X	N	A-1
MON280186EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00 F	F		3,7	3,90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00 F	F		3,41	3,41187		A	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00 F	F		0,82	0,811		A	X	N	A-1
A0117726000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/09/2017		25/11/2017	288 105,00 F	F		1,57	1,40305		A	X	N	A-1
551026/13825	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	19/02/2018		25/09/2018	785 000,00 F	F		1,62	1,62728		T	X	N	A-1
Total général					4 727 173,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
0015282/001-1	N	0,00		3 099 375,60					295 746,79	80 213,33	0,00	23 128,70	
2570701	N	0,00		3 099 375,60	4,06 F				295 746,79	80 213,33	0,00	23 128,70	
75184-1	N	0,00		46 844,94	2,58 F			5,70984	8 393,51	2 576,47	0,00	1 938,59	
00000539793	N	0,00		99 939,64	3,50 F			4,02222	32 009,20	4 017,57	0,00	1 137,83	
3288703	N	0,00		117 456,40	5,17 F			4,65188	27 413,17	5 035,95	0,00	1 946,06	
11029000	N	0,00		159 301,24	20,50 F			3,82462	24 125,47	6 085,31	0,00	4 102,28	
413303	N	0,00		115 824,59	6,17 F			4,48326	18 081,92	4 866,16	0,00	798,21	
8848569	N	0,00		152 729,08	7,92 F			2,82516	20 043,88	4 304,84	0,00	2 875,10	
5021665-421398	N	0,00		183 047,53	7,42 F			4,26897	19 677,83	7 380,77	0,00	57,18	
617481	N	0,00		58 041,89	16,00 F			4,36661	6 694,90	2 416,58	0,00	37,23	
MON280189EUR	N	0,00		115 761,92	9,50 F			1,85647	6 809,52	2 025,83	0,00	1 906,67	
MON281070EUR	N	0,00		143 400,65	9,67 F			4,1116	12 223,99	5 693,09	0,00	911,31	
A0116240000	N	0,00		83 383,15	9,92 F			3,90778	7 042,25	3 085,18	0,00	941,54	
A011726000	N	0,00		331 808,79	12,25 F			3,41187	33 537,48	13 360,68	0,00	1 018,09	
551026113825	N	0,00		434 144,91	13,00 F			0,811	31 803,28	3 516,57	0,00	2 226,96	
Total général		0,00		221 019,32	19,42 F			1,40306	14 238,72	3 470,00	0,00	3 030,03	
				776 671,75				1,62728	33 651,67	12 378,33	0,00	200,62	
				3 099 375,60					295 746,79	80 213,33	0,00	23 128,70	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir, es emprunts selon le type de structure taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer : a) classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	15				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	3 099 375,60				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			03/12/2015
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	30 000,00		60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Provision pour risques pour en cas de déficit de	30 000,00	12/03/2018	60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	30 000,00		60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		298 352,00	298 352,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		295 747,00	295 747,00
1641	Emprunts en euros	295 747,00	295 747,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 605,00	2 605,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 605,00	2 605,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	298 352,00	535 506,60	D001 539 196,46	1 373 055,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 207 207,93	III 1 207 207,93
Ressources propres externes de l'année (a)		564 207,93	564 207,93
10222	Dotations, fonds divers et réserves	500 207,93	500 207,93
10226	Taxe d'aménagement	55 000,00	55 000,00
276351	Autres immobilisations financières	9 000,00	9 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		643 000,00	643 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 358,88	2 358,88
28031	Amortissements des frais d'études	47 104,33	47 104,33
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5 000,33	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	33 321,44	33 321,44
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 062,69	2 062,69
28051	Concessions et droits similaires	3 248,40	3 248,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	206,00	206,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	714,00	714,00
28132	Immeubles de rapport	51 355,61	51 355,61
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	1 211,26	1 211,26
28141	Bâtiments publics	12 513,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	3 045,00	3 045,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	339,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 594,51	4 594,51
281571	Matériel roulant	1 752,00	1 752,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 691,00	2 691,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	48 988,78	48 988,78
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 356,33	1 356,33
28182	Matériel de transport	26 832,20	26 832,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 918,16	25 918,16
28184	Mobilier	4 600,43	4 600,43
28188	Autres immobilisations corporelles	2 086,80	2 086,80
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	203 000,00	203 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 207 207,93	918 753,68	0,00	155 949,38	2 281 910,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 373 055,06
Ressources propres disponibles	IV 2 281 910,99
Solde	V = IV - II (6) + 908 855,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que collectés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 5 732 419,07
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657363	2018-024	SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE BUREAUX	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE	Communes	11 000,00
6574	2019-008	SUBVENTION RALLYE DE CHARTREUSE	ASSOC C.O.R.A.C. Comite Org.Rallye Auto Chartreus	Associations	1 400,00
6574	2019-006	SUBVENTION BIENNALE NEIGE ET GLACE	Association ARTISTES DE CHARTREUSE	Associations	1 200,00
6574	2017-011	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE	Association ASSOC. FEES ET LUTINS	Associations	50 500,00
6574	2019-014	SUBVENTION FESTIVAL CULTUR ECO	Association ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENT	Associations	1 300,00
6574	2019-018	SUBVENTION ADEEC FRAIS SALLE NOTRE DAME	Association ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENT	Associations	6 072,20
6574	2017-002	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE A L'AADEC	Association ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENT	Associations	36 254,00
6574	2019-010	SUBVENTION POUR LES CONCERTS DES NUITS D'ETE	Association ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	Associations	1 000,00
6574	2017-009	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Associations	50 500,00
6574	2019-003	SUBVENTION MANIFESTATION POUR LE TRAIL	Association CHARTREUSE SPORT NATURE	Associations	1 500,00
6574	2019-009	SUBVENTION POUR LA COURSE DU GRAND DUC	Association Chartreuse Tourisme	Associations	1 600,00
6574	2019-015	SUBVENTION 2019	Association RADIO COULEUR CHARTREUSE	Associations	12 000,00
6574	2019-002	SUBVENTION FETE DU BIATHLON MARS 2019	Association SKI NORDIQUE CHARTROUSIN	Associations	1 200,00
6574	2019-017	SUBVENTION LA FETE DU COURT	BRUIT DE COURT	Associations	1 200,00
6574	2017-007	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR CRPE	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	2 310,00
6574	2017-005	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR LAEP	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	2 871,00
6574	2017-004	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR ALSH	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	52 260,00
6574	2019-012	SUBVENTION COMPETITION DE JEUX VIDEO OCTOBRE 19	CHARTREUSE GAMING	Autres	1 000,00
6574	2019-004	SUBVENTION RALLYE CHAM	CHARTREUSE MONTAGNE	Associations	1 000,00
6574	2019-008	SUBVENTION CHALLENGE DES NOCTURNES	CHARTREUSE NORDIQUE	Autres	1 000,00
6574	2019-011	SUBVENTION CRITERIUM DE SKI BOSSES FEVRIER 2019	CLUB DES SPORTS DE ST PIERRE DE CHARTREUSE	Autres	1 400,00
6574	2018-008	SUBVENTION FESTIVAL LIVE IN CHARTREUSE	COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	Associations	1 400,00
6574	2018-032	SUBVENTION 2018	INITIATIVE SAVOIE	Autres	0,00
6574	2019-016	SUBVENTION ZYGOMATIC FESTIVAL	INSTINC TAF	Associations	3 000,00
6574	2019-013	SUBVENTION TRAIL DES 3 COUVENTS AVRIL 19	LE SOU DES ECOLES DE ST LAURENT DU PONT	Associations	1 200,00
6574	2017-001	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE A L'OTI	OT COEUR DE CHARTREUSE	Associations	260 000,00
6574	2019-007	SUBVENTION RASSEMBLEMENT VOITURES ET MOTOS	OUEST AMERICAIN	Associations	1 500,00
6574	2017-003	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE AU PAJ	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Associations	72 612,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	2019-005	SUBVENTION POUR ANIMATION STATION DU GRANIER 4/02/19	SKI CLUB DES ENTREMONTS	Associations	1 000,00
6574	2019-001	SUBVENTION POUR LA DECOUVERTE DE LA PRATIQUE DU VELO 07/07/19	VELO TOUT TERRAIN CHARTREUSE	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0,94	7,94	4	1,8	5,8
Attaché	A	0	0	0	0	1	1
Attaché Territorial	A	2	0	2	0	0	0
Infirmière	A	0	0	0	0	0,8	0,8
Rédacteur	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur ppal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	0	0,94	0,94	0	0	0
Adjoint administratif 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		10	0,54	10,54	9,41	0	9,41
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	3	0	3	2,87	0	2,87
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,54	1,54	1,54	0	1,54
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4	0	4	3	0	3
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		0	3,33	3,33	0	0	0
Infirmière de classe normale	A	0	0,8	0,8	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0,8	1,8	1	0	1
Psychologue	A	1	0	1	1	0	1

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Psychologue de classe normale	A	0	0,8	0,8	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0,76	1	1,76
Animateur	B	1	0	1	0	1	1
Adjoint d'animation	C	0	0,76	0,76	0,76	0	0,76
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19	6,37	25,37	15,17	2,8	17,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	889	0,00		CDI
Infirmière	A	ADM	548	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	581	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	347	0,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				69 000,00		
Attaché	A	ADM	512	0,00		CDD
Rédacteur	B	ADM	471	0,00		CDD
Agent social	C	S	347	0,00	Remplacement	CDD
Adjoint technique	C	TECH	349	0,00	Remplacement	CDD
Agent entretien	C	TECH	358	0,00		
Agents saisonniers à l'espace nordique	N	ENC		54 000,00	Saisonnier	
Agents saisonniers au péage	N	ENC		15 000,00	Saisonnier	
TOTAL GENERAL				69 000,00		

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

BP

2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PW : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire ou de suppression d'un service public.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE - POLE TERTIAIRE 3838
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2003	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE ASSOC. FEES ET LUTINS	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE Association ASSOC. FEES ET LUTINS	Association	
01/01/2003	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL		
01/01/2003	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association	
09/04/2018	OT COEUR DE CHARTREUSE	OT COEUR DE CHARTREUSE	Association	320 100,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	EPIC COEUR DE CHARTREUSE			SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	COOPERATIVE LAITIERE	01/01/2017		20004011100094	SPA	oui
	COTTAVOZ	01/01/2018		20004011100102	SPA	oui
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE	01/01/2019		20004011100110	SPA	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	22 294 000,00	4,574	2,270	0,000	506 074,00	4,574
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17 387 000,00	6,594	2,790	0,000	485 097,00	6,594
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	606 300,00	2,115	5,480	0,000	33 225,00	2,114
Cotisation foncière des entreprises	4 121 000,00	6,573	27,070	-0,843	1 115 555,00	5,675
TOTAL	44 408 300,00	3,708			2 139 951,00	3,681



IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES : Pour : 27
 Contre : 6
 Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019


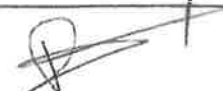
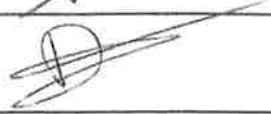



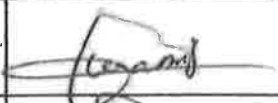









Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019




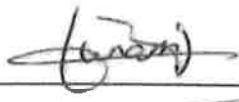


ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à M. CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr Bertrand PICHON - MARTIN	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/2019

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/2019



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100094

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Vote du budget

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.20	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.23	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		24 147,00	24 147,00
6226	Honoraires		24 147,00	24 147,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			24 147,00	24 147,00
66	Charges financières (b)	10 500,00	18 000,46	18 000,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500,00	17 941,61	17 941,61
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	10 000,00	58,85	58,85
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			10 500,00	42 147,46
023	Virement à la section d'investissement	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			15 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			15 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			25 500,00	42 147,46

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

42 147,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 538,50
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 352,54
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-814,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 500,00	26 000,00	26 000,00
752	Revenus des immeubles	25 500,00	26 000,00	26 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		25 500,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 500,00	26 000,00	26 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 500,00	26 000,00	26 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 147,46
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 147,46
---	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	177 189,44	3 385,53	3 385,53
2313	Constructions	177 189,44	3 385,53	3 385,53
Total des dépenses d'équipement.		177 189,44	3 385,53	3 385,53
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	666 666,70	9 000,00	9 000,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine		8 772,94	8 772,94
1641	Emprunts en euros	666 666,70	227,06	227,06
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		666 666,70	9 000,00	9 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		843 856,14	12 385,53	12 385,53
041	Opérations patrimoniales (10)	24 738,96	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	24 738,96	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		24 738,96	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		868 595,10	12 385,53	12 385,53

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

12 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

614,47

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	182 322,00	0,00	0,00
1312	Régions	89 449,00	0,00	0,00
1313	Départements	67 873,00	0,00	0,00
1318	Autres	25 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	835 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	835 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 017 322,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 017 322,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		15 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 738,96	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp.	24 738,96	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		39 738,96	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 057 060,96	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

25 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR:INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comotabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)					785 000,00									
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)					785 000,00									
1363449	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/02/2018		01/07/2019	785 000,00	F		2,2	2,97852		A	F	N	A-1
Total général					785 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		785 000,00					8 772,94	17 941,61	0,00	8 538,50
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)		0,00		785 000,00					8 772,94	17 941,61	0,00	8 538,50
1363449	N	0,00		785 000,00	19,50	F		2,97852	8 772,94	17 941,61	0,00	8 538,50
Total général		0,00		785 000,00					8 772,94	17 941,61	0,00	8 538,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant: au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	785 000,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 000,00	9 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 000,00	9 000,00
1631	Emprunts obligataires remboursables in fine	8 772,94	8 772,94
1641	Emprunts en euros	227,06	227,06
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 000,00	12 000,00	D001 614,47	21 614,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 21 614,47
Ressources propres disponibles	IV 25 000,00
Solde	V = IV - II (6) + 3 385,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	26 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
8028 Autres engagements reçus					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
Engagements reçus des entreprises					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
2018	BAIL EMPHYTEOTIQUE COOPERATIVE LAITIERE	COOPERATIVE LAITIERE DES ENTREMONTS	22	12	1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019.
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES: Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019



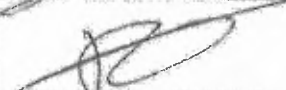





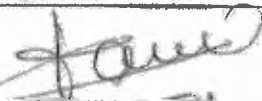

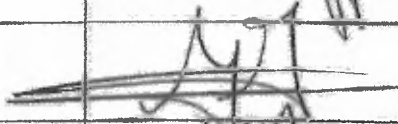

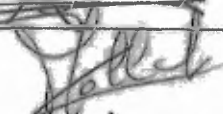
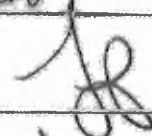


Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019



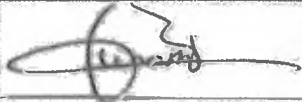



ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL <i>donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.</i>	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD donne pouvoir à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON donne pouvoir à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN.	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019 Reçu en préfecture le 18/04/2019 Affiché le 18/04/2019 SLO ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19 et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100037

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Vote du budget

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.20	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.23	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	24 774,84	24 006,13	24 006,13
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	9 374,84	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	400,00	400,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	400,00	400,00
60633	Fournitures de voirie		100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures		100,00	100,00
61521	Terrains		0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		6 406,00	6 406,00
615231	Entretien et réparations voiries		0,00	0,00
6156	Maintenance	6 900,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	400,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens		100,13	100,13
6262	Frais de télécommunications	400,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		24 774,84	24 006,13	24 006,13
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		24 774,84	24 006,13	24 006,13
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	61 020,00	61 654,87	61 654,87
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	61 020,00	61 654,87	61 654,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		61 020,00	61 654,87	61 654,87
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		61 020,00	61 654,87	61 654,87
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		85 794,84	85 661,00	85 661,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

85 661,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	43 472,24	11 000,00	11 000,00
74751	GFP de rattachement	43 472,24	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 180,00	21 000,00	21 000,00
752	Revenus des immeubles	16 725,00	16 725,00	16 725,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 455,00	4 275,00	4 275,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		64 652,24	32 000,00	32 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		64 652,24	32 000,00	32 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	53 661,00	53 661,00	53 661,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	53 661,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 661,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		118 313,24	85 661,00	85 661,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 661,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	713 818,00	646 809,68	646 809,68
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	706 956,00	646 809,68	646 809,68
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 862,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		713 818,00	646 809,68	646 809,68
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	597,00	554,00	554,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	597,00	554,00	554,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		597,00	554,00	554,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		714 415,00	647 363,68	647 363,68
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	53 661,00	53 661,00	53 661,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	53 661,00	53 661,00	53 661,00
13911	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
13912	Régions	700,00	700,00	700,00
13913	Départements	14 169,00	14 169,00	14 169,00
139151	GFP de rattachement	29 060,00	29 060,00	29 060,00
13918	Autres	9 732,00	9 732,00	9 732,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		53 661,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		768 076,00	701 024,68	701 024,68

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

67 008,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

768 033,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	528 825,76	528 825,76	528 825,76
1311	Etat et établissements nationaux		176 738,98	176 738,98
1312	Régions	140 000,00	140 000,00	140 000,00
1313	Départements	212 086,78	212 086,78	212 086,78
1318	Autres	176 738,98	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	116 525,33	110 544,05	110 544,05
1641	Emprunts en euros	116 525,33	110 544,05	110 544,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		645 351,09	639 369,81	639 369,81
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
55	Dépôts et cautionnements reçus	597,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières		597,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		645 948,09	639 369,81	639 369,81
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	61 020,00	61 654,87	61 654,87
28132	Immeubles de rapport	53 817,00	53 817,00	53 817,00
28135	Installat ⁿ générales, agencements, aménagement des cons	232,00	82,00	82,00
28141	Bâtiments publics		0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 816,00	7 600,87	7 600,87
28184	Mobilier	155,00	155,00	155,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		61 020,00	61 654,87	61 654,87
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		61 020,00	61 654,87	61 654,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		706 968,09	701 024,68	701 024,68

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

67 008,32

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

768 033,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2132	25	03/12/2015

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		53 661,00 I	53 661,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		53 661,00	53 661,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	53 661,00	53 661,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	53 661,00	67 008,32	D001 0,00	120 669,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 654,87	61 654,87
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		61 654,87	61 654,87
28132	Immeubles de rapport	53 817,00	53 817,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	82,00	82,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 600,87	7 600,87
28184	Mobilier	155,00	155,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 654,87	0,00	67 008,32	0,00	128 663,19

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	120 669,32
Ressources propres disponibles	IV	128 663,19
Solde	V = IV - II (6)	+ 7 993,87

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	32 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL						

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être étiquetés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019.

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 25
Contre : 4
Abstention : 4

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

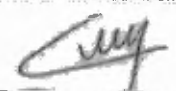

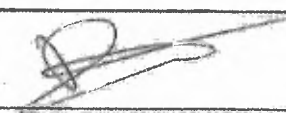



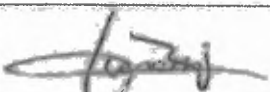

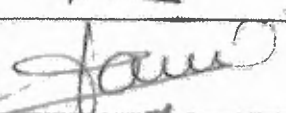



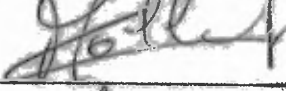
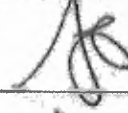


Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

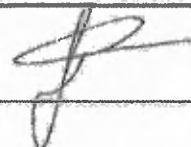




ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE	Pouvoir donné à M. CLARET Jean-Paul
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLO4

ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 18/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.14 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.17 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.18 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.19 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.21 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.22 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.23 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.24 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.25 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.26 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.27 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

p.28 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

p.29 A6 - Etat des charges transférées

p.30 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.31 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.33 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.34 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.35 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	243 394,98	203 350,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 40 044,98

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	243 394,98	243 394,98
---	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 818,19	182,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 8 636,19

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 818,19	8 818,19
---	-----------------	-----------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	252 213,17	252 213,17
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	145 508,00	0,00	172 915,00	172 915,00	172 915,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 580,00	0,00	39 280,00	39 280,00	39 280,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	10 018,00	10 018,00	10 018,00
Total des dépenses de gestion des services		190 088,00	0,00	222 213,00	222 213,00	222 213,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	17 905,98	0,00	10 999,98	10 999,98	10 999,98
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		217 993,98	0,00	243 212,98	243 212,98	243 212,98
023	Virement à la section d'investissement (6)	11 479,50		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			182,00	182,00	182,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 479,50		182,00	182,00	182,00
TOTAL		229 473,48	0,00	243 394,98	243 394,98	243 394,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

243 394,98

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	43 500,00	0,00	39 600,00	39 600,00	39 600,00
74	Subventions d'exploitation	149 253,00	0,00	163 750,00	163 750,00	163 750,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		192 753,00	0,00	203 350,00	203 350,00	203 350,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		192 753,00	0,00	203 350,00	203 350,00	203 350,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	11 479,50		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		11 479,50		0,00	0,00	0,00
TOTAL		204 232,50	0,00	203 350,00	203 350,00	203 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

40 044,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

243 394,98

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

182,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 877,99	0,00	8 818,19	8 818,19	8 818,19
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 877,99	0,00	8 818,19	8 818,19	8 818,19
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 877,99	0,00	8 818,19	8 818,19	8 818,19
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	11 479,50		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 479,50		0,00	0,00	0,00
TOTAL		32 357,49	0,00	8 818,19	8 818,19	8 818,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 818,19
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	11 479,50		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			182,00	182,00	182,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 479,50		182,00	182,00	182,00
TOTAL		11 479,50	0,00	182,00	182,00	182,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 636,19
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 818,19
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	182,00
---	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	172 915,00		172 915,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 280,00		39 280,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 018,00		10 018,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 999,98	0,00	10 999,98
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	182,00	182,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	243 212,98	182,00	243 394,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 243 394,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 818,19	0,00	8 818,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	8 818,19	0,00	8 818,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 8 818,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	39 600,00		39 600,00
74	Subventions d'exploitation	163 750,00		163 750,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	203 350,00	0,00	203 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

40 044,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

243 394,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		182,00	182,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	182,00	182,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

8 636,19

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 818,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	145 508,00	172 915,00	172 915,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	750,00	50,00	50,00
6064	Fournitures administratives	200,00	70,00	70,00
6066	Carburants	950,00	950,00	950,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	50,00	50,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	1 400,00	1 600,00	1 600,00
6168	Autres		4 545,00	4 545,00
6236	Catalogues et imprimés	48,00	50,00	50,00
6251	Voyages et déplacements	50,00	20,00	20,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	210,00	660,00	660,00
627	Services bancaires et assimilés		20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	200,00	200,00
6287	Remboursements de frais	139 000,00	162 000,00	162 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 580,00	39 280,00	39 280,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	600,00	800,00	800,00
6336	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	80,00	80,00	80,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	23 000,00	19 000,00	19 000,00
6413	Primes et gratifications	7 300,00	7 300,00	7 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6452	Cotisations aux mutuelles	400,00	400,00	400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 100,00	6 100,00	6 100,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		10 018,00	10 018,00
6541	Créances admises en non-valeur		5 018,00	5 018,00
658	Charges diverses de la gestion courante		5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		190 088,00	222 213,00	222 213,00
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 905,98	10 999,98	10 999,98
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 405,98	1 500,00	1 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	13 500,00	9 499,98	9 499,98
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		217 993,98	243 212,98	243 212,98
023	Virement à la section d'investissement	11 479,50	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		182,00	182,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles		182,00	182,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 479,50	182,00	182,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 479,50	182,00	182,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		229 473,48	243 394,98	243 394,98

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

243 394,98

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, mar	43 500,00	39 600,00	39 600,00
70611	Redevance d'assainissement collectif		0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	43 500,00	39 600,00	39 600,00
74	Subventions d'exploitation	149 253,00	163 750,00	163 750,00
747	Subventions et participations des collectivités territoriales		0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	149 253,00	163 750,00	163 750,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		192 753,00	203 350,00	203 350,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		192 753,00	203 350,00	203 350,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	11 479,50	0,00	0,00
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virées au résultat de l'exerci	11 479,50	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitai		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 479,50	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		204 232,50	203 350,00	203 350,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

40 044,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

243 394,98

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 877,99	8 818,19	8 818,19
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 877,99	8 818,19	8 818,19
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 877,99	8 818,19	8 818,19
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		20 877,99	8 818,19	8 818,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	11 479,50	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	11 479,50	0,00	0,00
39111	Agence de l'eau	10 819,50	0,00	0,00
13913	Départements	660,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		11 479,50	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 357,49	8 818,19	8 818,19

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 818,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	11 479,50	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)		182,00	182,00
28088	Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00
28157	Agoncomonts et aménagements du matériel et outillage ina		0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		182,00	182,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 479,50	182,00	182,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		11 479,50	182,00	182,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		11 479,50	182,00	182,00

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

8 636,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 818,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		182,00	182,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		182,00	182,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	182,00	182,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	182,00	0,00	8 636,19	0,00	8 818,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	8 818,19
Solde	V = IV - II (6) + 8 818,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vuo d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)
A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de	39 600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00			
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	39 600,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	39 600,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 818,19			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 818,19			
	Total des dépenses réelles	8 818,19		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 818,19		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)**A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de	39 600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00			
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	39 600,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	39 600,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retracé des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 818,19			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 818,19			
	Total des dépenses réelles	8 818,19		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 818,19		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	2	1 060,00
Technicien	B	1	840,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	1	100,00
TOTAL GENERAL		4	2 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

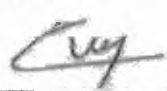



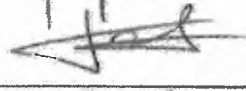



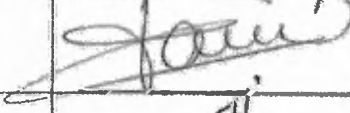

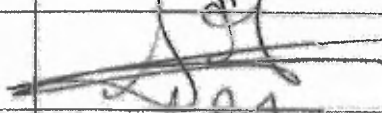


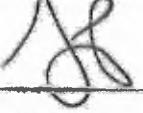


Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE	Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

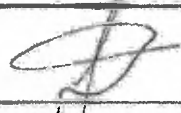



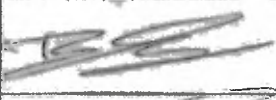

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON - MARTIN Bertrand	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLO

ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19 et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19.



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.14 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.17 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.18 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.19 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.21 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.22 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.23 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.24 A3.2 - Etalement des provisions

p.25 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.26 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.27 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.28 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.29 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

p.30 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

p.31 A6 - Etat des charges transférées

p.32 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.33 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.34 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.35 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.36 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.37 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.38 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.39 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.40 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.41 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.42 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.44 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.45 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.46 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.47 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	967 279,28	849 808,69
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 117 470,59
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		967 279,28	967 279,28

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 289,59	22 842,36
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 552,77	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 842,36	22 842,36
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		990 121,64	990 121,64

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	898 211,23	0,00	886 500,00	886 500,00	886 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses de gestion des services		911 211,23	0,00	901 500,00	901 500,00	901 500,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 651,11	0,00	13 523,36	13 523,36	13 523,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		27 966,33	27 966,33	27 966,33
Total des dépenses réelles d'exploitation		960 862,34	0,00	946 989,69	946 989,69	946 989,69
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 000,00		5 809,09	5 809,09	5 809,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	15 000,00		14 480,50	14 480,50	14 480,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 000,00		20 289,59	20 289,59	20 289,59
TOTAL		980 862,34	0,00	967 279,28	967 279,28	967 279,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

967 279,28

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁿ de servic	880 000,00	0,00	840 519,09	840 519,09	840 519,09
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		880 000,00	0,00	840 519,09	840 519,09	840 519,09
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		880 000,00	0,00	840 519,09	840 519,09	840 519,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	9 290,00		9 289,60	9 289,60	9 289,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 290,00		9 289,60	9 289,60	9 289,60
TOTAL		889 290,00	0,00	849 808,69	849 808,69	849 808,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

117 470,59

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

967 279,28

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 999,99
---	------------------

10 999,99

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	970,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 876,79	0,00	1 999,99	1 999,99	1 999,99
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 846,79	0,00	1 999,99	1 999,99	1 999,99
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 846,79	0,00	10 999,99	10 999,99	10 999,99
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	9 290,00		9 289,60	9 289,60	9 289,60
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 290,00		9 289,60	9 289,60	9 289,60
TOTAL		23 136,79	0,00	20 289,59	20 289,59	20 289,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

2 552,77

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 842,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	2 552,77	2 552,77	2 552,77
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	2 552,77	2 552,77	2 552,77
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	2 552,77	2 552,77	2 552,77
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 000,00		5 809,09	5 809,09	5 809,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	15 000,00		14 480,50	14 480,50	14 480,50
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 000,00		20 289,59	20 289,59	20 289,59
TOTAL		20 000,00	0,00	22 842,36	22 842,36	22 842,36

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 842,36

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

10 999,99

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	886 500,00		886 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00		8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00		7 000,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	13 523,36	0,00	13 523,36
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	14 480,50	14 480,50
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	27 966,33		27 966,33
023	Virement à la section d'investissement		5 809,09	5 809,09
Dépenses d'exploitation - Total		946 989,69	20 289,59	967 279,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

967 279,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 289,60	9 289,60
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 000,00	0,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 999,99	0,00	1 999,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		10 999,99	9 289,60	20 289,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

2 552,77

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 842,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	840 519,09		840 519,09
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 289,60	9 289,60
	Recettes d'exploitation - Total	840 519,09	9 289,60	849 808,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 117 470,59

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 967 279,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		14 480,50	14 480,50
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 809,09	5 809,09
	Recettes d'investissement - Total	0,00	20 289,59	20 289,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 2 552,77

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 22 842,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	898 211,23	886 500,00	886 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	850 000,00	830 000,00	830 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6161	Multirisques	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	5 611,23	5 000,00	5 000,00
618	Divers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions		1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	800,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	5 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		911 211,23	901 500,00	901 500,00
66	Charges financières (b)(8)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 651,11	13 523,36	13 523,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 651,11	13 523,36	13 523,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	30 000,00	27 966,33	27 966,33
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		960 862,34	946 989,69	946 989,69
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	5 809,09	5 809,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	15 000,00	14 480,50	14 480,50
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	15 000,00	14 480,50	14 480,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 000,00	20 289,59	20 289,59
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	20 289,59	20 289,59
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		980 862,34	967 279,28	967 279,28

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

967 279,28

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	880 000,00	840 519,09	840 519,09
701	Ventes de produits finis et intermédiaires		0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	880 000,00	840 519,09	840 519,09
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		880 000,00	840 519,09	840 519,09
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		880 000,00	840 519,09	840 519,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	9 290,00	9 289,60	9 289,60
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	9 290,00	9 289,60	9 289,60
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 290,00	9 289,60	9 289,60
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		889 290,00	849 808,69	849 808,69

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	117 470,59
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	967 279,28
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	970,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	970,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 876,79	1 999,99	1 999,99
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 876,79	1 999,99	1 999,99
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 846,79	1 999,99	1 999,99
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	9 000,00	9 000,00
1687	Autres dettes	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses financières		9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		13 846,79	10 999,99	10 999,99
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	9 290,00	9 289,60	9 289,60
	Reprises sur autofinancement antérieur	9 290,00	9 289,60	9 289,60
13911	Etat et établissements nationaux		5 978,05	5 978,05
13912	Régions		3 050,00	3 050,00
13918	Autres	9 290,00	261,55	261,55
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		9 290,00	9 289,60	9 289,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 136,79	20 289,59	20 289,59

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 552,77

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 842,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		2 552,77	2 552,77
1068	Autres réserves		2 552,77	2 552,77
Total des recettes financières			2 552,77	2 552,77
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			2 552,77	2 552,77
021	Virement de la section d'exploitation	5 000,00	5 809,09	5 809,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	15 000,00	14 480,50	14 480,50
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		485,00	485,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	15 000,00	623,43	623,43
28153	Installations à caractère spécifique		13 372,07	13 372,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 000,00	20 289,59	20 289,59
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		20 000,00	20 289,59	20 289,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		20 000,00	22 842,36	22 842,36

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 842,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

A1.2

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Taux initial						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV
A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

A1.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			29/11/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	STATION SERVICE	20	29/11/2017

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 289,60	18 289,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 000,00	9 000,00
1687	Autres dettes	9 000,00	9 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 289,60	9 289,60
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 289,60	9 289,60
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 289,60	0,00	D001 2 552,77	20 842,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 289,59	20 289,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		20 289,59	20 289,59
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...</i>	485,00	485,00
28135	<i>Installat° générales, agencements, aménagement des construct°</i>	623,43	623,43
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	13 372,07	13 372,07
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	5 809,09	5 809,09

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 289,59	0,00	0,00	2 552,77	22 842,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 842,37
Ressources propres disponibles	22 842,36
Solde	+ 1 999,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 840 519,09
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

BP

2019

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV

B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					130 000,00	79 320,60	11 725,39
Au profit d'organismes publics					130 000,00	79 320,60	11 725,39
2011	Emprunt globalisé avec 1 opération INV au budget général	La collectivité N °200040111	15	12	130 000,00	79 320,60	11 725,39
TOTAL					130 000,00	79 320,60	11 725,39

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/2019 » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2019;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

BP 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

**IV
C1.1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a l'élaboration en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	1	500,00
Rédacteur	B	1	3 900,00
Technicien principal 2ème classe	B	1	3 450,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	150,00
TOTAL GENERAL		4	8 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 2

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

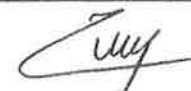



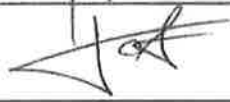

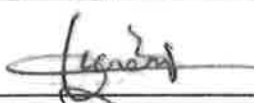

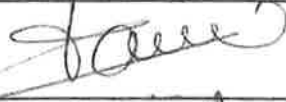






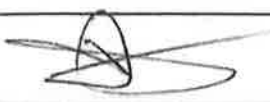
Affiché le 18/04/2019

SLO



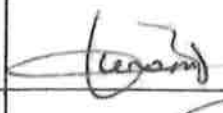


ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD donne pouvoir à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON.	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLO

ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100086

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Vote du budget

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.20	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.23	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET	I
SÉCTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	42 060,00	43 000,00	43 000,00
6015	Terrains à aménager		23 000,00	23 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	22 060,00	20 000,00	20 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES. (a) = (011+012+014+65+656)		42 060,00	43 000,00	43 000,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		42 060,00	43 000,00	43 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	119 198,44	117 042,47	117 042,47
7133	Variation des en-cours de production de biens	119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 258,44	160 042,47	160 042,47

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	160 042,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 000,00	13 080,00	13 080,00
7015	Ventes de terrains aménagés	26 000,00	13 080,00	13 080,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		26 000,00	13 080,00	13 080,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 000,00	13 080,00	13 080,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	135 258,44	146 962,47	146 962,47
7133	Variation des en-cours de production de biens	135 258,44	146 962,47	146 962,47
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 258,44	146 962,47	146 962,47
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 258,44	160 042,47	160 042,47

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

160 042,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	135 258,44	146 962,47	146 962,47
	Charges transférées (9)	135 258,44	146 962,47	146 962,47
3355	Travaux	135 258,44	146 962,47	146 962,47
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			135 258,44	146 962,47
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			135 258,44	146 962,47

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

64 889,94

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

211 852,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	83 105,91	94 809,94	94 809,94
1641	Emprunts en euros		94 809,94	94 809,94
168741	Communes membres du GFP	83 105,91	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 105,91	94 809,94	94 809,94
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		83 105,91	94 809,94	94 809,94
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	119 198,44	117 042,47	117 042,47
3355	Travaux	119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		119 198,44	117 042,47	117 042,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		202 304,35	211 852,41	211 852,41

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	211 852,41
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010, sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 64 889,94	64 889,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a * b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 64 889,94
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (6) -64 889,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	13 080,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % ces recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES **BP 2019**

II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES



Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
 Le Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES : Pour : 29
 Contre : 2
 Abstention : 2

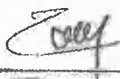




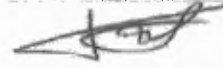



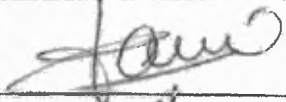



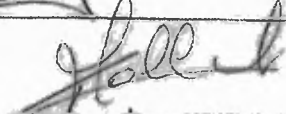
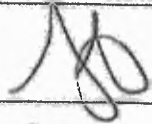


Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à M. CLARET Jean-Paul</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL <i>Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth</i>	


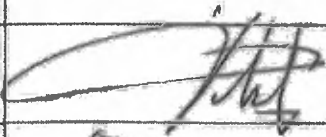



II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoiz donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoiz donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoiz donné à Mme BIEVASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoiz donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoiz donné à Mr PICHON - MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
 Reçu en préfecture le 17/04/2019
 Affiché le 17/04/2019
 ID : 038-200040111-20190411-19_57-DE

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES | BP 2019

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19 et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/2019



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100102

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.17	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.19	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.20	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.21	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.22	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.23	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.26	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.27	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X	

Résultats budgétaires de l'exercice

30009 - ETS COTTAVOZ CC COEUR DE CHART

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 250 000,00		3 250 000,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 250 000,00		3 250 000,00
Mandats émis (f)	43 273,24		43 273,24
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	43 273,24		43 273,24
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	43 273,24		43 273,24

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30009 - ETS COTTAVOZ CC COEUR DE CHART

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ETS COTTAVOZ CC COEUR DE CHART Investissement Fonctionnement			-43 273,24		-43 273,24
Sous-Total			-43 273,24		-43 273,24
TOTAL II			-43 273,24		-43 273,24
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			-43 273,24		-43 273,24

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant de l'exercice 2017	
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant de l'exercice 2017	
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I
B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 284 000,00	0,00	0,00	1 284 000,00
2115	terrains bâtis	1 284 000,00	0,00	0,00	1 284 000,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 966 000,00	43 273,24	360 000,00	1 562 726,76
2313	Constructions	1 966 000,00	43 273,24	360 000,00	1 562 726,76
Total des dépenses d'équipement		3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00
1313	Départements	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 890 000,00	0,00	0,00	2 890 000,00
1641	Emprunts en euros	2 890 000,00	0,00	0,00	2 890 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR:INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ	CA	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)	A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	360 000,00
Ressources propres disponibles	360 000,00
Solde	V = IV - II (4) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/03/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	693,00	0,00	
17/09/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	3 600,00	0,00	
17/09/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	4 200,00	0,00	
17/09/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	8 325,00	0,00	
17/09/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	1 500,00	0,00	
17/09/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	3 900,00	0,00	
16/11/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	3 066,49	0,00	
07/12/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	3 420,00	0,00	
07/12/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	1 350,00	0,00	
07/12/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	2 160,00	0,00	
07/12/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	2 880,00	0,00	
07/12/2018	MO EXTENSION ET MODIFICATION BATIMENT COTTAVOZ - NOTE HONORAIRE	8 178,75	0,00	
07/12/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	2 160,00	0,00	
07/12/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	1 350,00	0,00	
07/12/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	2 880,00	0,00	
07/12/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	8 178,75	0,00	
07/12/2018	MISSION COORDINATION SPS - BATIMENT COTTAVOZ-	3 420,00	0,00	
TOTAL GENERAL		61 261,99	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A9.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
RECETTES	3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
RECETTES	3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00

(1) Y compris les rattachements.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le PRESIDENT,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019.

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019



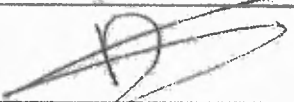



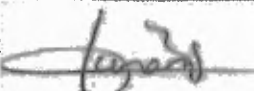






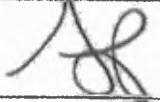


Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019



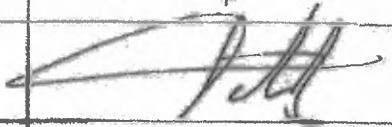



ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD <i>pouvoir donné à Gérard DAL'LIN.</i>	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON <i>pouvoir donné à Patrick FALCON</i>	
Gérard ARBOR <i>donne pouvoir à Brigitte BIENVASSIS</i>	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER <i>donne pouvoir à Bertrand Pichon-Martin</i>	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019 Reçu en préfecture le 18/04/2019 Affiché le 18/04/2019 SLOW ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE
--

Certifié exécutoire par le **PRESIDENT**, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : 20004011100011

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.48	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.58	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.64	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.75	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.76	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.79	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.80	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.81	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.83	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.84	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.85	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.86	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.87	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.88	A4 - Etat des provisions	X	
p.89	A5 - Etalement des provisions	X	
p.90	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.91	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.93	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.94	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.95	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.96	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.97	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.98	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.99	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.105	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.112	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.113	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.114	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.115	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.116	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.117	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.118	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.119	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.120	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.121	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.122	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.123	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.125	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.126	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.127	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.128	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.132	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.133	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.134	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.135	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.136	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.137	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.138	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.141	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.142	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.143	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38155	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2018
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 290
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 774
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 252 182,00	0,00	275,50	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	395,98	264,00
2	Produit des impositions directes/population	166,56	224,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	450,22	302,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	117,64	73,00
5	Encours de dette/population	179,26	177,00
6	DGF/population	49,12	42,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	19,48%	37,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,48	93,60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,13%	24,10%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,82%	58,60%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 676 079,04	G	7 848 647,68
	Section d'investissement	B	2 545 727,78	H	2 266 120,43
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	653 906,07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	259 589,11 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			10 481 395,93 = A+B+C+D		10 768 674,18 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	535 506,60	L	918 753,68
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		535 506,60 = E+F		918 753,68 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		7 676 079,04 = A+C+E		8 502 553,75 = G+I+K
	Section d'investissement		3 340 823,49 = B+D+F		3 184 874,11 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		11 016 902,53 = A+B+C+D+E+F		11 687 427,86 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 535 506,60	L 918 753,68
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	62 850,00	0,00
65	ZONE NORDIQUE	39 104,27	58 899,00
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	974,00	69 536,00
81	SENTIERS	7 648,00	2 500,00
958	TRAVAUX BATIMENTS	12 220,40	
959	MATERIELS	14 636,52	3 656,00
965	CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00
967	AIGUENOIRE	0,00	291 085,48
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	1 245,82	19 610,20
971	URBANISME	273 092,00	214 687,00
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	34 288,59	98 000,00
975	MOBILITE	10 000,00	20 280,00
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	1 500,00	
979	DIVERS TRAVAUX	6 080,00	40 000,00
980	ENERGIE	6 000,00	12 500,00
982	OFFICE DE TOURISME INTERCO	65 867,00	25 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 727 446,62	2 491 180,90	11 080,43	0,00	225 185,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 362 196,78	1 303 347,89	30 000,00	0,00	28 848,89
014	Atténuations de produits	1 507 799,91	1 501 799,24	0,00	0,00	6 000,67
65	Autres charges de gestion courante	1 357 008,24	1 293 757,00	1 000,00	0,00	62 251,24
Total des dépenses de gestion courante		6 954 451,55	6 590 085,03	42 080,43	0,00	322 286,09
66	Charges financières	168 422,90	118 529,00	26 777,51	0,00	23 116,39
67	Charges exceptionnelles	103 302,00	8 982,51	0,00	0,00	94 319,49
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	60 000,00	60 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	221 398,56				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 507 575,01	6 777 596,54	68 857,94	0,00	661 120,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	222 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	846 308,90	829 624,56			16 684,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 068 308,90	829 624,56			238 684,34
TOTAL		8 575 883,91	7 607 221,10	68 857,94	0,00	899 804,87
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	194 030,20	166 384,24	3 857,76	0,00	23 788,20
70	Produits des services, du domaine et ventes div	570 273,00	589 618,68	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 797 694,96	4 887 719,65	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 810 334,78	1 612 726,75	37 671,23	0,00	159 936,80
75	Autres produits de gestion courante	105 400,00	103 597,52	0,00	0,00	1 802,48
Total des recettes de gestion courante		7 477 732,94	7 360 046,84	41 528,99	0,00	76 157,11
76	Produits financiers	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
77	Produits exceptionnels	372 400,00	379 130,25	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 854 132,94	7 742 724,35	41 528,99	0,00	69 879,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	67 844,90	64 394,34			3 450,56
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		67 844,90	64 394,34			3 450,56
TOTAL		7 921 977,84	7 807 118,69	41 528,99	0,00	73 330,16
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		653 906,07				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	95 003,00	15 679,97	62 850,00	16 473,03
21	Immobilisations corporelles	3 010,00	0,00	0,00	3 010,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 075 663,10	2 018 387,83	472 656,60	584 618,67
	Total des dépenses d'équipement	3 173 676,10	2 034 067,80	535 506,60	604 101,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 056,76	63 056,76	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	392 900,00	352 653,77	0,00	40 246,23
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	7 100,00	7 100,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00			
	Total des dépenses financières	591 726,67	422 810,53	0,00	168 916,14
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 765 402,77	2 456 878,33	535 506,60	773 017,84
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	67 844,90	64 394,34		3 450,56
041	Opérations patrimoniales (1)	24 455,11	24 455,11		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	92 300,01	88 849,45	0,00	3 450,56
	TOTAL	3 857 702,78	2 545 727,78	535 506,60	776 468,40
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	259 589,11			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 521 439,38	258 328,20	918 753,68	344 357,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	785 000,00	785 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 041,41	100 000,00	0,00	1 041,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 407 480,79	1 143 328,20	918 753,68	345 398,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	546 468,98	197 956,32	0,00	348 512,66
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	62 578,11	62 578,11	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	618 047,09	268 712,56	0,00	349 334,53
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 025 527,88	1 412 040,76	918 753,68	694 733,44
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	222 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	846 308,90	829 624,56		16 684,34
041	Opérations patrimoniales (1)	24 455,11	24 455,11		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 092 764,01	854 079,67	0,00	238 684,34
	TOTAL	4 118 291,89	2 266 120,43	918 753,68	933 417,78
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 502 261,33		2 502 261,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 333 347,89		1 333 347,89
014	Atténuations de produits	1 501 799,24		1 501 799,24
65	Autres charges de gestion courante	1 294 757,00		1 294 757,00
66	Charges financières	145 306,51	0,00	145 306,51
67	Charges exceptionnelles	8 982,51	400 308,90	409 291,41
68	Dotations aux amortissements et provisions	60 000,00	429 315,66	489 315,66
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 846 454,48	829 624,56	7 676 079,04
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 056,76	7 049,48	70 106,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	352 653,77	0,00	352 653,77
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 018 387,83		2 018 387,83
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		29 908,90	29 908,90
204	Subventions d'équipements versés	15 679,97	0,00	15 679,97
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	7 100,00	0,00	7 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	24 455,11	24 455,11
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		27 435,96	27 435,96
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 456 878,33	88 849,45	2 545 727,78
	Pour information			259 589,11
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			259 589,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	170 242,00		170 242,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	589 618,68		589 618,68
73	Impôts et taxes	4 887 719,65		4 887 719,65
74	Dotations, subventions et participations	1 650 397,98		1 650 397,98
75	Autres produits de gestion courante	103 597,52		103 597,52
76	Produits financiers	3 547,26	0,00	3 547,26
77	Produits Exceptionnels	379 130,25	56 738,34	435 868,59
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	7 656,00	7 656,00
	Recettes de fonctionnement - Total	7 784 253,34	64 394,34	7 848 647,68
	Pour information			653 906,07
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	197 956,32	0,00	197 956,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 578,11		62 578,11
13	Subventions d'investissement	258 328,20	0,00	258 328,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	785 000,00	0,00	785 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		175 518,10	175 518,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	24 455,11	24 455,11
21	Immobilisations corporelles (5)	100 000,00	224 790,80	324 790,80
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 178,13	0,00	8 178,13
28	Amortissements des immobilisations		429 315,66	429 315,66
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 412 040,76	854 079,67	2 266 120,43
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 727 446,62	2 491 180,90	11 080,43	0,00	225 185,29
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	14 725,00	34 758,51	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	42 630,00	40 839,80	0,00	0,00	1 790,20
60613	Chauffage urbain	8 100,00	6 623,96	0,00	0,00	1 476,04
60618	Autres fournitures non stockables	47 000,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
60621	Combustibles	6 800,00	1 948,84	0,00	0,00	4 851,16
60622	Carburants	9 100,00	12 969,95	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 390,00	2 153,50	473,98	0,00	1 762,52
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	15,00	0,00	0,00	135,00
60631	Fournitures d'entretien	3 355,00	1 371,06	0,00	0,00	1 983,94
60632	Fournitures de petit équipement	11 807,00	5 362,45	0,00	0,00	6 444,55
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	2 673,38	0,00	0,00	1 326,62
60636	Vêtements de travail	2 800,00	556,22	0,00	0,00	2 243,78
6064	Fournitures administratives	4 715,00	4 494,45	0,00	0,00	220,55
6068	Autres matières et fournitures	7 365,00	14 256,28	345,30	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 747 000,00	1 739 499,64	0,00	0,00	7 500,36
6132	Locations immobilières	36 000,00	18 142,06	0,00	0,00	17 857,94
6135	Locations mobilières	900,00	1 745,93	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	39 200,00	30 819,54	2 016,00	0,00	6 364,46
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 878,00	5 166,28	392,40	0,00	6 319,32
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	15 350,00	4 180,15	1 269,00	0,00	9 900,85
615231	Entretien et réparations voiries	22 300,00	19 576,39	0,00	0,00	2 723,61
615232	Entretien et réparations réseaux	25 200,00	4 983,66	0,00	0,00	20 216,34
61551	Matériel roulant	35 550,00	45 979,97	5 559,05	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	3 200,00	372,43	157,00	0,00	2 670,57
6156	Maintenance	94 221,00	49 881,55	0,00	0,00	44 339,45
6161	Assurance multirisques	30 291,00	18 636,12	0,00	0,00	11 654,88
6168	Autres primes d'assurance	0,00	8 714,04	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	510,00	1 041,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 480,00	11 498,00	820,00	0,00	162,00
6185	Frais de colloques et séminaires	5 000,00	3 936,00	0,00	0,00	1 064,00
6188	Autres frais divers	5 130,00	611,06	0,00	0,00	4 518,94
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 300,00	1 962,89	0,00	0,00	337,11
6226	Honoraires	101 840,00	90 029,55	0,00	0,00	11 810,45
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	444,40	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 400,00	7 889,21	47,70	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	26 000,00	21 095,23	0,00	0,00	4 904,77
6237	Publications	2 595,00	1 695,20	0,00	0,00	899,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6238	Divers	3 000,00	430,00	0,00	0,00	2 570,00
6241	Transports de biens	0,00	-119,10	0,00	0,00	119,10
6247	Transports collectifs	3 200,00	2 422,00	0,00	0,00	778,00
6248	Divers	5 600,00	1 479,00	0,00	0,00	4 121,00
6251	Voyages et déplacements	6 450,00	8 221,09	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	24 180,00	18 189,37	0,00	0,00	5 990,63
6262	Frais de télécommunications	26 226,57	24 999,67	0,00	0,00	1 226,90
627	Services bancaires et assimilés	910,00	468,24	0,00	0,00	441,76
6281	Concours divers (cotisations...)	220 028,05	197 172,98	0,00	0,00	22 855,07
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 270,00	487,80	0,00	0,00	782,20
62878	A d'autres organismes	9 300,00	7 664,38	0,00	0,00	1 635,62
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 278,40	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	19 500,00	9 963,37	0,00	0,00	9 536,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 362 196,78	1 303 347,89	30 000,00	0,00	28 848,89
6218	Autre personnel extérieur	39 000,00	-2 028,24	30 000,00	0,00	11 028,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 729,05	3 777,99	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	17 973,44	17 829,83	0,00	0,00	143,61
6338	Autres impôts, taxes ...sur rémunérations	0,00	2 320,46	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	555 806,87	400 175,27	0,00	0,00	155 631,60
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	15 402,14	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	128 053,83	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	353 581,14	360 830,66	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	5 000,00	2 182,16	0,00	0,00	2 817,84
64138	Autres indemnités	0,00	1 475,18	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	164 602,89	167 358,63	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	154 485,22	148 368,88	0,00	0,00	6 116,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 804,94	16 434,65	0,00	0,00	2 370,29
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 213,23	39 552,37	0,00	0,00	2 660,86
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 558,21	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	55,87	0,00	0,00	944,13
6488	Autres charges	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	1 507 799,91	1 501 799,24	0,00	0,00	6 000,67
739211	Attributions de compensation	1 462 053,91	1 456 053,24	0,00	0,00	6 000,67
739223	Fonds de péréquation ressources communale:	45 746,00	45 746,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 357 008,24	1 293 757,00	1 000,00	0,00	62 251,24
6531	Indemnités	69 000,00	71 029,44	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 056,00	4 056,49	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 660,00	5 490,32	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	300,00	751,96	0,00	0,00	48,04
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	9 700,00	10 489,08	0,00	0,00	0,00
657363	SPA	43 472,24	36 986,71	0,00	0,00	6 485,53
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	1 226 320,00	1 164 953,00	1 000,00	0,00	60 367,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 954 451,55	6 590 085,03	42 080,43	0,00	322 286,09
66	Charges financières (b)	168 422,90	118 529,00	26 777,51	0,00	23 116,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	105 864,00	87 665,80	0,00	0,00	18 198,20
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	-1 441,10	-30 697,10	26 777,51	0,00	2 478,49
66115	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	0,00	2 239,31	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pou	62 000,00	59 320,99	0,00	0,00	2 679,01
67	Charges exceptionnelles (c)	103 302,00	8 982,51	0,00	0,00	94 319,49
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	8 839,31	0,00	0,00	1 160,69
678	Autres charges exceptionnelles	93 302,00	143,20	0,00	0,00	93 158,80
68	Dotations aux amortissements et aux provi:	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	221 398,56				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 507 575,01	6 777 596,54	68 857,94	0,00	661 120,53
023	Virement à la section d'investissement	222 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	846 308,90	829 624,56			16 684,34
675	Valeurs comptables des immobilisations cédée	224 790,80	224 790,80			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transfé	175 518,10	175 518,10			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	446 000,00	429 315,66			16 684,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 068 308,90	829 624,56			238 684,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 068 308,90	829 624,56			238 684,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 575 883,91	7 607 221,10	68 857,94	0,00	899 804,87
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	26 777,51
Montant de l'exercice 2017	30 697,10
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-3 919,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	194 030,20	166 384,24	3 857,76	0,00	23 788,20
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	194 030,20	166 384,24	3 857,76	0,00	23 788,20
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	570 273,00	589 618,68	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	4 400,00	4 067,30	0,00	0,00	332,70
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	142 000,00	138 835,94	0,00	0,00	3 164,06
70632	A caractère de loisirs	45 273,00	56 060,07	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	10 000,00	12 971,84	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	60 000,00	61 204,50	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	48 300,00	33 045,60	0,00	0,00	15 254,40
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Économies	10 000,00	9 772,59	0,00	0,00	227,41
70875	Par les communes membres du GFP	90 000,00	107 357,00	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements)	160 300,00	166 303,84	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 797 694,96	4 887 719,65	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 061 031,00	2 107 597,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	491 611,00	490 142,00	0,00	0,00	1 469,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	67 526,00	70 110,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Résultat	215 324,00	211 899,00	0,00	0,00	3 425,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 083,96	8 083,22	0,00	0,00	6 000,74
73221	FNGIR	292 710,00	292 396,00	0,00	0,00	314,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	15 409,00	15 409,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	1 605 000,00	1 656 418,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	35 000,00	35 215,43	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 810 334,78	1 612 726,75	37 671,23	0,00	159 936,80
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	102 113,00	102 113,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	747 212,00	747 212,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 000,00	784,05	0,00	0,00	1 215,95
7461	DGD	41 000,00	30 000,00	0,00	0,00	11 000,00
74718	Autres	57 600,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	42 604,00	12 374,07	23 090,00	0,00	7 139,93
7478	Autres organismes	513 792,78	372 820,63	14 581,23	0,00	126 390,92
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	154 013,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	100 000,00	86 690,00	0,00	0,00	13 310,00
74833	Etat - Compensation au titre de la GET (CVAE et CFE)	0,00	1 524,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	0,00	291,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	50 000,00	104 905,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	105 400,00	103 597,52	0,00	0,00	1 802,48
752	Revenus des immeubles	64 980,00	68 421,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	40 420,00	35 176,52	0,00	0,00	5 243,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		7 477 732,94	7 360 046,84	41 528,99	0,00	76 157,11
76	Produits financiers (b)	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
77	Produits exceptionnels (c)	372 400,00	379 130,25	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	0,24	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	2 766,24	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	864,00	0,00	0,00	1 136,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	370 400,00	370 400,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 099,77	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (6)	0,00	0,00			0,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs c	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 854 132,94	7 742 724,35	41 528,99	0,00	69 879,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	67 844,90	64 394,34			3 450,56
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	6 520,00	19 779,96			0,00
761	Différences sur réalisations (négatives) transféré	29 908,90	29 908,90			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	10 500,00	7 049,48			3 450,52
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et	20 916,00	7 656,00			13 260,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		67 844,90	64 394,34			3 450,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 921 977,84	7 807 118,69	41 528,99	0,00	73 330,16
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		653 906,07				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	95 003,00	15 679,97	62 850,00	16 473,03
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	6 403,00	0,00	0,00	6 403,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	3 600,00	0,00	3 600,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	65 000,00	15 679,97	39 250,00	10 070,03
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 010,00	0,00	0,00	3 010,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 010,00	0,00	0,00	3 010,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 56 (2)	4 000,00	495,60	0,00	3 504,40
	Opérations d'équipement n° 65 (2)	96 542,00	50 935,73	39 104,27	6 502,00
	Opérations d'équipement n° 74 (2)	1 452,00	251,71	0,00	1 200,29
	Opérations d'équipement n° 75 (2)	134 888,00	123 893,47	974,00	10 020,53
	Opérations d'équipement n° 81 (2)	10 000,00	2 352,00	7 648,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 956 (2)	69 607,00	46 047,78	0,00	23 559,22
	Opérations d'équipement n° 958 (2)	50 924,00	5 314,79	12 220,40	33 388,81
	Opérations d'équipement n° 959 (2)	94 770,01	50 571,16	14 636,52	29 562,33
	Opérations d'équipement n° 961 (2)	55 382,00	4 711,20	0,00	50 670,80
	Opérations d'équipement n° 965 (2)	673 380,00	673 379,46	0,00	0,54
	Opérations d'équipement n° 967 (2)	218 520,00	90 397,26	0,00	128 122,74
	Opérations d'équipement n° 969 (2)	101 775,00	101 775,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 970 (2)	40 009,00	29 655,85	1 245,82	9 107,33
	Opérations d'équipement n° 971 (2)	885 695,00	405 205,66	273 092,00	207 397,34
	Opérations d'équipement n° 974 (2)	374 093,09	339 804,50	34 288,59	0,00
	Opérations d'équipement n° 975 (2)	65 448,00	20 398,00	10 000,00	35 050,00
	Opérations d'équipement n° 976 (2)	19 200,00	13 241,84	1 500,00	4 458,16
	Opérations d'équipement n° 979 (2)	76 978,00	58 824,00	6 080,00	12 074,00
	Opérations d'équipement n° 980 (2)	36 000,00	0,00	6 000,00	30 000,00
	Opérations d'équipement n° 982 (2)	67 000,00	1 132,82	65 867,00	0,18
	Total des dépenses d'équipement	3 173 676,10	2 034 067,80	535 506,60	604 101,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 056,76	63 056,76	0,00	0,00
1312	Régions	63 056,76	63 056,76	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	392 900,00	352 653,77	0,00	40 246,23
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	17 085,68	0,00	0,00	17 085,68
1641	Emprunts en euros	375 814,32	352 653,77	0,00	23 160,55
26	Participations et créances rattachées à des participati	7 100,00	7 100,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	7 100,00	7 100,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
27638	Autres établissements publics	83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00			
	Total des dépenses financières	591 726,67	422 810,53	0,00	168 916,14
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 765 402,77	2 456 878,33	535 506,60	773 017,84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	67 844,90	64 394,34		3 450,56
	Charges transférées (6)	67 844,90	64 394,34		3 450,56

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	2 105,00	0,00	0,00
13912	Régions	0,00	4 444,48	0,00	0,00
13913	Départements	3 777,76	0,00	0,00	3 777,76
13916	Autres établissements publics locaux	400,00	0,00	0,00	400,00
13918	Autres	4 217,24	500,00	0,00	3 717,24
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	29 908,90	29 908,90	0,00	0,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	6 520,00	6 520,00	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 993,00	6 993,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	663,00	663,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements et aménagements	13 260,00	13 259,96	0,00	0,04
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 455,11	24 455,11	0,00	0,00
7638	Autres établissements publics	24 455,11	24 455,11	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		92 300,01	88 849,45	0,00	3 450,56
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 857 702,78	2 545 727,78	535 506,60	776 468,40
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		259 589,11			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 521 439,38	258 328,20	918 753,68	344 357,50
1311	Etat et établissements nationaux	422 914,14	0,00	307 467,00	115 447,14
1312	Régions	155 079,00	0,00	160 500,00	0,00
1313	Départements	364 707,24	48 000,00	84 846,20	231 861,04
13141	Communes membres du GFP	56 300,00	33 787,40	13 300,00	9 212,60
1318	Autres	32 179,00	0,00	28 656,00	3 523,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	38 484,04	0,00	0,00
1322	Régions	490 260,00	0,00	323 984,48	166 275,52
1323	Départements	0,00	63 056,76	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	25 000,00	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	785 000,00	785 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	785 000,00	785 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 041,41	100 000,00	0,00	1 041,41
2111	Terrains nus	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	1 041,41	0,00	0,00	1 041,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 407 480,79	1 143 328,20	918 753,68	345 398,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	609 047,09	260 534,43	0,00	348 512,66
10222	F.C.T.V.A.	511 468,98	164 781,51	0,00	346 687,47
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	33 174,81	0,00	1 825,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 578,11	62 578,11	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
276351	GFP de rattachement	9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		618 047,09	268 712,56	0,00	349 334,53
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 025 527,88	1 412 040,76	918 753,68	694 733,44
021	Virement de la section de fonctionnement	222 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	846 308,90	829 624,56		16 684,34
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	175 518,10	175 518,10		0,00
2132	Immeubles de rapport	174 481,90	174 481,90		0,00
2138	Autres constructions	39 498,00	39 498,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 810,90	10 810,90		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	1 011,88	1 011,88		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	31 780,61	50 130,89		0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 321,11	0,00		1 321,11
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	71 290,01		0,00
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	5 000,33	5 000,33		0,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67		0,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	14 922,17		1 630,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67		0,00
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	37 333,33		0,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	191,00		0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	45 775,93	28 401,43		17 374,50
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 636,12	4 636,12		0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 447,84	3 447,84		0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	952,82		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	459,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	28 591,57	28 591,57		0,00
28132	Immeubles de rapport	58 580,56	26 057,00		32 523,56
28141	Bâtiments publics	12 513,00	12 513,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	3 045,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	339,00		0,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	2 252,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 358,00	3 421,25		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 946,54	44 613,26		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div.	356,33	1 239,33		0,00
28182	Matériel de transport	22 415,20	25 284,10		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 632,31	20 597,72		0,00
28184	Mobilier	2 389,00	3 465,00		0,00
3188	Autres immobilisations corporelles	1 352,00	6 787,27		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 068 308,90	829 624,56		238 684,34
041	Opérations patrimoniales (5)	24 455,11	24 455,11		0,00
2041632	SPA - Bâtiments et installations	24 455,11	24 455,11		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 092 764,01	854 079,67		238 684,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 118 291,89	2 266 120,43	918 753,68	933 417,78
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		4 000,00	A 495,60	0,00	3 504,40	B 13 013,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	495,60	0,00	3 504,40	4 044,66
2128	Autres agencements et aménagements d	4 000,00	495,60	0,00	3 504,40	495,60
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	2 241,54
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 968,68
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	8 968,68

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 682,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-495,60	D-B	-4 331,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : ZONE NORDIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	96 542,00	50 935,73	39 104,27	6 502,00	749 779,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 616,00	8 675,03	35 648,27	3 292,70	57 771,59
2128	Autres agencements et aménagements d	9 495,00	0,00	9 495,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	38 121,00	8 675,03	26 153,27	3 292,70	32 390,19
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	19 689,60
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 691,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	48 926,00	42 260,70	3 456,00	3 209,30	692 007,94
2313	Constructions	48 926,00	42 260,70	3 456,00	3 209,30	604 828,26
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	87 179,68

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	58 899,00	0,00	58 899,00	0,00	356 313,92
13	Subventions d'investissement	58 899,00	0,00	58 899,00	0,00	356 313,92
1312	Régions	20 579,00	0,00	26 000,00	0,00	37 346,92
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	68 138,00
1322	Régions	38 320,00	0,00	32 899,00	5 421,00	57 400,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	160 629,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-50 935,73	D-B -393 465,61

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74

LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		1 452,00	^A 251,71	0,00	1 200,29	^B 35 616,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 452,00	251,71	0,00	1 200,29	1 873,20
2111	Terrains nus	0,00	251,71	0,00	0,00	1 873,20
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 452,00	0,00	0,00	1 452,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 25 647,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	25 647,38
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	659,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	15 087,09
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	9 901,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-251,71	D-B -9 968,66

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		134 888,00	^A 123 893,47	974,00	10 020,53	^B 126 256,22
20	Immobilisations incorporelles	948,00	1 026,00	0,00	0,00	3 078,00
2031	Frais d'études	948,00	1 026,00	0,00	0,00	3 078,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	133 940,00	122 867,47	974,00	10 098,53	123 178,22
2118	Autres terrains	133 940,00	107 552,47	974,00	25 413,53	107 863,22
2181	Installations générales, agencements et a	0,00	15 315,00	0,00	0,00	15 315,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		70 507,00	^C 0,00	69 536,00	971,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	70 507,00	0,00	69 536,00	971,00	0,00
1312	Régions	41 500,00	0,00	41 500,00	0,00	0,00
1313	Départements	15 707,00	0,00	14 736,00	971,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	13 300,00	0,00	13 300,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	^{C-A}	-123 893,47	^{D-B}	-126 256,22

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 922 580,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	74 010,42
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	74 010,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	848 570,34
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	433 007,60
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 220 003,73	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	220 003,73
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	99 781,73
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	120 222,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -702 577,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81

LIBELLE : SENTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis.	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		10 000,00	^A 2 352,00	7 648,00	0,00	^B 12 883,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 352,00	7 648,00	0,00	3 312,00
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	7 648,00	2 352,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	504,00	0,00	0,00	504,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 848,00	0,00	0,00	1 848,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	2 500,00	^C 0,00	2 500,00	0,00	^D 10 722,00	
13	Subventions d'investissement	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	10 722,00
1313	Départements	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 540,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 352,00	D-B	-2 161,09

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 661 773,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,20
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	659 147,03
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	655 220,15
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 926,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 742 181,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	742 181,34
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	253 801,05
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	219 519,66
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	100 770,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	36 730,71
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	131 359,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	+ 80 408,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		69 607,00	A 46 047,78	0,00	23 559,22	B 115 102,07
20	Immobilisations incorporelles	20 300,00	20 250,00	0,00	50,00	20 250,00
2031	Frais d'études	20 300,00	20 250,00	0,00	50,00	20 250,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 307,00	25 797,78	0,00	23 509,22	88 264,07
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 261,00	2 442,00	0,00	7 819,00	3 146,40
2158	Autres installations, matériel et outillage t	39 046,00	23 355,78	0,00	15 690,22	85 117,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-46 047,78	D-B -115 102,07

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		50 924,00	5 314,79	12 220,40	33 388,81	141 517,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 824,00	5 224,98	12 220,40	33 378,62	105 374,95
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	0,00	9 316,40	5 683,60	2 504,58
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	43 345,59
2135	Installat ⁿ générales, agencements, amén	8 051,00	5 224,98	0,00	2 826,02	38 575,65
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	8 954,36
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	2 793,06
2158	Autres installations, matériel et outillage t	27 773,00	0,00	2 904,00	24 869,00	9 036,11
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	165,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100,00	89,81	0,00	10,19	36 142,27
2313	Constructions	100,00	89,81	0,00	10,19	9 497,77
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	26 644,50

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-5 314,79	D-B -141 517,22

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959

LIBELLE : MATERIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		94 770,01	50 571,16	14 636,52	29 562,33	295 694,58
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	2 044,40	0,00	0,00	17 214,44
202	Frais réalisation documents urbanisme et	1 500,00	1 178,00	0,00	322,00	1 178,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	866,40	0,00	0,00	16 036,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 270,01	48 526,76	14 636,52	30 106,73	278 480,14
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	466,56	0,00	0,00	466,56
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	833,36
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 366,71
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	5 432,98
2158	Autres installations, matériel et outillage t	92 228,60	28 116,93	14 636,52	49 475,15	52 279,63
21758	Autres installations, matériel et outillage t	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,41
2181	Installations générales, agencements et e	0,00	0,00	0,00	0,00	520,80
2182	Matériel de transport	0,00	300,00	0,00	0,00	76 079,15
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	1 041,41	19 643,27	0,00	0,00	108 766,78
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 810,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		4 697,41	0,00	3 656,00	1 041,41	13 401,50
13	Subventions d'investissement	3 656,00	0,00	3 656,00	0,00	13 401,50
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 546,80
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
1318	Autres	3 656,00	0,00	3 656,00	0,00	2 854,70
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 041,41	0,00	0,00	1 041,41	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	1 041,41	0,00	0,00	1 041,41	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-50 571,16	D-B	-282 293,08

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961

LIBELLE : TRAVAUX ZI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		55 382,00	4 711,20	0,00	50 670,80	217 008,68
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 382,00	4 711,20	0,00	50 670,80	213 156,38
2112	Terrains de voirie	12 882,00	882,00	0,00	12 000,00	1 887,60
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	1 355,48
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	3 829,20	0,00	0,00	40 048,24
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	5 540,53
2151	Réseaux de voirie	42 500,00	0,00	0,00	42 500,00	12 339,60
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 054,50
2158	Autres installations, matériel et outillage t	0,00	0,00	0,00	0,00	142 930,43
21728	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30
2315	Installations, matériel et outillage techniq	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-4 711,20	D-B	-217 008,68

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 964
LIBELLE : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 285 052,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	96 456,43
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	95 775,24
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	681,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	188 595,77
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	170 269,37
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	18 326,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 334 763,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	334 763,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	108 858,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	152 705,00
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	73 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	+ 49 710,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965

LIBELLE : CHAMP PERROUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		673 380,00	^A 673 379,46	0,00	0,54	^B 1 773 379,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	138 380,00	138 379,46	0,00	0,54	138 379,46
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, n	138 380,00	138 379,46	0,00	0,54	138 379,46
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	535 000,00	535 000,00	0,00	0,00	1 535 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	535 000,00	535 000,00	0,00	0,00	1 535 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		143 000,00	^C 100 000,00	43 000,00	0,00	^D 100 000,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2111	Terrains nus	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-573 379,46	D-B	-1 673 379,46

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967

LIBELLE : AIGUENOIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		218 520,00	A 90 397,26	0,00	128 122,74	B 1 992 569,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	127 877,32
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	121 849,74
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	6 027,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 520,00	90 397,26	0,00	128 122,74	1 816 860,28
2135	Installat° générales, agencements, amén.	0,00	0,00	0,00	0,00	35 780,50
2151	Réseaux de voirie	218 520,00	90 397,26	0,00	128 122,74	1 781 079,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12
238	Avances et acomptes versés sur comman	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		490 025,48	C 50 000,00	291 085,48	148 940,00	D 895 238,12
13	Subventions d'investissement	490 025,48	50 000,00	291 085,48	148 940,00	847 406,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	38 085,48	0,00	0,00	38 085,48	437 406,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
1322	Régions	451 940,00	0,00	291 085,48	160 854,52	0,00
1341	Dotat° d'équipement des territoires rura	0,00	50 000,00	0,00	0,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12
238	Avances et acomptes versés sur comman	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-40 397,26	D-B	-1 097 331,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968

LIBELLE : LES MEULIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 52 699,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	52 699,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	52 699,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B -52 699,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969

LIBELLE : TRES HAUT DEBIT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Wandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		101 775,00	^A 101 775,00	0,00	0,00	^B 203 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	101 775,00	101 775,00	0,00	0,00	203 550,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et étude	101 775,00	101 775,00	0,00	0,00	203 550,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-101 775,00	D-B -203 550,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		40 009,00	A 29 655,85	1 245,82	9 107,33	B 802 457,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 009,00	29 655,85	1 245,82	9 107,33	802 457,54
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,64
21318	Autres bâtiments publics	40 009,00	29 655,85	1 245,82	9 107,33	771 856,34
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	26 008,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	206 937,76	C 126 540,80	19 610,20	60 786,76	D 245 915,80
13 Subventions d'investissement	206 937,76	126 540,80	19 610,20	60 786,76	245 915,80
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Départements	203 414,76	0,00	19 610,20	183 804,56	119 375,00
1318 Autres	3 523,00	0,00	0,00	3 523,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	38 484,04	0,00	0,00	38 484,04
1323 Départements	0,00	63 056,76	0,00	0,00	63 056,76
1328 Autres	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	+ 96 884,95	D-B -556 541,74

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971

LIBELLE : URBANISME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		885 695,00	A 405 205,66	273 092,00	207 397,34	B 731 719,26
20	Immobilisations incorporelles	885 695,00	405 205,66	273 092,00	207 397,34	729 716,82
202	Frais réalisation documents urbanisme et	885 695,00	405 205,66	273 092,00	207 397,34	695 096,82
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	34 620,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,44
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,44

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		353 885,14	C 33 787,40	214 687,00	105 410,74	D 293 517,66
13	Subventions d'investissement	353 885,14	33 787,40	214 687,00	105 410,74	293 517,66
1311	Etat et établissements nationaux	310 885,14	0,00	214 687,00	96 198,14	124 330,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	109 371,26
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 029,00
13141	Communes membres du GFP	43 000,00	33 787,40	0,00	9 212,60	33 787,40
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-371 418,26	D-B	-438 201,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^A	0,00	0,00	35 613,43 ^B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	35 613,43
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	25 935,60
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 677,83
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-35 613,43

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973

LIBELLE : TRAVAUX ZONES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 46 371,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	46 371,60
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	44 211,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	9 000,00	^C 0,00	0,00	9 000,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
1313	Départements	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -46 371,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		374 093,09	A 339 804,50	34 288,59	0,00	B 339 804,50
20	Immobilisations incorporelles	2 151,09	0,00	2 151,09	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 151,09	0,00	2 151,09	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	371 942,00	339 804,50	32 137,50	0,00	339 804,50
2128	Autres agencements et aménagements d	371 942,00	339 804,50	32 137,50	0,00	339 804,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	98 000,00	C 0,00	98 000,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	98 000,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-339 804,50	D-B	-339 804,50

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975

LIBELLE : MOBILITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP+DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		65 448,00	^A 20 398,00	10 000,00	35 050,00	^B 22 898,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 448,00	20 398,00	10 000,00	35 050,00	20 398,00
2135	Installat° générales, agencements, amén.	30 779,00	15 350,00	10 000,00	5 429,00	15 350,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 000,00	5 048,00	0,00	19 952,00	5 048,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t.	9 669,00	0,00	0,00	9 669,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	33 279,00	^C 0,00	20 280,00	12 999,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	33 279,00	0,00	20 280,00	12 999,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	33 279,00	0,00	20 280,00	12 999,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-20 398,00	D-B	-22 898,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		19 200,00	A 13 241,84	1 500,00	4 458,16	B 13 241,84
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00	6 352,54	1 500,00	1 147,46	6 352,54
2031	Frais d'études	9 000,00	6 352,54	1 500,00	1 147,46	6 352,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 200,00	6 889,30	0,00	3 310,70	6 889,30
2135	Installat° générales, agencements, amén.	10 200,00	6 889,30	0,00	3 310,70	6 889,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 59 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	59 200,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	59 200,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-13 241,84	D-B	+ 45 958,16

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978

LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 74 880,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	74 880,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	74 880,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	48 000,00	^C 48 000,00	0,00	0,00	^D 48 000,00	
13	Subventions d'investissement	48 000,00	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00
1313	Départements	48 000,00	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 48 000,00	D-B -26 880,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 979

LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		76 978,00	58 824,00	6 080,00	12 074,00	75 145,11
20	Immobilisations incorporelles	16 978,00	0,00	6 080,00	10 898,00	1 321,11
2031	Frais d'études	16 978,00	0,00	6 080,00	10 898,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 321,11
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	58 824,00	0,00	1 176,00	73 824,00
2135	Installat° générales, agencements, amén.	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	0,00	58 824,00	0,00	0,00	58 824,00
21758	Autres installations, matériel et outillage t	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-58 824,00	D-B	-75 145,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 980

LIBELLE : ENERGIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		36 000,00	^A 0,00	6 000,00	30 000,00	^B 39 602,80
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	39 602,80
21782	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	39 602,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		18 750,00	^C 0,00	12 500,00	6 250,00	^D 7 750,00
13	Subventions d'investissement	18 750,00	0,00	12 500,00	6 250,00	7 750,00
1311	Etat et établissements nationaux	18 750,00	0,00	12 500,00	6 250,00	7 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -31 852,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 981

LIBELLE : BATIMENT COTTAVOZ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 982
LIBELLE : OFFICE DE TOURISME INTERCO
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		67 000,00	^A 1 132,82	65 867,00	0,18	^B 1 132,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 000,00	1 132,82	65 867,00	0,18	1 132,82
21318	Autres bâtiments publics	67 000,00	1 132,82	65 867,00	0,18	1 132,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	25 000,00	^C 0,00	25 000,00	0,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
1318	Autres	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-1 132,82	D-B	-1 132,82

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2017)

Dépenses réelles	0,00	1 540 716,88	0,00	56 962,01	0,00	346 709,83	0,00	13 431,00	0,00	52 086,44	24 161,34	2 034 067,80
- Equipements municipaux (2)		1 299 263,42	0,00	56 962,01	0,00	346 709,83	0,00	13 431,00	0,00	51 043,36	10 623,73	1 778 233,37
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		241 453,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 043,06	13 337,91	255 834,43
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	70 506,75											70 506,75
Solde d'exécution reporté de 2017	259 589,11											259 589,11
Total dépenses	330 095,86	1 923 527,42	0,00	56 962,01	0,00	346 709,83	0,00	13 431,00	0,00	70 429,14	64 161,63	2 805 316,89
Total recettes	896 855,31	442 810,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526 454,55	100 000,00	2 266 120,43
Solde d'investissement	566 759,45	-1 480 716,85	0,00	-56 962,01	0,00	-346 709,83	0,00	-13 431,00	0,00	756 025,41	35 838,37	-539 196,46
RESTE A REALISER au 31/12/2018												
Total RAR dépenses	0,00	451 583,22	0,00	0,00	0,00	73 392,86	0,00	10 530,52	0,00	0,00	0,00	535 506,60
Total RAR recettes	0,00	784 198,68	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	918 753,68
SOLDE RAR d'investissement	0,00	332 615,46	0,00	0,00	0,00	57 506,14	0,00	-6 874,52	0,00	0,00	0,00	383 247,08

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2017)

Total dépenses	655 048,26	3 431 111,16	0,00	0,00	0,00	218 024,40	0,00	1 016 657,19	0,00	2 283 962,21	71 275,32	7 676 079,04
Total recettes	598 701,98	4 831 701,89	0,00	0,00	0,00	180 637,65	0,00	245 354,91	0,00	2 645 157,32	0,00	8 502 553,75
Solde de fonctionnement	-56 346,28	1 400 589,73	0,00	0,00	0,00	-37 386,75	0,00	-770 302,28	0,00	361 195,11	-71 275,32	826 474,71
RESTE A REALISER au 31/12/2018												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aména- gement et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		330 095,86	2 375 110,64	0,00	56 962,01	0,00	420 102,69	0,00	23 961,52	0,00	70 429,14	64 161,63	3 340 823,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	312 653,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 999,99	352 653,77
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	312 653,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 999,99	352 653,77
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 043,06	13 337,91	15 679,97
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 043,06	13 337,91	15 679,97
26	Participations et créances rattachées à des participa	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
261	Titres de participation	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
Opérations d'équipement		0,00	1 602 474,64	0,00	56 962,01	0,00	346 709,83	0,00	13 431,00	0,00	51 043,38	10 823,73	2 081 444,59
	56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495,60	0,00	495,60
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	43 070,21	0,00	0,00	0,00	7 865,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 935,73
	74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	251,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251,71
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	99 046,28	0,00	24 847,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 893,47
	81 SENTIERS	0,00	2 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 352,00
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 047,78	0,00	46 047,78
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	2 407,20	0,00	0,00	0,00	89,81	0,00	2 817,78	0,00	0,00	0,00	5 314,79
	959 MATERIELS	0,00	45 422,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 076,92	0,00	0,00	72,06	50 571,16
	961 TRAVAUX ZI	0,00	211,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 711,20
	965 CHAMP PERROUD	0,00	673 379,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	673 379,46
	967 AIGUENOIRE	0,00	90 397,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 397,26
	969 TRES HAUT DEBT	0,00	101 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 775,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	24 119,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 536,30	0,00	0,00	0,00	29 655,85
	971 URBANISME	0,00	436 147,60	0,00	32 114,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468 262,42
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	338 754,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 804,50
	975 MOBILITE	0,00	20 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 398,00
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	2 490,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 751,67	13 241,84
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	58 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 824,00
	982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	1 132,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 132,82
Dépenses d'ordre		70 506,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 342,70	0,00	88 849,45

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 051,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 342,70	0,00	64 394,34
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105,00
13912	Régions	4 444,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 444,48
13913	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13916	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	24 826,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 082,74	0,00	29 908,90
28041632	SPA - Bâtiments et installations	6 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 520,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 993,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 993,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663,00
281728	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 259,96	0,00	13 259,96
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	24 455,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 455,11
27638	Autres établissements publics	24 455,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 455,11
001	Solde d'exécution reporté de 2017	259 589,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 589,11

RECETTES

Total recettes d'investissement	896 855,31	1 227 009,25	0,00	0,00	0,00	130 899,00	0,00	3 655,00	0,00	826 454,55	100 000,00	3 184 874,11	
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 578,11	164 781,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 174,81	0,00	260 534,43	
10222	F.C.T.V.A.	0,00	164 781,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 781,51	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 174,81	0,00	33 174,81	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 578,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 578,11	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 178,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 178,13
276351	GFP de rattachement	0,00	8 178,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 178,13
Opérations d'équipement	0,00	258 328,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	358 328,20	
965	CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
967	AIGUENOIRE	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	126 540,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 540,80
971	URBANISME	0,00	33 787,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 787,40
978	STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
Recettes d'ordre	834 277,20	11 522,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 279,74	0,00	854 079,67	

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	809 822,09	11 522,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 279,74	0,00	829 624,56
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	175 518,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 518,10
2132	Immeubles de rapport	174 481,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 481,90
2138	Autres constructions	39 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 498,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 788,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 022,74	0,00	10 810,90
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	1 011,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,88
28031	Amortissements des frais d'études	48 429,16	1 701,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 130,89
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 290,01
28041463	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	5 000,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	14 922,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 922,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	27 501,43	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 401,43
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 636,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 636,12
28051	Concessions et droits similaires	3 447,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 447,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	952,82
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,00
281318	Autres bâtiments publics	28 591,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 591,57
28132	Immeubles de rapport	26 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 057,00
28141	Bâtiments publics	12 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	3 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 045,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 421,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 421,25
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	42 356,26	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257,00	0,00	44 613,26
28181	Installations générales, agencements et aménagements	1 239,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 239,33
28182	Matériel de transport	17 363,10	7 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 284,10
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 597,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 597,72
28184	Mobilier	3 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 465,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 787,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 787,27
041	Opérations patrimoniales	24 455,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 455,11
2041632	SPA - Bâtiments et installations	24 455,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 455,11

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		655 048,26	3 431 111,16	0,00	0,00	0,00	218 024,40	0,00	1 016 657,19	0,00	2 283 962,21	71 275,82	7 676 079,04
011	Charges à caractère général	-159 053,24	452 627,69	0,00	0,00	0,00	90 620,95	0,00	72 768,65	0,00	2 043 619,45	1 677,83	2 502 261,33
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	-789,28	1 326,58	0,00	0,00	0,00	1 145,03	0,00	827,91	0,00	32 248,27	0,00	34 758,51
60612	Énergie - Électricité	-516,29	9 591,27	0,00	0,00	0,00	5 501,76	0,00	7 873,73	0,00	18 389,33	0,00	40 839,80
60613	Chauffage urbain	-900,48	4 382,23	0,00	0,00	0,00	3 032,02	0,00	0,00	0,00	110,19	0,00	6 623,96
60618	Autres fournitures non stockables	-23 289,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 289,02	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 927,54	0,00	21,30	0,00	0,00	0,00	1 948,84
60622	Carburants	-393,64	1 199,81	0,00	0,00	0,00	3 256,23	0,00	542,67	0,00	8 364,88	0,00	12 969,95
60623	Alimentation	-211,03	504,73	0,00	0,00	0,00	84,48	0,00	2 148,96	0,00	100,34	0,00	2 627,48
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	40,72	0,00	0,00	0,00	736,50	0,00	504,81	0,00	89,03	0,00	1 371,06
60632	Fournitures de petit équipement	-1 261,59	2 391,13	0,00	0,00	0,00	1 121,02	0,00	1 366,87	0,00	1 745,02	0,00	5 362,45
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 673,38	0,00	2 673,38
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556,22	0,00	556,22
6064	Fournitures administratives	-649,01	4 380,06	0,00	0,00	0,00	257,05	0,00	361,21	0,00	145,14	0,00	4 494,45
6068	Autres matières et fournitures	-550,98	6 559,98	0,00	0,00	0,00	1 773,14	0,00	4 278,75	0,00	2 540,69	0,00	14 601,58
611	Contrats de prestations de services	-121 237,11	4 550,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 856 186,32	0,00	1 739 499,64
6132	Locations immobilières	-5 174,30	0,00	0,00	0,00	0,00	23 316,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 142,06
6135	Locations mobilières	0,00	492,53	0,00	0,00	0,00	859,00	0,00	258,32	0,00	136,08	0,00	1 745,93
61521	Terrains	2 016,00	25 900,00	0,00	0,00	0,00	2 244,17	0,00	0,00	0,00	2 675,37	0,00	32 835,54
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	392,40	1 849,82	0,00	0,00	0,00	1 831,76	0,00	1 403,44	0,00	81,26	0,00	5 558,88
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	3 353,93	0,00	0,00	0,00	684,88	0,00	1 079,36	0,00	330,98	0,00	5 449,15
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	2 250,12	0,00	0,00	0,00	6 451,01	0,00	0,00	0,00	10 875,26	0,00	19 576,39
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 983,66	0,00	4 983,66
61551	Matériel roulant	4 139,79	2 926,92	0,00	0,00	0,00	10 248,76	0,00	1 285,61	0,00	32 937,94	0,00	51 539,02
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264,00	0,00	0,00	0,00	265,43	0,00	529,43
6156	Maintenance	-1 532,37	25 430,65	0,00	0,00	0,00	4 740,54	0,00	5 419,69	0,00	15 823,04	0,00	49 881,55
6161	Assurance multirisques	0,00	17 630,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 005,94	0,00	18 636,12
6168	Autres primes d'assurance	0,00	8 592,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122,00	0,00	0,00	0,00	8 714,04
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	-59,00	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
6184	Versements à des organismes de formation	-780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00	0,00	12 706,00	0,00	0,00	0,00	12 318,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	3 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936,00
6188	Autres frais divers	0,00	449,49	0,00	0,00	0,00	161,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611,06
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	676,23	0,00	0,00	0,00	58,34	0,00	0,00	0,00	1 228,32	0,00	1 962,89
6226	Honoraires	-6 603,30	57 102,56	0,00	0,00	0,00	9 314,32	0,00	21 219,71	0,00	8 996,26	0,00	90 029,55
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444,40	444,40
6232	Fêtes et cérémonies	21,97	3 479,72	0,00	0,00	0,00	28,00	0,00	2 933,07	0,00	335,65	1 138,50	7 936,91
6236	Catalogues et imprimés	0,00	17 526,50	0,00	0,00	0,00	216,00	0,00	2 262,00	0,00	1 030,73	0,00	21 095,23
6237	Publications	0,00	968,00	0,00	0,00	0,00	151,20	0,00	576,00	0,00	0,00	0,00	1 695,20
6238	Divers	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00
6241	Transports de biens	-144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24,90	0,00	0,00	0,00	-119,10
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 760,00	0,00	0,00	0,00	662,00	0,00	2 422,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 479,00
6251	Voyages et déplacements	-498,82	3 536,46	0,00	0,00	0,00	121,40	0,00	2 110,87	0,00	2 951,18	0,00	8 221,09
6261	Frais d'affranchissement	-1 033,18	16 484,55	0,00	0,00	0,00	2 066,38	0,00	541,98	0,00	114,71	14,93	18 189,37
6262	Frais de télécommunications	0,00	14 381,62	0,00	0,00	0,00	2 465,17	0,00	1 850,23	0,00	6 302,65	0,00	24 999,67
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2,45	0,00	0,00	0,00	447,33	0,00	18,46	0,00	0,00	0,00	468,24
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	195 565,99	0,00	0,00	0,00	1 071,99	0,00	79,00	0,00	376,00	80,00	197 172,98
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487,80	0,00	0,00	0,00	487,80
62878	A d'autres organismes	0,00	5 866,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 797,79	0,00	7 664,38
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 278,40
63512	Taxes foncières	0,00	4 339,00	0,00	0,00	0,00	1 413,00	0,00	0,00	0,00	4 211,37	0,00	9 963,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	-302,00	772 690,95	0,00	0,00	0,00	56 665,05	0,00	284 570,73	0,00	219 723,16	0,00	1 333 347,89
6218	Autre personnel extérieur	-302,00	28 174,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,60	0,00	0,00	0,00	27 971,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 087,18	0,00	0,00	0,00	194,70	0,00	965,13	0,00	530,98	0,00	3 777,99
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	9 834,09	0,00	0,00	0,00	932,87	0,00	4 555,97	0,00	2 506,90	0,00	17 829,83
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	1 280,71	0,00	0,00	0,00	116,84	0,00	579,04	0,00	343,87	0,00	2 320,46
64111	Rémunération principale	0,00	255 052,37	0,00	0,00	0,00	2 382,80	0,00	29 986,56	0,00	112 753,54	0,00	400 175,27
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	9 830,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	843,48	0,00	4 728,54	0,00	15 402,14
64118	Autres indemnités	0,00	100 026,89	0,00	0,00	0,00	354,02	0,00	6 692,66	0,00	20 980,26	0,00	128 053,83
64131	Rémunérations	0,00	142 229,46	0,00	0,00	0,00	37 498,63	0,00	160 881,38	0,00	20 221,19	0,00	360 830,66
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	2 182,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 182,16
64138	Autres indemnités	0,00	446,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 028,68	0,00	0,00	0,00	1 475,18
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	84 030,34	0,00	0,00	0,00	11 766,49	0,00	53 870,47	0,00	17 691,33	0,00	167 358,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	93 071,65	0,00	0,00	0,00	1 635,85	0,00	16 095,83	0,00	37 565,55	0,00	148 368,88

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	6 473,79	0,00	0,00	0,00	1 774,86	0,00	7 648,45	0,00	537,55	0,00	16 434,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	36 901,73	0,00	0,00	0,00	7,99	0,00	1 153,17	0,00	1 489,48	0,00	39 552,37
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 069,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114,44	0,00	373,97	0,00	1 558,21
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,87	0,00	0,00	0,00	55,87
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 501 799,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 501 799,24
739211	Attributions de compensation	0,00	1 456 053,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456 053,24
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	45 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 746,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	549 776,14	0,00	0,00	0,00	70 718,00	0,00	659 214,00	0,00	12 339,86	1 709,00	1 294 757,00
6531	Indemnités	0,00	69 178,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850,78	0,00	71 029,44
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 056,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 056,49
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	5 490,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 490,32
6535	Formation	0,00	717,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34,00	0,00	0,00	0,00	751,96
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 489,08	0,00	10 489,08
657363	SPA	0,00	36 986,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 986,71
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	1 000,00	433 346,00	0,00	0,00	0,00	70 718,00	0,00	659 180,00	0,00	0,00	1 709,00	1 165 953,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-3 919,59	81 337,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 888,99	145 306,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	79 097,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 588,00	87 665,80
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 919,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 919,59
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	2 239,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 239,31
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 320,99	59 320,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	8 858,30	0,00	0,00	0,00	20,40	0,00	103,81	0,00	0,00	0,00	8 982,51
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	0,00	8 715,10	0,00	0,00	0,00	20,40	0,00	103,81	0,00	0,00	0,00	8 839,31
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	143,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143,20
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	Dépenses d'ordre	817 323,09	4 021,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 279,74	0,00	829 624,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	817 323,09	4 021,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 279,74	0,00	829 624,56
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	217 768,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 022,74	0,00	224 790,80
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en inv	176 518,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 518,10

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6811	Dotations aux amort. des Immos incorporelles et corporelles	424 036,93	4 021,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257,00	0,00	429 315,66

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		598 701,98	4 831 701,89	0,00	0,00	0,00	180 637,65	0,00	246 354,91	0,00	2 645 157,32	0,00	8 502 553,75
013	Atténuations de charges	-2 460,74	68 459,12	0,00	0,00	0,00	2 877,74	0,00	24 155,35	0,00	77 210,53	0,00	170 242,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	-2 460,74	68 459,12	0,00	0,00	0,00	2 877,74	0,00	24 155,35	0,00	77 210,53	0,00	170 242,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	-68 548,84	207 943,85	0,00	0,00	0,00	89 130,59	0,00	12 914,22	0,00	348 178,86	0,00	589 618,68
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 057,30	0,00	4 067,30
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	-2 332,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 168,26	0,00	138 835,94
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 060,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 060,07
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	57,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 914,22	0,00	0,00	0,00	12 971,84
70688	Autres prestations de services	-637,50	4 329,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 512,50	0,00	61 204,50
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 045,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 045,60
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	9 772,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 772,59
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	107 357,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 357,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes)	-65 579,02	86 427,14	0,00	0,00	0,00	24,92	0,00	0,00	0,00	145 430,80	0,00	166 303,84
73	Impôts et taxes	0,00	3 215 892,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 671 827,00	0,00	4 887 719,65
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 107 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 107 597,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	490 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 142,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	70 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 110,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	211 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 899,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
73211	Attribution de compensation	0,00	8 083,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 083,22
73221	FNGIR	0,00	292 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 396,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 409,00	0,00	15 409,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 656 418,00	0,00	1 656 418,00
7362	Taxes de séjour	0,00	35 215,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 215,43
74	Dotations, subventions et participations	-27 927,85	1 280 226,14	0,00	0,00	0,00	75 175,96	0,00	201 990,71	0,00	120 933,02	0,00	1 650 397,98
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	102 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 113,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	0,00	747 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	747 212,00
744	FCTVA	0,00	784,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784,05
7481	DGD	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
74718	Autres	-23 289,02	23 289,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	-3 410,00	29 405,07	0,00	0,00	0,00	3 840,00	0,00	5 629,00	0,00	0,00	0,00	35 464,07
7478	Autres organismes	-1 228,83	0,00	0,00	0,00	0,00	71 335,96	0,00	196 361,71	0,00	120 933,02	0,00	387 401,86
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	86 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 690,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	1 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	104 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 905,00
75	Autres produits de gestion courante	-2 318,30	47 244,46	0,00	0,00	0,00	13 453,36	0,00	7 294,63	0,00	37 923,37	0,00	103 597,52
752	Revenus des immeubles	0,00	32 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 381,00	0,00	68 421,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	-2 318,30	15 204,46	0,00	0,00	0,00	13 453,36	0,00	7 294,63	0,00	1 542,37	0,00	35 176,52
76	Produits financiers	0,00	3 547,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 547,26
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	0,00	3 547,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 547,26
77	Produits exceptionnels	0,00	8 388,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 741,84	0,00	379 130,25
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24	0,00	0,24
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	1 424,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 341,60	0,00	2 766,24
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 400,00	0,00	370 400,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 099,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 099,77
Recettes d'ordre		45 051,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 342,70	0,00	64 394,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 051,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 342,70	0,00	64 394,34
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	6 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 259,96	0,00	19 779,96
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en in	24 826,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 082,74	0,00	29 908,90
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	7 049,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 049,48
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporell	7 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 656,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	653 906,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 906,07

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	655 048,26	3 431 111,16	4 086 159,42
011 Charges à caractère général	-159 053,24	452 627,69	293 574,45
012 Charges de personnel et frais assimilés	-302,00	772 690,95	772 388,95
014 Atténuations de produits	0,00	1 501 799,24	1 501 799,24
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	817 323,09	4 021,73	821 344,82
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	549 776,14	550 776,14
66 Charges financières	-3 919,59	81 337,11	77 417,52
67 Charges exceptionnelles	0,00	8 858,30	8 858,30
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	60 000,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (1)	598 701,98	4 831 701,89	5 430 403,87
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	653 906,07	0,00	653 906,07
013 Atténuations de charges	-2 460,74	68 459,12	65 998,38
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 051,64	0,00	46 051,64
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	-68 548,84	207 943,85	139 395,01
73 Impôts et taxes	0,00	3 215 892,65	3 215 892,65
74 Dotations, subventions et participations	-27 927,85	1 280 226,14	1 252 298,29
75 Autres produits de gestion courante	-2 318,30	47 244,46	44 926,16
76 Produits financiers	0,00	3 547,26	3 547,26
77 Produits exceptionnels	0,00	8 388,41	8 388,41
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	3 431 111,16
011 Charges à caractère général	452 627,69
012 Charges de personnel et frais assimilés	772 690,95
014 Atténuations de produits	1 501 799,24
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 021,73
65 Autres charges de gestion courante	549 776,14
66 Charges financières	81 337,11
67 Charges exceptionnelles	8 858,30
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	60 000,00
RECETTES TOTALES (1)	4 831 701,89
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédé.	0,00
013 Atténuations de charges	68 459,12
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	207 943,85
73 Impôts et taxes	3 215 892,65
74 Dotations, subventions et participations	1 280 226,14
75 Autres produits de gestion courante	47 244,46
76 Produits financiers	3 547,26
77 Produits exceptionnels	8 388,41
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	121 795,13	96 229,27	218 024,40
011 Charges à caractère général	65 109,68	25 511,27	90 620,95
012 Charges de personnel et frais assimilés	56 665,05	0,00	56 665,05
65 Autres charges de gestion courante	0,00	70 718,00	70 718,00
67 Charges exceptionnelles	20,40	0,00	20,40
RECETTES TOTALES (1)	96 207,33	84 430,32	180 637,65
013 Atténuations de charges	2 877,74	0,00	2 877,74
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 130,59	0,00	89 130,59
74 Dotations, subventions et participations	1 840,00	73 335,96	75 175,96
75 Autres produits de gestion courante	2 359,00	11 094,36	13 453,36
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	26 205,12	95 590,01	96 229,27	0,00
011 Charges à caractère général	22 432,25	42 677,43	25 511,27	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 772,87	52 892,18	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	70 718,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	20,40	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	24,92	96 182,41	41 485,43	42 944,89
013 Atténuations de charges	0,00	2 877,74	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	24,92	89 105,67	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 840,00	30 391,07	42 944,89
75 Autres produits de gestion courante	0,00	2 359,00	11 094,36	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 016 657,19	1 016 657,19
011 Charges à caractère général	72 768,65	72 768,65
012 Charges de personnel et frais assimilés	284 570,73	284 570,73
65 Autres charges de gestion courante	659 214,00	659 214,00
67 Charges exceptionnelles	103,81	103,81
RECETTES TOTALES (1)	246 354,91	246 354,91
013 Atténuations de charges	24 155,35	24 155,35
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 914,22	12 914,22
74 Dotations, subventions et participations	201 990,71	201 990,71
75 Autres produits de gestion courante	7 294,63	7 294,63
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	2 217 445,11	45 170,46	21 346,64	2 283 962,21
011 Charges à caractère général	1 990 890,02	45 170,46	7 558,97	2 043 619,45
012 Charges de personnel et frais assimilés	205 935,49	0,00	13 787,67	219 723,16
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 279,74	0,00	0,00	8 279,74
65 Autres charges de gestion courante	12 339,86	0,00	0,00	12 339,86
RECETTES TOTALES (1)	2 560 849,93	48 589,89	35 717,50	2 645 157,32
013 Atténuations de charges	59 001,64	18 208,89	0,00	77 210,53
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 342,70	0,00	0,00	18 342,70
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	316 061,36	0,00	32 117,50	348 178,86
73 Impôts et taxes	1 671 827,00	0,00	0,00	1 671 827,00
74 Dotations, subventions et participations	120 933,02	0,00	0,00	120 933,02
75 Autres produits de gestion courante	3 942,37	30 381,00	3 600,00	37 923,37
77 Produits exceptionnels	370 741,84	0,00	0,00	370 741,84

CHAPITRES	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	2 135 658,78	81 786,33	45 170,46	21 346,64
011 Charges à caractère général	1 924 082,94	66 807,08	45 170,46	7 558,97
012 Charges de personnel et frais assimilés	191 199,24	14 736,25	0,00	13 787,67
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 036,74	243,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	12 339,86	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	2 159 513,67	401 336,26	48 589,89	35 717,50
013 Atténuations de charges	59 001,64	0,00	18 208,89	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 082,74	13 259,96	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	311 994,06	4 067,30	0,00	32 117,50
73 Impôts et taxes	1 656 418,00	15 409,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	120 933,02	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	2 742,37	1 200,00	30 381,00	3 600,00
77 Produits exceptionnels	3 341,84	367 400,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 828,69	69 447,13	71 275,82
011 Charges à caractère général	119,69	1 558,14	1 677,83
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1 709,00	0,00	1 709,00
66 Charges financières	0,00	67 888,99	67 888,99

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	7 626,66	330 095,86	1 915 900,76	2 253 623,28
Non individualisées en opérations	0,00	330 095,86	321 052,78	651 148,64
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	259 589,11	0,00	259 589,11
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	46 051,64	0,00	46 051,64
041 Opérations patrimoniales	0,00	24 455,11	0,00	24 455,11
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	312 653,78	312 653,78
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 299,00	1 299,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées à de	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	7 626,66	0,00	1 594 847,98	1 602 474,64
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00	0,00
971 URBANISME	0,00	0,00	63 056,76	63 056,76
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	1 026,00	1 026,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	2 044,40	2 044,40
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00
968 LES MEULIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
971 URBANISME	7 626,66	0,00	365 464,18	373 090,84
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	2 490,17	2 490,17
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	0,00	0,00	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	138 379,46	138 379,46
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	0,00	101 775,00	101 775,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	809,51	809,51
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	0,00	251,71	251,71
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	98 020,28	98 020,28
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00
81 SENTIERS	0,00	0,00	2 352,00	2 352,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00	2 407,20	2 407,20
959 MATERIELS	0,00	0,00	43 377,78	43 377,78
961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	211,20	211,20
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	90 397,26	90 397,26
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	24 119,55	24 119,55
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	1 050,00	1 050,00
975 MOBILITE	0,00	0,00	20 398,00	20 398,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	58 824,00	58 824,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00
981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00	0,00	0,00	0,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	0,00	1 132,82	1 132,82
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	42 260,70	42 260,70
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	535 000,00	535 000,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	896 855,31	442 810,57	1 339 665,88
Non affectées aux opérations	0,00	896 855,31	184 482,37	1 081 337,68
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	809 822,09	11 522,73	821 344,82
041 Opérations patrimoniales	0,00	24 455,11	0,00	24 455,11
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	62 578,11	164 781,51	227 359,62
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	8 178,13	8 178,13
Affectées aux opérations	0,00	0,00	258 328,20	258 328,20
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	0,00	0,00
81 SENTIERS	0,00	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	126 540,80	126 540,80
971 URBANISME	0,00	0,00	33 787,40	33 787,40
973 TRAVAUX ZONES	0,00	0,00	0,00	0,00
975 MOBILITE	0,00	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00
980 ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	1 915 900,76
Non individualisées en opérations	321 052,78
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	312 653,78
204 Subventions d'équipement versées	1 299,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
26 Participations et créances rattachées à de	7 100,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
N° Opérations	1 594 847,98
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
971 URBANISME	63 056,76
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	1 026,00
959 MATERIELS	2 044,40
967 AIGUENOIRE	0,00
968 LES MEULIERES	0,00
971 URBANISME	365 464,18
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 02

020
Administration
générale de la

976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	2 490,17
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00
980 ENERGIE	0,00
965 CHAMP PERROUD	138 379,46
969 TRES HAUT DEBIT	101 775,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00
65 ZONE NORDIQUE	809,51
74 GESTION DE L'ESPACE	251,71
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	98 020,28
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
81 SENTIERS	2 352,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 407,20
959 MATERIELS	43 377,78
961 TRAVAUX ZI	211,20
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	90 397,26
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	24 119,55
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	1 050,00
975 MOBILITE	20 398,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	58 824,00
980 ENERGIE	0,00
981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	1 132,82
65 ZONE NORDIQUE	42 260,70
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
965 CHAMP PERROUD	535 000,00
RECETTES TOTALES (1)	442 810,57
Non affectées aux opérations	184 482,37
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	11 522,73
041 Opérations patrimoniales	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	164 781,51

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 02

020
Administration
générale de la

13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
27 Autres immobilisations financières	8 178,13
Affectées aux opérations	258 328,20
65 ZONE NORDIQUE	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
81 SENTIERS	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	50 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	126 540,80
971 URBANISME	33 787,40
973 TRAVAUX ZONES	0,00
975 MOBILITE	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	48 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00
980 ENERGIE	0,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00
959 MATERIELS	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES	20 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (1)	56 962,01	56 962,01
N° Opérations	56 962,01	56 962,01
971 URBANISME	32 114,82	32 114,82
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	24 847,19	24 847,19

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (1)	346 709,83	346 709,83
N° Opérations	346 709,83	346 709,83
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	7 865,52	7 865,52
959 MATERIELS	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	338 754,50	338 754,50
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	89,81	89,81
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (1)	89,81	346 620,02
N° Opérations	89,81	346 620,02
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	7 865,52
959 MATERIELS	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	338 754,50
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	89,81	0,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	13 431,00	13 431,00
N° Opérations	13 431,00	13 431,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 817,78	2 817,78
959 MATERIELS	5 076,92	5 076,92
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	5 536,30	5 536,30
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	69 933,54	0,00	495,60	70 429,14
Non individualisées en opérations	19 385,76	0,00	0,00	19 385,76
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	18 342,70	0,00	0,00	18 342,70
204 Subventions d'équipement versées	1 043,06	0,00	0,00	1 043,06
N° Opérations	50 547,78	0,00	495,60	51 043,38
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 250,00	0,00	0,00	20 250,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	495,60	495,60
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	25 797,78	0,00	0,00	25 797,78
959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00
961 TRAVAUX ZI	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	826 454,55	0,00	0,00	826 454,55
Non affectées aux opérations	826 454,55	0,00	0,00	826 454,55
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 279,74	0,00	0,00	8 279,74
10 Dotations, fonds divers et réserves	33 174,81	0,00	0,00	33 174,81
16 Emprunts et dettes assimilées	785 000,00	0,00	0,00	785 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (1)	52 605,58	17 327,96	495,60
Non individualisées en opérations	6 125,80	13 259,96	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	5 082,74	13 259,96	0,00
204 Subventions d'équipement versées	1 043,06	0,00	0,00
N° Opérations	46 479,78	4 068,00	495,60
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 250,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	495,60
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	25 797,78	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	833 Préservation du milieu naturel
959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00
961 TRAVAUX ZI	432,00	4 068,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	8 036,74	818 417,81	0,00
Non affectées aux opérations	8 036,74	818 417,81	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	8 036,74	243,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	33 174,81	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	785 000,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	20 299,27	43 862,36	64 161,63
Non individualisées en opérations	13 337,91	39 999,99	53 337,90
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	39 999,99	39 999,99
204 Subventions d'équipement versées	13 337,91	0,00	13 337,91
N° Opérations	6 961,36	3 862,37	10 823,73
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	3 862,37	3 862,37
959 MATERIELS	72,06	0,00	72,06
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	6 889,30	0,00	6 889,30
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	100 000,00	0,00	100 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	100 000,00	0,00	100 000,00
965 CHAMP PERROUD	100 000,00	0,00	100 000,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR.: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 077 173,02									
1641 Emprunts en euros (total)					6 077 173,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5,5	5,70984		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3,8	3,8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4,02	4,02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4,55	4,65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3,82	3,82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4,46	4,48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2,78	2,82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2,5	2,52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		26/03/2012	300 000,00	F		4,2	4,26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4,35	4,36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2,25	1,85547		A	C	N	A-1
617461	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4,1	4,1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3,7	3,90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3,41	3,41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR/05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1,68	1,56858		T	X	O	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0,82	0,811		A	X	N	A-1
A0117726000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/09/2017		25/11/2017	238 105,00	F		1,57	1,40305		A	X	N	A-1
5510261/13825	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	19/02/2018		25/09/2018	785 000,00	F		1,62	1,62728		T	X	N	A-1
Total général					6 077 173,02									

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total:)		0,00		3 099 375,60					1 005 987,14	87 665,80	0,00	26 777,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 099 375,60					1 005 987,14	87 665,80	0,00	26 777,51
0015282/001-1	N	0,00		46 844,94	4,17	F		5,70984	7 955,94	3 014,05	0,00	2 361,76
10316456861-1	N	0,00		0,00	0,00	F		3,8002	46 138,23	1 753,20	0,00	0,00
2570701	N	0,00		99 939,64	2,67	F		4,02222	30 772,16	5 254,61	0,00	1 673,99
75184-1	N	0,00		117 456,40	3,58	F		4,65188	26 207,18	6 241,94	0,00	2 538,52
00000539793	N	0,00		159 301,24	5,25	F		3,82462	23 237,79	6 972,99	0,00	4 634,44
3288703	N	0,00		115 824,59	20,58	F		4,48326	17 297,46	5 650,62	0,00	947,06
11029030	N	0,00		152 729,08	6,25	F		2,82516	19 494,41	4 854,31	0,00	3 300,38
358192	N	0,00		0,00	0,00	F		2,52292	1 537,44	24,09	0,00	0,00
413303	N	0,00		183 047,53	8,00	F		4,26897	18 872,61	8 185,99	0,00	64,07
8848569	N	0,00		58 041,69	7,50	F		4,36661	6 411,41	2 700,07	0,00	42,08
5021665-421398	N	0,00		115 761,92	16,08	F		1,85547	6 809,52	2 145,00	0,00	2 025,83
617481	N	0,00		143 400,65	9,58	F		4,1116	11 735,41	6 181,67	0,00	996,24
MON280189EUR	N	0,00		83 383,15	9,75	F		3,90778	6 790,99	3 336,44	0,00	1 028,39
MON281070EUR	N	0,00		391 808,79	10,00	F		3,41187	32 431,56	14 466,60	0,00	1 113,39
MON504295EUR/05	N	0,00		0,00	0,00	F		1,56858	693 333,36	8 569,00	0,00	0,00
A0116240000	N	0,00		434 144,91	12,33	F		0,811	31 547,74	3 772,11	0,00	2 402,99
A0117726000	N	0,00		221 019,32	13,08	F		1,40305	17 085,68	623,04	0,00	3 238,67
5510261/13825	N	0,00		776 671,75	19,50	F		1,62728	8 328,25	3 921,07	0,00	209,70
Total général		0,00		3 099 375,60					1 005 987,14	87 665,80	0,00	26 777,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple . Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 099 375,60					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	60 000,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Provision pour risques pour en cas de déficit de	60 000,00	12/03/2018	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	60 000,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		448 964,00	359 703,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		392 900,00	352 653,77
1631	Emprunts obligataires remboursables in fine	17 085,68	0,00
1641	Emprunts en euros	375 814,32	352 653,77
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		56 064,00	7 049,48
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 500,00	7 049,48
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	45 564,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	359 703,25	535 506,60	259 589,11	1 154 798,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 223 468,98	III 635 450,11
Ressources propres externes de l'année (a)		555 468,98	206 134,45
10222	Dotations, fonds divers et réserves	511 468,98	164 781,51
10226	Dotations, fonds divers et réserves	35 000,00	33 174,81
276351	Autres immobilisations financières	9 000,00	8 178,13
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		668 000,00	429 315,66
2802	Amortissement des immobilisations	1 011,88	1 011,88
28031	Amortissement des immobilisations	31 780,61	50 130,89
28033	Amortissement des immobilisations	1 321,11	0,00
28041412	Amortissement des immobilisations	71 290,01	71 290,01
28041483	Amortissement des immobilisations	5 000,33	5 000,33
28041512	Amortissement des immobilisations	16 666,67	16 666,67
28041632	Amortissement des immobilisations	16 552,17	14 922,17
2804172	Amortissement des immobilisations	16 666,67	16 666,67
2804173	Amortissement des immobilisations	37 333,33	37 333,33
2804181	Amortissement des immobilisations	191,00	191,00
280421	Amortissement des immobilisations	45 775,93	28 401,43
280422	Amortissement des immobilisations	4 636,12	4 636,12
28051	Amortissement des immobilisations	3 447,84	3 447,84
28121	Amortissement des immobilisations	952,82	952,82
28128	Amortissement des immobilisations	459,00	459,00
281318	Amortissement des immobilisations	28 591,57	28 591,57
28132	Amortissement des immobilisations	58 580,56	26 057,00
28141	Amortissement des immobilisations	12 513,00	12 513,00
28151	Amortissement des immobilisations	189,00	3 045,00
281532	Amortissement des immobilisations	339,00	339,00
281571	Amortissement des immobilisations	2 252,00	2 252,00
281578	Amortissement des immobilisations	3 358,00	3 421,25
28158	Amortissement des immobilisations	41 946,54	44 613,26
28181	Amortissement des immobilisations	356,33	1 239,33
28182	Amortissement des immobilisations	22 415,20	25 284,10
28183	Amortissement des immobilisations	18 632,31	20 597,72
28184	Amortissement des immobilisations	2 389,00	3 465,00
28188	Amortissement des immobilisations	1 352,00	6 787,27
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	222 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	635 450,11	918 753,68	0,00	62 578,11	1 616 781,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 154 798,96
Ressources propres disponibles	IV 1 616 781,90
Solde	V = IV - II (3) + 461 982,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 779 188,65	Recettes issues de la TEOM		
60226	Vêtements de travail	0,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 656 418,00
60611	Eau et assainissement	99,45	Dotations et participations reçues		
60612	Énergie - Électricité	1 962,11	7478	Autres organismes	115 933,02
60613	Chauffage urbain	-26,46	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	70	Produits des services, du domaine e	295 993,73
60622	Carburants	1 892,08	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	138 835,94
60623	Alimentation	34,50	70688	Autres prestations de services	24 757,50
60631	Fournitures d'entretien	30,21	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	132 400,29
60632	Fournitures de petit équipement	105,50	73	Impôts et taxes	0,00
60633	Fournitures de voirie	602,28	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00
60636	Vêtements de travail	242,96	75	Autres produits de gestion courante	2 742,37
6064	Fournitures administratives	93,74	752	Revenus des immeubles	2 400,00
6068	Autres matières et fournitures	106,56	7588	Autres produits divers de gestion courante	342,37
611	Contrats de prestations de services	1 734 949,21	77	Produits exceptionnels	4 341,84
61521	Terrains	430,00	7714	Recouvrement sur créances admises en non	0,24
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	81,26	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations	1 341,60
615231	Entretien et réparations voiries	63,54	775	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00
61551	Matériel roulant	7 598,98	013	Atténuations de charges	59 001,64
6156	Maintenance	14 585,46	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	59 001,64
6161	Assurance multirisques	1 005,94			
6188	Autres frais divers	0,00			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 198,32			
6226	Honoraires	5 309,14			
6232	Fêtes et cérémonies	244,67			
6247	Transports collectifs	662,00			
6251	Voyages et déplacements	2 918,43			
6261	Frais d'affranchissement	77,65			
6262	Frais de télécommunications	2 747,33			
6281	Concours divers (cotisations...)	376,00			
62878	A d'autres organismes	1 797,79			
63512	Taxes foncières	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	191 199,24			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	436,80			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 061,12			
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	287,38			
64111	Rémunération principale	103 850,09			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	4 125,29			
64118	Autres indemnités	20 440,96			
64131	Rémunérations	10 557,07			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 380,19			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 309,79			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	52,85			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 359,33			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	338,37			
65	Autres charges de gestion courante	12 339,86			
6531	Indemnités	1 850,78			
65548	Autres contributions	10 489,08			
	Total des dépenses réelles	1 982 727,75		Total des recettes réelles	2 134 430,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	26 803,75	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	5 168,90
675	Valeurs comptables des immobilisations céd	7 168,90	7761	Différences sur réalisations (négatives) trans	5 168,90
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	19 634,85			
	Total des dépenses d'ordre	26 803,75		Total des recettes d'ordre	5 168,90
	TOTAL GENERAL	2 009 531,50		TOTAL GENERAL	2 139 599,50

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	47 522,84		Dotations et subventions reçues	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 043,06			
	Opérations d'équipement	46 479,78			
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	46 047,78			
	959 MATERIELS	0,00			
	961 TRAVAUX ZI	432,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers		024	Produits de cessions	0,00
	Total des dépenses réelles	47 522,84		Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	5 168,90	040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	26 803,75
192	<i>Plus ou moins-value sur cession d'immobilisè</i>	5 168,90	2158	<i>Autres installations, matériel et outillage tech</i>	7 168,90
			28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	746,82
			28132	<i>Immeubles de rapport</i>	2 662,00
			281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	83,25
			28158	<i>Autres installations, matériel et outillage tech</i>	11 172,00
			28181	<i>Installations générales, agencements et amé</i>	883,00
			28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	4 087,78
	Total des dépenses d'ordre	5 168,90		Total des recettes d'ordre	26 803,75
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	52 691,74		TOTAL GENERAL DES RECETTES	26 803,75

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2018	SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	527 096,37	0,00	
01/01/2018	PROJET DE TERRITOIRE	500,46	0,00	
01/01/2018	PROJET DE TERRITOIRE	250,98	0,00	
01/01/2018	CHAMP PERROUD / E2G	138 380,00	0,00	
11/01/2018	2 VELOS ELECTRIQUES KALHOFF PRO CONNECT	5 048,00	0,00	10
12/01/2018	SUBVENTION DISPOSITIF D'AIDE FISAC - D ET B CHARPENTE	4 153,07	0,00	5
15/01/2018	TRAVAUX AMENAGEMENT RESERVES EAU AU MOLLARD - CORBEL - TRAVAUX P	16 069,86	0,00	
15/01/2018	TRAVAUX CAPTAGE ET DISTRIBUTION D'EAU- LES NANTETS - DESERT-TX P	15 315,00	0,00	
16/01/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	0,00	10
16/01/2018	SUBVENTION DISPOSITIF D'AIDE FISAC -NELFRED	1 299,00	0,00	5
17/01/2018	VOLETS ROULANTS CRECHE SLP	2 268,00	0,00	10
23/01/2018	RACCORDEMENT ELEC POSE PRISES EXTERIEURES VEHICULES / VELOS ELEC	1 350,00	0,00	10
25/01/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 328,88	0,00	
25/01/2018	PANNEAU CLOTURE RIGIDE + POTEAU - ATELIER TECHNIQUE	1 020,00	0,00	
31/01/2018	PANNEAUX SIGNALETIQUES REZO POUCE	3 607,00	0,00	
01/02/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 232,00	0,00	
13/02/2018	TRACEUR IPF 770 - BAHN2301 - 03527629	4 080,00	0,00	10
15/02/2018	2 BORNES VEHICULES ELECTRIQUES ET 1 PRISE 220 V	8 178,98	0,00	10
16/02/2018	MODIFICATION PLAN + MARQUAGE ZI GRANGE VENIN + TOTEM + MARQUAGE	882,00	0,00	
19/02/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF BORGEY FREDERIC	47,80	0,00	1
19/02/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF GUYOTOT PATRICK	52,50	0,00	1
19/02/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF GUYOTOT JACQUES	52,50	0,00	1
22/02/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	10 560,00	0,00	
22/02/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 800,00	0,00	
23/02/2018	STORES VENITIENS CCCC + PANNEAUX ETERNITE ABRI VELOS	1 387,20	0,00	
26/02/2018	ETUDE ZAC CHMAP PERROUD - REMBOURSEMENT ETUDES	38 379,46	0,00	
26/02/2018	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	3 360,00	0,00	
26/02/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	7 718,40	0,00	
26/02/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	6 884,88	0,00	
01/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	7 680,00	0,00	
01/03/2018	ACQUISITION MATERIEL SITE NORDIQUE	5 460,72	0,00	10
05/03/2018	CRECHE DE ST JOSEPH	466,56	0,00	
09/03/2018	EXTRACTEUR DE MIEL	23 500,00	0,00	10
12/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	1 080,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/03/2018	RAYONNAGES ATELIERS SERVICE ENFANCE ARCHIVES CRECHE ST JO SLP ET	1 134,00	0,00	10
16/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	189,36	0,00	
16/03/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 304,30	0,00	
16/03/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	4 070,57	0,00	
16/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	377,34	0,00	
19/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	12 192,00	0,00	
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
22/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	111,60	0,00	
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
22/03/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BOYEUR COLLECTIF	42,86	0,00	1
29/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	15 681,41	0,00	
29/03/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	21 645,00	0,00	
09/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF	100,00	0,00	1
09/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF	100,00	0,00	1
09/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF	100,00	0,00	1
09/04/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	108,00	0,00	
10/04/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	0,00	6
10/04/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 195,04	0,00	
10/04/2018	TRAVAUX AMENAGEMENT RESERVES EAU AU MOLLARD - CORBEL - TRAVAUX P	1 785,54	0,00	
12/04/2018	TRAVAUX AMENAGEMENT CHEMIN MENARDIERE - LES PINS ENTREMONT LE VIEU	8 160,00	0,00	
12/04/2018	TRAVAUX elargissement chemin le Desert- ENTREMONT LE VIEUX- TRAV	7 080,00	0,00	
17/04/2018	CONNECTEUR I PARAPHEUR	420,00	0,00	1
24/04/2018	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC GOUTS ET SAV	2 334,60	0,00	5
24/04/2018	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC BRG 2	1 888,52	0,00	5
27/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF GIRARD	70,50	0,00	1
27/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF GIRARD	7,00	0,00	1
27/04/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF GIRARD	77,50	0,00	1
14/05/2018	DALLES BETON MIRIBEL ET SLP	1 454,88	0,00	10
14/05/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	7 704,00	0,00	
15/05/2018	ANNONCES LEGALES MARCHE PARKING DU FOYER DE SKI DE FOND	733,42	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/05/2018	Etude géotechnique d'avant projet pour extension du bat techniqu	2 490,17	0,00	
18/05/2018	ANNONCES LEGALES - REHABILITATION PARKING FOYER DE SKI DE FOND D	367,40	0,00	3
18/05/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	450,97	0,00	
22/05/2018	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - SASU NENA	744,08	0,00	5
22/05/2018	TRAVAUX VIA FERRATA / REMPL TEMOINS EXISTATNS PAR JUUGES /PLAQUE	948,00	0,00	
25/05/2018	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	50 725,16	0,00	
28/05/2018	SIGNALETIQUE / PANNEAU ROUTIER AVEC FLECHE ORIENTABLE + CONES	495,60	0,00	
28/05/2018	SIGNALETIQUE / PANNEAU ROUTIER AVEC FLECHE ORIENTABLE + CONES	495,60	0,00	
28/05/2018	SIGNALETIQUE / PANNEAU ROUTIER AVEC FLECHE ORIENTABLE + CONES	495,60	0,00	
29/05/2018	EXTENSION PLATEFORME BOIS STC	498,37	0,00	
29/05/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	19 305,00	0,00	
01/06/2018	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	2 294,16	0,00	
06/06/2018	ETUDE TECH ET FINANCIERE IMPLATAION COLONNES ENTERREES OU SEMI E	11 850,00	0,00	3
10/06/2018	EXTENSION PLATEFORME BOIS STC	2 616,44	0,00	
13/06/2018	ordinateur portable SERVICES	2 823,60	0,00	5
14/06/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	8 639,52	0,00	
14/06/2018	EXTENSION PLATEFORME BOIS STC	747,56	0,00	
18/06/2018	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC BOUCHERIE EN	4 217,64	0,00	5
21/06/2018	EMA	34,45	0,00	
22/06/2018	TRAVAUX VIA FERRATA / REMPL TEMOINS EXISTATNS PAR JUUGES /PLAQUE	158,00	0,00	
22/06/2018	TRAVAUX VIA FERRATA / REMPL TEMOINS EXISTATNS PAR JUUGES /PLAQUE	1 848,00	0,00	
28/06/2018	ORDINATEUR POUR LOCAL ARCHIVES - WORKSTATION ZBR6	429,60	0,00	1
04/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	14 820,00	0,00	
05/07/2018	ORDINATEUR OFFICE STD OLPD	898,80	0,00	5
06/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	7 626,66	0,00	
06/07/2018	ETUDE TECH ET FINANCIERE IMPLATAION COLONNES ENTERREES OU SEMI E	8 400,00	0,00	3
09/07/2018	50 BACS 660 L OCCASION + 10 BORNES DE TRI ECOVERT OCCASION	6 750,00	0,00	10
11/07/2018	STRUCTURE PRO TENT MODUL 3X3 M + PARAOIS MODULAIRES /IMPRESSION	5 934,29	0,00	10
13/07/2018	ANNONCES LEGALES MARCHE PARKING DU FOYER DE SKI DE FOND	1 050,00	0,00	
16/07/2018	CONVENTION THD ISERE - ANNEE 2018	101 775,00	0,00	30
17/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	3 908,64	0,00	
23/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	10 368,00	0,00	
26/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	19 812,00	0,00	
27/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	1 950,00	0,00	
30/07/2018	LICENCE ADOBE ILLUSTRATOR	260,40	0,00	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/07/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	540,00	0,00	
10/08/2018	TRAVAUX VIA FERRATA / REMPL TEMOINS EXISTATNS PAR JUUGES /PLAQUE	-158,00	0,00	
10/08/2018	TRAVAUX VIA FERRATA / REMPL TEMOINS EXISTATNS PAR JUUGES /PLAQUE	158,00	0,00	
14/08/2018	LICENCE OFFICE STD OLPD POUR PC PORTABLE CCCC	606,00	0,00	1
16/08/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	10 542,28	0,00	
16/08/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	14 656,19	0,00	
16/08/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	3 564,00	0,00	
16/08/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 270,18	0,00	
16/08/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	6 230,18	0,00	
22/08/2018	MARQUAGE AU SOL ZI / PARKING CC / DECHETTERIE /	3 186,00	0,00	15
22/08/2018	10 TABLES POLYPRO	658,80	0,00	1
03/09/2018	EXTRACTEUR DE MIEL	35 324,00	0,00	10
05/09/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	588,00	0,00	
06/09/2018	MARQUAGE AU SOL ZI / PARKING CC / DECHETTERIE /	643,20	0,00	15
10/09/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 668,00	0,00	
10/09/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	3 272,72	0,00	
10/09/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	4 216,36	0,00	
11/09/2018	SIGNALETIQUE / PANNEAU ROUTIER AVEC FLECHE ORIENTABLE + CONES	-495,60	0,00	
14/09/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	3 920,35	0,00	
14/09/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	9 262,56	0,00	
18/09/2018	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	6 153,06	0,00	
19/09/2018	Pose d'une barrière de sécurité sentier du COZON -05/07/2018	504,00	0,00	
26/09/2018	PLATEFORME OM ST JOSEPH DE RIVIERE	1 698,00	0,00	
27/09/2018	50 BACS OM 660 L - OCCASION	3 900,00	0,00	10
27/09/2018	SCANNER A3 EPSON - + ECRAN CONTROLE POUR LES ARCHIVES	2 936,87	0,00	5
28/09/2018	MISSION D'ASSITSANCE CONSTRUCTION SIEGE OTI	2 730,00	0,00	
01/10/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	3 084,60	0,00	
01/10/2018	SERVEUR HPE PROLIANT ML 350	12 134,40	0,00	2
05/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 159,88	0,00	
05/10/2018	CHAMP PERROUD / E2G	100 000,00	0,00	
05/10/2018	CHAMP PERROUD / E2G	-100 000,00	0,00	
05/10/2018	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	3 102,00	0,00	
08/10/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	1 560,00	0,00	
08/10/2018	PANNEAUX SIGNALETIQUES REZO POUCE	7 293,00	0,00	
09/10/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	13 448,03	0,00	15
09/10/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	39 947,05	0,00	15
10/10/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	32 114,82	0,00	
10/10/2018	MISE EN ACCESSIBILITE SALLE NOTRE DAME - NOTRE HONORAIRE N° 1	900,00	0,00	3

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/10/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	36 256,42	0,00	
15/10/2018	STATION DE RELEVAGE EU AIGUENOIRE	1 239,25	0,00	
15/10/2018	BASCULE /CAPTEUR NUMERIQUE CDL/CUVETTE PLATE / CALES - PLATEFORM	8 267,16	0,00	15
16/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	3 757,50	0,00	
16/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	8 879,65	0,00	
16/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	4 472,27	0,00	
24/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	5 443,03	0,00	
24/10/2018	MISSION D'ASSITSANCE CONSTRUCTION SIEGE OTI	4 350,00	0,00	
24/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	5 443,03	0,00	
24/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 446,00	0,00	
24/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	4 238,76	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 260,00	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 267,20	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 188,00	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 625,81	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 669,09	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 362,11	0,00	
25/10/2018	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 851,20	0,00	
26/10/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	1 050,00	0,00	15
26/10/2018	ANNONCES LEGALES MARCHE PARKING DU FOYER DE SKI DE FOND	-1 050,00	0,00	
29/10/2018	ACQUISITION MATERIEL SITE NORDIQUE	945,24	0,00	10
30/10/2018	CAFETIERE GRANDE CAPACITE ISOTHERM	396,93	0,00	1
30/10/2018	TRAVAUX RDC BATIMENT LA DIAT	1 900,40	0,00	10
31/10/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	733,42	0,00	15
31/10/2018	ANNONCES LEGALES MARCHE PARKING DU FOYER DE SKI DE FOND	-733,42	0,00	
31/10/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	367,40	0,00	15
02/11/2018	RAQUETTES A NEIGE SITE NORDIQUE	1 224,00	0,00	10
02/11/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	202 055,55	0,00	15
02/11/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	4 475,48	0,00	15
02/11/2018	ANNONCES LEGALES - REHABILITATION PARKING FOYER DE SKI DE FOND D	-367,40	0,00	3
05/11/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF/CANEVER	45,08	0,00	1
05/11/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF/CANEVER	135,24	0,00	1
05/11/2018	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE BROYEUR COLLECTIF/CANEVER	45,08	0,00	1
09/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	480,92	0,00	
09/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	497,64	0,00	
09/11/2018	Réfection local OM Résidence Aprilis	744,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/11/2018	INTEGRATION DES DONNEES URBA - STP	1 178,00	0,00	2
22/11/2018	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	5 910,14	0,00	
28/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	4 200,00	0,00	
28/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	4 200,00	0,00	
28/11/2018	MISSION D'ASSITSANCE CONSTRUCTION SIEGE OTI	1 132,82	0,00	
29/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	1 432,20	0,00	
29/11/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	7 852,14	0,00	
03/12/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	24 890,38	0,00	15
03/12/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	28 664,87	0,00	15
03/12/2018	CHENIL.E. CABLE LIMITEUR DE DIRECTION/ SITE NORDIQUE	235,56	0,00	1
04/12/2018	panneaux affichage RH + COMPTA + ECO	72,06	0,00	10
04/12/2018	panneaux affichage RH + COMPTA + ECO	63,66	0,00	10
04/12/2018	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	28 191,74	0,00	
04/12/2018	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	2 068,00	0,00	
04/12/2018	panneaux affichage RH + COMPTA + ECO	824,98	0,00	10
04/12/2018	Installation d'un onduleur on line sur le module SOLARIS de la c	809,51	0,00	6
05/12/2018	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	10 338,00	0,00	
05/12/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	5 592,91	0,00	15
05/12/2018	REHABILITATION PARKING DESERT	10 590,00	0,00	15
20/12/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	6 084,00	0,00	
20/12/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	4 680,00	0,00	
20/12/2018	MISSION AMO PLUI CCCC	4 560,00	0,00	
21/12/2018	UPGRADE SERVEUR POUR BERGER LEVRAULT	2 970,00	0,00	10
27/12/2018	ACQUISITION MATERIEL NORDIQUE	1 162,80	0,00	6
31/12/2018	SCANNER A3 EPSON - + ECRAN	-217,84	0,00	5
31/12/2018	CONTROLE POUR LES ARCHIVES VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	6 418,81	0,00	
Divers				
17/12/2018	participation AFCL 2018	7 100,00	0,00	
TOTAL GENERAL		1 958 579,54	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
01/01/2018	TRAVAUX AGRANDISSEMENT CHARTREUSE PRECISION	449 358,68	20	292 075,00	157 283,68	300 000,00	142 716,32
16/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
23/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	145,68	40,00	-105,68
31/12/2018	LOCAL TECHNIQUE ZI ACQUISITION A. MR BELMONT	216 049,52		0,00	39 498,00	17 400,00	-22 098,00
31/12/2018	CHARTREUSE PRECISION ACQUISITION BATIMENT	177 323,53	20	168 423,96	0,00	50 000,00	50 000,00
Mise à disposition							
06/02/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
06/02/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
06/02/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
06/02/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	71,02	20,00	-51,02
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
13/03/2018	LOMBRICOMPOSTEURS 21 UNITES	1 462,10	10	369,00	48,72	20,00	-28,72
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	145,68	40,00	-105,68
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
22/03/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	145,68	40,00	-105,68
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	145,68	40,00	-105,68
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
03/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
16/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
16/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	145,68	40,00	-105,68
16/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
16/04/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
25/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
25/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
25/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
25/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
25/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
25/05/2018	50 COMPOSTEURS 570 HL + BIO SEAU 7 L	3 642,00	10	0,00	72,84	20,00	-52,84
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/05/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
12/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
21/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
21/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
21/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
21/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
21/06/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
10/08/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
11/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
24/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/09/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	144,94	40,00	-104,94
09/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
09/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
24/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
29/10/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
04/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
17/12/2018	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU 2018	7 608,90	6	0,00	72,47	20,00	-52,47
31/12/2018	LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	369,00	48,72	20,00	-28,72
31/12/2018	LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	369,00	48,72	20,00	-28,72
Mises à la réforme							
01/01/2018	ACQUISITION FOURGON BOXER	5 000,00	10	2 000,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
01/01/2018	DIVERS TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	6 833,93	10	6 833,93	0,00	0,00	0,00
02/10/2018	GARAGES OM	17 466,08	20	13 099,50	4 366,58	0,00	-4 366,58
02/10/2018	LOCAL ADMINISTRATIF	5 376,45	20	3 763,48	1 612,97	0,00	-1 612,97
02/10/2018	TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENTS	3 327,63	10	666,00	2 661,63	0,00	-2 661,63
02/10/2018	STATION DE TRANSIT GARAGE OM	17 959,41		0,00	17 959,41	0,00	-17 959,41
02/10/2018	AIRE DE STOCKAGE	7 908,39		0,00	7 908,39	0,00	-7 908,39
09/10/2018	ETAGERE SALLE DES TRIBUNES POUR LE BEBEBUS	420,87	10	420,87	0,00	0,00	0,00
09/10/2018	MOBILIER BEBEBUS	977,90	10	977,90	0,00	0,00	0,00
09/10/2018	TABLE BAC A SABLE	121,92	10	121,92	0,00	0,00	0,00
11/10/2018	RADIO GENDARMERIE	828,92	7	828,92	0,00	0,00	0,00
11/10/2018	BACS OM 2006	7 229,82	5	7 229,82	0,00	0,00	0,00
16/10/2018	SIGNALETIQUE POINTS DE RECYCLAGE	16 000,00	20	8 000,00	8 000,00	0,00	-8 000,00
16/10/2018	BACS OM 2004 CCCG	5 238,48	6	5 238,48	0,00	0,00	0,00
16/10/2018	COMPOSTEURS	12 892,88	10	11 603,00	1 289,88	0,00	-1 289,88
16/10/2018	COMPOSTEURS 2010	12 773,28	6	12 773,28	0,00	0,00	0,00
18/10/2018	LOGICIEL MAGNUS ORACLE	315,74	2	315,74	0,00	0,00	0,00
18/10/2018	LOGICIEL BELLE ILE AIGA BEBEBUS	3 034,25	2	3 034,25	0,00	0,00	0,00
18/10/2018	LICENCE MIB SUPPL ERIC	48,00	1	48,00	0,00	0,00	0,00
18/10/2018	ARTAUD LOGICIEL	1 554,80	2	1 554,80	0,00	0,00	0,00
25/10/2018	EMAGNUS COMPOSTEURS 2016	3 525,20		0,00	3 099,44	0,00	-3 099,44
TOTAL GENERAL		1 808 955,46					112 909,12

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	370 400,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	224 790,80

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/11/2018	FACTURE OP AVANCE SUR PARTICIPATION N° 1 - 2014	535 000,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
			0,00	
TOTAL GENERAL		535 000,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	7 784 253,34
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 784 253,34
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- la « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ASSOC C.O.R.A.C. Comite Org. Rallye Auto Chartreus	1 300.00€	SUBVENTION RALLYE DE CHARTREUSE
Association ASSOC. FEES ET LUTINS	101 001.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE
Association ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENT	73 507.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE A L'AADEC
Association ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	66 945.00€	SUBVENTION 2018 VERSEE
Association ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	750.00€	SUBVENTION FESTIVAL DES NUITS D'ETE
Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	103 003.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE
Association CHARTREUSE SPORT NATURE	1 500.00€	SUBVENTION CHARTREUSE TRAIL FESTIVAL
Association Chartreuse Tourisme	22 950.00€	COTISATION ANNUELLE CHARTREUSE TOURSIME
Association Chartreuse Tourisme	1 600.00€	SUBVENTION GRAND DUC 2018
Association RADIO COULEUR CHARTREUSE	12 000.00€	SUBVENTION RADIO COULEUR CHARTREUSE
Association SKI NORDIQUE CHARTROUSIN	2 500.00€	SPONSORING JULES LAPIERRE
Association SKI NORDIQUE CHARTROUSIN	1 300.00€	SUBVENTION FETE DU BIATHLON
Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	151 233.00€	SUBVENTION 2018 VERSEE
Association VITADANSE	1 000.00€	SUBVENTION POUR LES 15 ANS DE VITADANSE
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	90 882.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR ALSH
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	19 000.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR LAEP
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	5 000.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE POUR CRPE
CHARTREUSE MONTAGNE	1 000.00€	SUBVENTION 39EME RALLYE CHAM
COMITE DES FETES L'EPHEMERE	15 000.00€	SUBVENTION FESTIVAL LE GRAND SON
COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	1 400.00€	SUBVENTION FESTIVAL LIVE IN CHARTREUSE
INITIATIVE PAYS VOIRONNAIS	10 000.00€	SUBVENTION 2018
INSTINC TAF	3 000.00€	SUBVENTION 2018 ZYGOMATIC
LE SOU DES ECOLES DE ST LAURENT DU PONT	1 000.00€	SUBVENTION TRAIL DES 3 COUVENTS
MEMOIRES DES ENTREMONT	1 000.00€	SUBVENTION POUR EVENEMENT AUTOUR ARMISTICE 1918
OT COEUR DE CHARTREUSE	320 100.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE A L'OTI
QUEST AMERICAIN	1 400.00€	SUBVENTION QUEST AMERICAIN
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	146 223.00€	SUBVENTION ANNUELLE VERSEE AU PAJ
SOLFASIRC	950.00€	SUBVENTION FESTIVALS ARTS DU CIRQUE
TENNIS CLUB DE CHARTREUSE	400.00€	SUBVENTION TOURNOI OPEN DE CHARTREUSE
VELO TOUT TERRAIN CHARTREUSE	1 000.00€	SUBVENTION FESTIV VELO MONTEE DE LA CHAPELLE
Communes		
COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE	36 986.71€	SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE BUREAUX
Autres		
CHARTREUSE GAMING	300.00€	SUBVENTION COMPETITION DE JEUX VIDEO
CHARTREUSE GYM	1 200.00€	SUBVENTION POUR CHAMPIONNAT REGIONAL DE GYMNASTIQUE INDIVIDUEL

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS	
(article L. 2313-1 du CGCT)	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHARTREUSE NORDIQUE	1 000.00€	SUBVENTION CHALLENGES DES NOCTURNES
CLUB DES SPORTS DE ST PIERRE DE CHARTREUSE	1 400.00€	SUBVENTION CRITERIUM NATIONAL DE SKI BOSSES
INITIATIVE SAVOIE	1 709.00€	SUBVENTION 2018
LES PASSEURS D'HISTOIRES	1 400.00€	SUBVENTION ANIMATION ET SPECTACLES VOIE SARDE
TOTAL GENERAL	1 201 939,71	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0,94	7,94	4,94	2	6,94
Attaché	A	2	0	2	0	1	1
Rédacteur	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur ppal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal 2ème classe	B	0	0	0	0	1	1
Adjoint administratif	C	0	0,94	0,94	0,94	0	0,94
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0,54	11,54	9,41	0	9,41
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	3	0	3	1,87	0	1,87
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,54	1,54	1,54	0	1,54
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4	0	4	3	0	3
FILIERE SOCIALE (d)		0	3,33	3,33	0	2,15	2,15
Infirmière de classe normale	A	0	0,8	0,8	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	2,15	2,15
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0,8	1,8
Infirmière	A	0	0	0	0	0,8	0,8
Psychologue de classe normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0,76	1	1,76
Animateur	B	1	0	1	0	1	1

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation	C	0	0,76	0,76	0,76	0	0,76
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20	5,57	25,57	16,11	5,95	22,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/C0102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	889	0,00		CDI
Infirmière	A	MS	538	0,00		CDD
Technicien Principal 2ème classe	B	ADM	377	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	581	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	347	0,00		CDD
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				66 679,75		
Attaché	A	ADM	512	0,00		CDD
Rédacteur	B	ADM	471	0,00		CDD
Agents saisonniers au péage	C	ENC		13 787,57	Saisonnier	CDD
Agent social	C	S	347	0,00	Remplacement	
Adjoint technique	C	TECH	349	0,00	Remplacement	CDD
Agents saisonniers à l'espace nordique	N	ENC		52 892,18	Saisonnier	CDD
Agent d'entretien	N	TECH	358	0,00		
TOTAL GENERAL				66 679,75		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE - POLE TERTIAIRE 3838
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2003	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE ASSOC. FEES ET LUTINS	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE Association ASSOC. FEES ET LUTINS	Association	
01/01/2003	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL		
01/01/2003	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association	
09/04/2018	OT COEUR DE CHARTREUSE	OT COEUR DE CHARTREUSE	Association	320 100,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délégations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	EPIC COEUR DE CHARTREUSE			SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement.	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	COOPERATIVE LAITIERE	01/01/2017		20004011100094	SPA	oui
	COTTAVOZ	01/01/2018		20004011100102	SPA	oui
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 117 291,89	2 805 316,89	535 506,60	776 468,40
RECETTES	4 118 291,89	2 266 120,43	918 753,68	933 417,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 575 883,91	7 676 079,04	0,00	899 804,87
RECETTES	8 575 883,91	8 502 553,75	0,00	73 330,16

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE COTTAVOZ N°SIRET : 20004011100102				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 250 000,00	43 273,24	360 000,00	2 846 726,76
RECETTES	3 250 000,00	0,00	360 000,00	2 890 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.**2 - COOPERATIVE LAITIERE (1)**

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE N°SIRET : 20004011100094				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 057 060,96	942 935,74	12 000,00	102 125,22
RECETTES	1 057 060,96	942 321,27	25 000,00	89 739,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 500,00	9 852,54	0,00	15 647,46
RECETTES	25 500,00	26 000,00	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.**2 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE (1)**

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	768 076,00	55 673,59	67 008,32	645 394,09
RECETTES	768 076,00	122 681,91	0,00	645 394,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18
RECETTES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

2 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 357,49	12 391,38	0,00	19 966,11
RECETTES	32 357,49	21 027,57	0,00	11 329,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	229 473,48	114 124,50	0,00	115 348,98
RECETTES	229 473,48	154 169,48	0,00	75 304,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 136,79	19 061,56	0,00	4 075,23
RECETTES	23 136,79	16 508,79	0,00	6 628,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	980 862,34	813 570,95	0,00	167 291,39
RECETTES	980 862,34	933 594,31	0,00	47 268,03

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES (1)

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES N°SIRET : 20004011100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	202 304,35	184 088,38	0,00	18 215,97
RECETTES	202 304,35	119 198,44	0,00	83 105,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	161 258,44	140 573,82	0,00	20 684,62
RECETTES	161 258,44	140 573,82	0,00	20 684,62

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 450 227,48	4 062 740,78	974 514,92	4 412 971,78
RECETTES	9 451 227,48	3 487 858,41	1 303 753,68	4 659 615,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 091 291,41	8 865 283,91	0,00	1 226 007,50
RECETTES	10 091 291,41	9 867 974,42	0,00	223 316,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 541 518,89	12 928 024,69	974 514,92	5 638 979,28
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 542 518,89	13 355 832,83	1 303 753,68	4 882 932,38

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	21 451 770,00	1,831	2,270	5,000	486 955,00	7,017
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16 799 561,00	4,229	2,790	4,887	468 708,00	9,323
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	595 302,00	1,466	5,480	4,981	32 623,00	6,521
Cotisation foncière des entreprises	3 973 768,00	3,998	27,070	2,694	1 075 699,00	6,799
TOTAL	42 820 401,00	2,954			2 063 985,00	7,409

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019









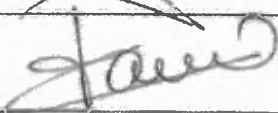







Affiché le

SLOX


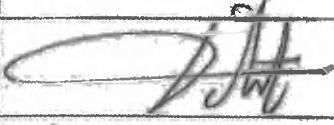


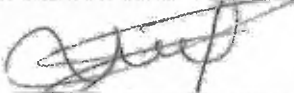
ID : 038-200040111-20190411-19_47CA-BF

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE	Pouvoir donné à M CLARET Jean-Paul
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 038-200040111-20190411-19_47CA-BF

Certifié exécutoire par le **Président, Denis SEJOURNE**, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19 et de la publication le

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100094

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.20	A7 - Etat des charges transférées	X	
p.21	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.22	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.23	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.24	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.25	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.26	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.27	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.28	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.30	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.31	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.32	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.33	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.34	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.35	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.37	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.38	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.39	D2 - Arrêté et signatures	X	

Résultats budgétaires de l'exercice

30003 - COOPERATIVE LAITIERE 4C

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 057 060,96	25 500,00	1 082 560,96
Titres de recette émis (b)	942 321,27	26 000,00	968 321,27
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	942 321,27	26 000,00	968 321,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 057 060,96	25 500,00	1 082 560,96
Mandats émis (f)	754 469,88	9 852,54	764 322,42
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	754 469,88	9 852,54	764 322,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	187 851,39	16 147,46	203 998,85
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

50003 - COOPERATIVE LAITIERE 4C

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif COOPERATIVE LAITIERE 4C					
Investissement	-188 465,86		187 851,39		-614,47
Fonctionnement			16 147,46		16 147,46
Sous-Total	-188 465,86		203 998,85		15 532,99
TOTAL II	-188 465,86		203 998,85		15 532,99
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-188 465,86		203 998,85		15 532,99

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	10 500,00	500,00	9 352,54	0,00	647,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non	10 000,00	0,00	9 352,54	0,00	647,46
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 500,00	500,00	9 352,54	0,00	647,46
023	Virement à la section d'investissement	15 000,00	0,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 000,00	0,00			15 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 000,00	0,00			15 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 500,00	500,00	9 352,54	0,00	15 647,46
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	9 352,54
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	9 352,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 500,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	25 500,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		25 500,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 500,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 500,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R-002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	177 189,44	101 136,51	12 000,00	64 052,93
2313	Constructions	177 189,44	101 136,51	12 000,00	64 052,93
Total des dépenses d'équipement		177 189,44	101 136,51	12 000,00	64 052,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	666 666,70	653 333,37	0,00	13 333,33
1641	Emprunts en euros	666 666,70	653 333,37	0,00	13 333,33
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		666 666,70	653 333,37	0,00	13 333,33
TOTAL DEPENSES REELLES		843 856,14	754 469,88	12 000,00	77 386,26
041	Opérations patrimoniales (7)	24 738,96	0,00		24 738,96
21318	Autres bâtiments publics	24 738,96	0,00		24 738,96
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 738,96	0,00		24 738,96
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		868 595,10	754 469,88	12 000,00	102 125,22
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		188 465,86			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	182 322,00	157 321,27	25 000,00	0,73
1312	Régions	89 449,00	89 448,27	0,00	0,73
1313	Départements	67 873,00	67 873,00	0,00	0,00
1318	Autres	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	835 000,00	785 000,00	0,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	835 000,00	785 000,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 017 322,00	942 321,27	25 000,00	50 000,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 017 322,00	942 321,27	25 000,00	50 000,73
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		15 000,00	0,00		15 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	24 738,96	0,00		24 738,96
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	24 738,96	0,00		24 738,96
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 738,96	0,00		39 738,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 057 060,96	942 321,27	25 000,00	89 739,69
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)					785 000,00									
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)					785 000,00									
1363449	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/02/2018		01/07/2019	785 000,00	F		2,2	2,97852		A	F	N	A-1
Total général					785 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		785 000,00					0,00	0,00	0,00	9 352,54
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)		0,00		785 000,00					0,00	0,00	0,00	9 352,54
1363449	N	0,00		785 000,00	19,58	F		2,97852	0,00	0,00	0,00	9 352,54
Total général		0,00		785 000,00					0,00	0,00	0,00	9 352,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à écourir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie: Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	785 000,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt:		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié							Intérêts	Capital	
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié							

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA 2018
---	---------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		666 666,70	653 333,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		666 666,70	653 333,37
1641	Emprunts en euros	666 666,70	653 333,37
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	653 333,37	12 000,00	188 465,86	853 799,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 000,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		15 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	853 799,23
Ressources propres disponibles	25 000,00
Solde	V = IV - II (4)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A8

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	3 824,69	0,00	
23/01/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	8 830,13	0,00	
09/02/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	3 907,10	0,00	
12/02/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 230,00	0,00	
12/02/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	18 734,36	0,00	
28/03/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 187,50	0,00	
07/05/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	9 764,00	0,00	
07/05/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	17 938,35	0,00	
26/07/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	3 354,26	0,00	
27/07/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	19 373,52	0,00	
27/09/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	-25 887,40	0,00	
10/12/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 756,95	0,00	
12/12/2018	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	2 000,12	0,00	
TOTAL GENERAL		66 013,58	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	26 000,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	26 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
8028 Autres engagements reçus					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
Engagements reçus des entreprises					1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00
2018	BAIL EMPHYTEOTIQUE COOPERATIVE LAITIERE	COOPERATIVE LAITIERE DES ENTREMONTS	22	12	1 170 623,68	1 144 623,68	26 000,00

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00				
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - COOPERATIVE LAITIERE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 057 060,96	942 935,74	12 000,00	102 125,22
RECETTES	1 057 060,96	942 321,27	25 000,00	89 739,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 500,00	9 852,54	0,00	15 647,46
RECETTES	25 500,00	26 000,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 057 060,96	942 935,74	12 000,00	102 125,22
RECETTES	1 057 060,96	942 321,27	25 000,00	89 739,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 500,00	9 852,54	0,00	15 647,46
RECETTES	25 500,00	26 000,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 082 560,96	952 788,28	12 000,00	117 772,68
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 082 560,96	968 321,27	25 000,00	89 239,69

(1) Y compris les rattachements.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
 Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES : Pour : 32
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLOW

ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

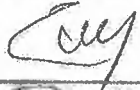
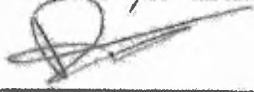

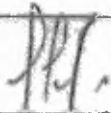












Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL <i>donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON</i>	

II - ANNEXES

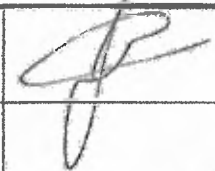

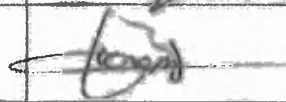

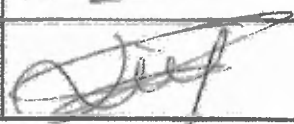
II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD <i>pouvoir donné à Gérard</i> DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON <i>pouvoir donné à Patrick</i> FALCON	
Gérard ARBOR <i>donne pouvoir à Brigitte</i> BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER <i>donne pouvoir à</i> CÉDRIC MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER <i>donne pouvoir à</i> Bertrand PICHON MARTIN	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019 Reçu en préfecture le 18/04/2019 Affiché le 18/04/2019 ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 18/04/19.

A Entre-Deux-Guiers, le 19/04/19



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100037

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.20	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.21	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.22	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.23	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.24	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.25	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
p.26	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.27	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.28	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.31	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.32	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.33	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.35	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.36	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

Résultats budgétaires de l'exercice

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	768 076,00	118 313,24	886 389,24
Titres de recette émis (b)	61 574,00	111 083,06	172 657,06
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	61 574,00	111 083,06	172 657,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	768 076,00	118 313,24	886 389,24
Mandats émis (f)	55 673,59	79 142,86	134 816,45
Annulations de mandats (g)		578,20	578,20
Depenses nettes (h = f - g)	55 673,59	78 564,66	134 238,25
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 900,41	32 518,40	38 418,81
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	61 107,91		5 900,41		67 008,32
Fonctionnement	-32 518,40		32 518,40		
Sous-Total	28 589,51		38 418,81		67 008,32
TOTAL II	28 589,51		38 418,81		67 008,32
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	28 589,51		38 418,81		67 008,32

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annuels
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	24 774,84	17 544,66	0,00	0,00	7 230,18
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 185,50	0,00	0,00	814,50
60612	Énergie - Électricité	9 374,84	9 652,34	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	694,86	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	313,03	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	8,14	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	83,61	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 593,09	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 900,00	3 479,61	0,00	0,00	3 420,39
6226	Honoraires	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6241	Transports de biens	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	434,48	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		24 774,84	17 544,66	0,00	0,00	7 230,18
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		24 774,84	17 544,66	0,00	0,00	7 230,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	61 020,00	61 020,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	61 020,00	61 020,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		61 020,00	61 020,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		61 020,00	61 020,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		85 794,84	78 564,66	0,00	0,00	7 230,18
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		32 518,40				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	43 472,24	36 986,71	0,00	0,00	6 485,53
74751	GFP de rattachement	43 472,24	36 986,71	0,00	0,00	6 485,53
75	Autres produits de gestion courante	21 180,00	20 435,35	0,00	0,00	744,65
752	Revenus des immeubles	16 725,00	16 725,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 455,00	3 710,35	0,00	0,00	744,65
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		64 652,24	57 422,06	0,00	0,00	7 230,18
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		64 652,24	57 422,06	0,00	0,00	7 230,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	53 661,00	53 661,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	53 661,00	53 661,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 661,00	53 661,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		118 313,24	111 083,06	0,00	0,00	7 230,18
Pour information:						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	713 818,00	2 012,59	67 008,32	644 797,09
2132	Immeubles de rapport	0,00	1 227,72	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	706 956,00	0,00	67 008,32	639 947,68
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 862,00	784,87	0,00	6 077,13
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		713 818,00	2 012,59	67 008,32	644 797,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	597,00	0,00	0,00	597,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	597,00	0,00	0,00	597,00
26	Participations et créances rattachées à des participati	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		597,00	0,00	0,00	597,00
TOTAL DEPENSES REELLES		714 415,00	2 012,59	67 008,32	645 394,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	53 661,00	53 661,00		0,00
	Charges transférées (6)	53 661,00	53 661,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00		0,00
13912	Régions	700,00	700,00		0,00
13913	Départements	14 169,00	14 169,00		0,00
139151	GFP de rattachement	29 060,00	29 060,00		0,00
13918	Autres	9 732,00	9 732,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		53 661,00	53 661,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		768 076,00	55 673,59	67 008,32	645 394,09
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	528 825,76	0,00	0,00	528 825,76
1312	Régions	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
1313	Départements	212 086,78	0,00	0,00	212 086,78
1318	Autres	176 738,98	0,00	0,00	176 738,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	116 525,33	0,00	0,00	116 525,33
1641	Emprunts en euros	116 525,33	0,00	0,00	116 525,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		645 351,09	0,00	0,00	645 351,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	597,00	554,00	0,00	43,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		597,00	554,00	0,00	43,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		645 948,09	554,00	0,00	645 394,09
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	61 020,00	61 020,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	53 817,00	53 817,00		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons.	232,00	232,00		0,00
28141	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 816,00	6 816,00		0,00
28184	Mobilier	155,00	155,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		61 020,00	61 020,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 020,00	61 020,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		706 968,09	61 574,00	0,00	645 394,09
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		61 107,91			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2132	25	03/12/2015

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		53 661,00	53 661,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		53 661,00	53 661,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	53 661,00	53 661,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	53 661,00	67 008,32	0,00	120 669,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 020,00	61 020,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		61 020,00	61 020,00
28132	Amortissement des immobilisations	53 817,00	53 817,00
28135	Amortissement des immobilisations	232,00	232,00
28141	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28158	Amortissement des immobilisations	6 816,00	6 816,00
28184	Amortissement des immobilisations	155,00	155,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 020,00	0,00	61 107,91	0,00	122 127,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 120 669,32
Ressources propres disponibles	IV 122 127,91
Solde	V = IV - II (4) + 1 458,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
26/02/2018	LETTRES EN FACADE BAT CCCC	1 227,72	0,00	15
30/04/2018	TIRAGE DE 2 LIGNES DE TELEPHONE R+2	492,16	0,00	1
03/05/2018	TABLE AVEC PLATEAU STRAT + PIETEMENT CENTRAL EN FONTE NOIR	292,71	0,00	1
24/10/2018	CONSTRUCTION 3EME TRANCHE IMM DE BUEAUX E2G	1 050,00	0,00	
TOTAL GENERAL		3 062,59	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	57 422,06
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	57 422,06
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Etat de présence

Liste nominative

Année 2017

ACCUEIL PETITE ENFANCE

BEBEBUS
 POLE TERTIAIRE
 ZI CHARTREUSE GUIERS
 38380 ENTRE DEUX GUIERS
 Téléphone : 04.76.66.81.74
 Email :
 Personne à contacter :
 N° dossier :

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOTAL
ACCUEIL PETITE ENFANCE		Capacité d'accueil : 14				Capacité moyenne : 12.60				Nombre d'enfants inscrits : 48				
Moins de 4 ans														
MSA														
DEL LITTO Fanny n° d'aloc. 2781273065045	Facturé	20.50	20.50	34.50	27.50	20.50	28.50	7.50	0.00	32.50	24.50	31.50	24.50	272.50
	Réalisé	20.50	6.50	34.50	27.50	20.50	28.50	7.50	0.00	36.00	21.00	28.00	20.50	251.00
	Part. financ.	8.82	8.82	14.84	11.33	8.82	12.26	3.23	0.00	13.98	10.54	13.55	10.54	117.23
TOTAL MSA	Facturé	20.50	20.50	34.50	27.50	20.50	28.50	7.50	0.00	32.50	24.50	31.50	24.50	272.50
	Réalisé	20.50	6.50	34.50	27.50	20.50	28.50	7.50	0.00	36.00	21.00	28.00	20.50	251.00
	Part. financ.	8.82	8.82	14.84	11.33	8.82	12.26	3.23	0.00	13.98	10.54	13.55	10.54	117.23

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories: A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50% (quotité de travail = 50%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a*: article 3, 1^{ème} alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2^{ème} alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1*: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2*: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3*: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4*: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5*: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	768 076,00	55 673,59	67 008,32	645 394,09
RECETTES	768 076,00	122 681,91	0,00	645 394,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18
RECETTES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	768 076,00	55 673,59	67 008,32	645 394,09
RECETTES	768 076,00	122 681,91	0,00	645 394,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18
RECETTES	118 313,24	111 083,06	0,00	7 230,18
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	886 389,24	166 756,65	67 008,32	652 624,27
TOTAL GENERAL DES RECETTES	886 389,24	233 764,97	0,00	652 624,27

(1) Y compris les rattachements.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019.

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

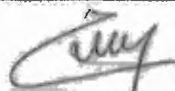





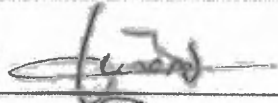

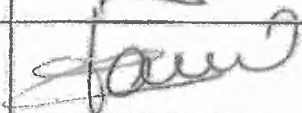






Affiché le 18/04/2019

SLOW


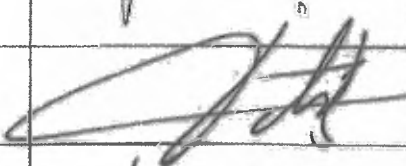
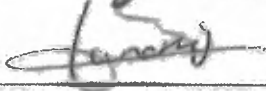



ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à M. CLARET Jean - Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Beigitta	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
 Reçu en préfecture le 18/04/2019
 Affiché le 18/04/2019 **SLOW**
 ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19..... et de la publication le 19/04/19

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19.....



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.22	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.23	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.24	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.26	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.29	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.30	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp	X	
p.31	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	
p.32	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.33	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.34	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.35	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.36	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.37	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent	X	
p.38	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti	X	
p.39	A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan			
p.40	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.41	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.42	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.44	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.45	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.46	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.47	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 114 124,50	G 128 928,50	G-A 14 804,00
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 12 391,38	H 149,58	H-B -12 241,80

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 25 240,98 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 20 877,99 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		126 515,88 P= A+B+C+D	175 197,05 Q= G+H+I+J	48 681,17 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 114 124,50	= G+I+K 154 169,48	40 044,98
	Section d'investissement	= B+D+F 12 391,38	= H+J+L 21 027,57	8 636,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 126 515,88	= G+H+I+J+K+L 175 197,05	48 681,17

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Résultats budgétaires de l'exercice

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	32 357,49	229 473,48	261 830,97
Titres de recette émis (b)	149,58	131 668,50	131 818,08
Réductions de titres (c)		2 740,00	2 740,00
Recettes nettes (d = b - c)	149,58	128 928,50	129 078,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	32 357,49	229 473,48	261 830,97
Mandats émis (f)	12 391,38	157 157,70	169 549,08
Annulations de mandats (g)		43 033,20	43 033,20
Depenses nettes (h = f - g)	12 391,38	114 124,50	126 515,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		14 804,00	2 562,20
(h - d) Déficit	12 241,80		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	20 877,99		-12 241,80		8 636,19
Fonctionnement	25 240,98		14 804,00		40 044,98
Sous-Total	46 118,97		2 562,20		48 681,17
TOTAL III	46 118,97		2 562,20		48 681,17
TOTAL I + II + III	46 118,97		2 562,20		48 681,17

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	145 508,00	66 730,26	0,00	0,00	78 777,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 580,00	36 994,24	0,00	0,00	7 585,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		190 088,00	103 724,50	0,00	0,00	86 363,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	17 905,98	10 400,00	0,00	0,00	7 505,98
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		217 993,98	114 124,50	0,00	0,00	103 869,48
023	Virement à la section d'investissement (4)	11 479,50				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 479,50	0,00			11 479,50
TOTAL		229 473,48	114 124,50	0,00	0,00	115 348,98
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	43 500,00	40 904,00	0,00	0,00	2 596,00
74	Subventions d'exploitation	149 253,00	76 545,00	0,00	0,00	72 708,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		192 753,00	117 449,00	0,00	0,00	75 304,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		192 753,00	117 449,00	0,00	0,00	75 304,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	11 479,50	11 479,50			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		11 479,50	11 479,50			0,00
TOTAL		204 232,50	128 928,50	0,00	0,00	75 304,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		25 240,98				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	11 479,50	11 479,50		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 479,50	11 479,50		0,00
TOTAL		32 357,49	12 391,38	0,00	19 966,11
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	149,58	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	149,58	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	149,58	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	11 479,50			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 479,50	0,00		11 479,50
TOTAL		11 479,50	149,58	0,00	11 329,92
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		20 877,99			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, on dépense, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	66 730,26		66 730,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 994,24		36 994,24
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 400,00	0,00	10 400,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		114 124,50	0,00	114 124,50

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

114 124,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 479,50	11 479,50
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	911,88	0,00	911,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		911,88	11 479,50	12 391,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 391,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	40 904,00		40 904,00
74	Subventions d'exploitation	76 545,00		76 545,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	11 479,50	11 479,50
	Recettes d'exploitation - Total	117 449,00	11 479,50	128 928,50

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017 25 240,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 154 169,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	149,58	0,00	149,58
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	-0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	149,58	0,00	149,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017 20 877,99

+

AFFECTATION AU COMPTE 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 21 027,57

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	145 508,00	66 730,26	0,00	0,00	78 777,74
6062	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	750,00	169,99	0,00	0,00	580,01
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6066	Carburants	950,00	373,02	0,00	0,00	576,98
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	315,40	0,00	0,00	684,60
6156	Maintenance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	48,00	0,00	0,00	0,00	48,00
6251	Voyages et déplacements	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	804,64	0,00	0,00	395,36
6262	Frais de télécommunications	210,00	364,28	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10,93	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	100,00	0,00	0,00	100,00
6287	Remboursements de frais	139 000,00	64 592,00	0,00	0,00	74 408,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 580,00	36 994,24	0,00	0,00	7 585,76
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	1 999,51	0,00	0,00	0,49
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	92,52	0,00	0,00	7,48
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	600,00	436,68	0,00	0,00	163,32
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	80,00	55,56	0,00	0,00	24,44
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	23 000,00	18 500,40	0,00	0,00	4 499,60
6413	Primes et gratifications	7 300,00	6 954,45	0,00	0,00	345,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 000,00	2 799,12	0,00	0,00	2 200,88
6452	Cotisations aux mutuelles	400,00	226,56	0,00	0,00	173,44
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 100,00	5 929,44	0,00	0,00	170,56
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	190 088,00	103 724,50	0,00	0,00	86 363,50
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 905,98	10 400,00	0,00	0,00	7 505,98
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 405,98	1 170,00	0,00	0,00	3 235,98
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	13 500,00	9 230,00	0,00	0,00	4 270,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	10 000,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	217 993,98	114 124,50	0,00	0,00	103 869,48
023	Virement à la section d'investissement	11 479,50				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 479,50	0,00			11 479,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 479,50	0,00			11 479,50
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		229 473,48	114 124,50	0,00	0,00	115 348,98

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	43 500,00	40 904,00	0,00	0,00	2 596,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	43 500,00	40 904,00	0,00	0,00	2 596,00
74	Subventions d'exploitation	149 253,00	76 545,00	0,00	0,00	72 708,00
747	Subventions et participations des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	149 253,00	76 545,00	0,00	0,00	72 708,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		192 753,00	117 449,00	0,00	0,00	75 304,00
5	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		192 753,00	117 449,00	0,00	0,00	75 304,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	11 479,50	11 479,50			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	11 479,50	11 479,50			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 479,50	11 479,50			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		204 232,50	128 928,50	0,00	0,00	75 304,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		25 240,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi qu' pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 877,99	911,88	0,00	19 966,11
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	11 479,50	11 479,50		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	11 479,50	11 479,50		0,00
139111	Agence de l'eau	10 819,50	10 819,50		0,00
13913	Départements	660,00	660,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 479,50	11 479,50		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 357,49	12 391,38	0,00	19 966,11

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00
--	--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	149,58	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	149,58	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	149,58	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	149,58	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	11 479,50			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 479,50	0,00		11 479,50
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 479,50	0,00		11 479,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 479,50	149,58	0,00	11 329,92
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			20 877,99		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66114 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts cécaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 479,50	11 479,50
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 479,50	11 479,50
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	11 479,50	11 479,50
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 479,50	0,00	0,00	11 479,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 479,50	149,58
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	149,58
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	149,58
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		11 479,50	0,00
28088	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28157	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	11 479,50	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	149,58	0,00	20 877,99	0,00	21 027,57

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 479,50
Ressources propres disponibles	21 027,57
Solde	V = IV - II (3) + 9 548,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	48 015,59	70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de s	39 014,00
6262	Frais de télécommunications	15,59	70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00
6287	Remboursements de frais	48 000,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 014,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
6541	Créances admises en non-valeur	0,00			
67	Charges exceptionnelles	9 350,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	120,00			
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	9 230,00			
	Total des dépenses réelles	57 365,59		Total des recettes réelles	39 014,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	0,00			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	57 365,59		TOTAL GENERAL	39 014,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	911,88			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	911,88			
	Total des dépenses réelles	911,88		Total des recettes réelles	0,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	0,00
			28157	Agencements et aménagements du matériel	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	911,88		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	48 015,59	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de	39 014,00
6262	Frais de télécommunications	15,59	70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00
6287	Remboursements de frais	48 000,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 014,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
6541	Créances admises en non-valeur	0,00			
67	Charges exceptionnelles	9 350,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	120,00			
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	9 230,00			
	Total des dépenses réelles	57 365,59		Total des recettes réelles	39 014,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	0,00			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	57 365,59		TOTAL GENERAL	39 014,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	911,88			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	911,88			
	Total des dépenses réelles	911,88		Total des recettes réelles	0,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	0,00
			28157	Agencements et aménagements du matériel	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	911,88		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/06/2018	IPAD PRO 12.9 256 GO	911,88	0,00	5
TOTAL GENERAL		911,88	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mises à la réforme							
26/09/2018	ORDINATEUR PORTABLE	1 564,36	5	1 564,36	0,00	0,00	0,00
26/09/2018	MATERIEL INFORMATIQUE	379,72	5	379,72	0,00	0,00	0,00
26/09/2018	BUREAU CAISSON ET FAUTEUILS	845,57	5	845,57	0,00	0,00	0,00
26/09/2018	MATERIEL INFORMATIQUE	7 277,66	5	7 277,66	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 067,31					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	117 449,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	117 449,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	2	1 068,94
Technicien	B	1	839,97
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	1	90,60
TOTAL GENERAL		4	1 999,51

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	229 473,48	114 124,50	0,00	114 124,50
RECETTES	229 473,48	154 169,48	0,00	154 169,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 357,49	12 391,38	0,00	12 391,38
RECETTES	32 357,49	21 027,57	0,00	21 027,57

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	229 473,48	114 124,50	0,00	114 124,50
RECETTES	229 473,48	154 169,48	0,00	154 169,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 357,49	12 391,38	0,00	12 391,38
RECETTES	32 357,49	21 027,57	0,00	21 027,57
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	261 830,97	126 515,88	0,00	126 515,88
TOTAL AGREGE DES RECETTES	261 830,97	175 197,05	0,00	175 197,05

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2019



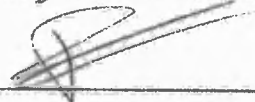



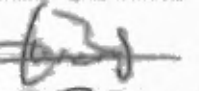
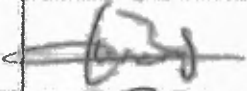







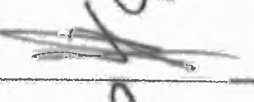

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019


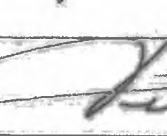
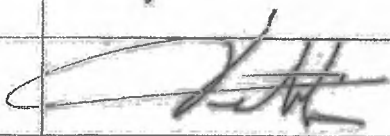



ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE	Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/19.

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/19.



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 813 570,95	G 842 021,97	G-A 28 451,02
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 19 061,56	H 13 372,00	H-B -5 689,56

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 91 572,34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 3 136,79 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 832 632,51	Q= G+H+I+J 950 103,10	=Q-P 117 470,59

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 813 570,95	= G+I+K 933 594,31	120 023,36
	Section d'investissement	= B+D+F 19 061,56	= H+J+L 16 508,79	-2 552,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 832 632,51	= G+H+I+J+K+L 950 103,10	117 470,59

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Résultats budgétaires de l'exercice

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	23 136,79	980 862,34	1 003 999,13
Titres de recette émis (b)	13 372,00	842 569,11	855 941,11
Réductions de titres (c)		547,14	547,14
Recettes nettes (d = b - c)	13 372,00	842 021,97	855 393,97
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	23 136,79	980 862,34	1 003 999,13
Mandats émis (f)	19 061,56	813 571,11	832 632,67
Annulations de mandats (g)		0,16	0,16
Depenses nettes (h = f - g)	19 061,56	813 570,95	832 632,51
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		28 451,02	22 761,46
(h - d) Déficit	5 689,56		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial STATION SERVICE CC COEUR DE CH	3 136,79 91 572,34 94 709,13		-5 689,56 28 451,02 22 761,46		-2 552,77 120 023,36 117 470,59
Investissement Fonctionnement					
Sous-Total	94 709,13		22 761,46		117 470,59
TOTAL III	94 709,13		22 761,46		117 470,59
TOTAL I + II + III					117 470,59

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	898 211,23	788 878,61	0,00	0,00	109 332,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	7 773,08	0,00	0,00	226,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion courante		911 211,23	796 651,69	0,00	0,00	114 559,54
66	Charges financières	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
67	Charges exceptionnelles	15 651,11	0,00	0,00	0,00	15 651,11
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		960 862,34	800 198,95	0,00	0,00	160 663,39
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	15 000,00	13 372,00			1 628,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 000,00	13 372,00			6 628,00
TOTAL		980 862,34	813 570,95	0,00	0,00	167 291,39
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁿ de service	880 000,00	832 592,00	0,00	0,00	47 408,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		880 000,00	832 592,00	0,00	0,00	47 408,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	139,97	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		880 000,00	832 731,97	0,00	0,00	47 268,03
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	9 290,00	9 290,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 290,00	9 290,00			0,00
TOTAL		889 290,00	842 021,97	0,00	0,00	47 268,03
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		91 572,34				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	970,00	970,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 876,79	623,43	0,00	3 253,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 846,79	1 593,43	0,00	3 253,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	8 178,13		821,87
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 846,79	9 771,56	0,00	4 075,23
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	9 290,00	9 290,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 290,00	9 290,00		0,00
TOTAL		23 136,79	19 061,56	0,00	4 075,23
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	15 000,00	13 372,00		1 628,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 000,00	13 372,00		1 628,00
TOTAL		20 000,00	13 372,00	0,00	1 628,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		3 136,79			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	788 878,61		788 878,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 773,08		7 773,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	3 547,26	0,00	3 547,26
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	13 372,00	13 372,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
Dépenses d'exploitation - Total		800 198,95	13 372,00	813 570,95

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

813 570,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 290,00	9 290,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 178,13	0,00	8 178,13
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	970,00	0,00	970,00
21	Immobilisations corporelles (6)	623,43	0,00	623,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		9 771,56	9 290,00	19 061,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

19 061,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	832 592,00		832 592,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	139,97	9 290,00	9 429,97
	Recettes d'exploitation - Total	832 731,97	9 290,00	842 021,97

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017 91 572,34

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 933 594,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		13 372,00	13 372,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	13 372,00	13 372,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017 3 136,79

+

AFFECTATION AU COMPTE 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 16 508,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	898 211,23	788 878,61	0,00	0,00	109 332,62
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 000,00	1 040,30	0,00	0,00	1 959,70
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	364,95	0,00	0,00	2 635,05
6066	Carburants	850 000,00	772 876,40	0,00	0,00	77 123,60
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	48,27	0,00	0,00	951,73
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	450,54	0,00	0,00	549,46
6156	Maintenance	18 000,00	7 590,01	0,00	0,00	10 409,99
6161	Multirisques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6168	Autres	5 611,23	0,00	0,00	0,00	5 611,23
618	Divers	5 000,00	2 497,64	0,00	0,00	2 502,36
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	347,42	0,00	0,00	652,58
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 879,08	0,00	0,00	120,92
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	100,00	0,00	0,00	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
63512	Taxes foncières	800,00	684,00	0,00	0,00	116,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	7 773,08	0,00	0,00	226,92
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	8 000,00	7 773,08	0,00	0,00	226,92
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		911 211,23	796 651,69	0,00	0,00	114 559,54
66	Charges financières (b)(5)	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
67	Charges exceptionnelles (c)	15 651,11	0,00	0,00	0,00	15 651,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 651,11	0,00	0,00	0,00	15 651,11
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	30 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		960 862,34	800 198,95	0,00	0,00	160 663,39
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	13 372,00			1 628,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	15 000,00	13 372,00			1 628,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 000,00	13 372,00			6 628,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	20 000,00	13 372,00			6 628,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	980 862,34	813 570,95	0,00	0,00	167 291,39

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de sc	880 000,00	832 592,00	0,00	0,00	47 408,00
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	880 000,00	832 592,00	0,00	0,00	47 408,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		880 000,00	832 592,00	0,00	0,00	47 408,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	139,97	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	138,97	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		880 000,00	832 731,97	0,00	0,00	47 268,03
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	9 290,00	9 290,00			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	9 290,00	9 290,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 290,00	9 290,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		889 290,00	842 021,97	0,00	0,00	47 268,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		91 572,34				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	970,00	970,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	970,00	970,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 876,79	623,43	0,00	3 253,36
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cor	3 876,79	623,43	0,00	3 253,36
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 846,79	1 593,43	0,00	3 253,36
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
1687	Autres dettes	9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
Total des dépenses financières		9 000,00	8 178,13	0,00	821,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 846,79	9 771,56	0,00	4 075,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	9 290,00	9 290,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	9 290,00	9 290,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	5 978,00	0,00	0,00
13912	Régions	0,00	3 050,00	0,00	0,00
13918	Autres	9 290,00	262,00	0,00	9 028,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 290,00	9 290,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 136,79	19 061,56	0,00	4 075,23
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>5 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (4)</i>	<i>15 000,00</i>	<i>13 372,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 628,00</i>
28135	<i>Installat° générales, agencements, aménagement des cons</i>	<i>15 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>15 000,00</i>
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	<i>0,00</i>	<i>13 372,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 000,00	13 372,00	0,00	6 628,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	13 372,00	0,00	6 628,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 000,00	13 372,00	0,00	6 628,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			3 136,79		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA

2018

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial			Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Emprunts et Dettes au 31/12/N													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Annuité de l'exercice
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial		Con- trat renégocié		Con- trat initial	Con- trat renégocié (5)		Con- trat initial	Con- trat renégocié	Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index de taux (4)	Type de taux (3)	Index de taux (4)								Con- trat renégocié

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			29/11/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	STATION SERVICE	20	29/11/2017

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 290,00	17 468,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 000,00	8 178,13
1687	Autres dettes	9 000,00	8 178,13
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 290,00	9 290,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 290,00	9 290,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	17 468,13	0,00	0,00	17 468,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 000,00	13 372,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		20 000,00	13 372,00
28135	Amortissement des immobilisations	15 000,00	0,00
28153	Amortissement des immobilisations	0,00	13 372,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 372,00	0,00	3 136,79	0,00	16 508,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 17 468,13
Ressources propres disponibles	IV 16 508,79
Solde	V = IV - II (3) -959,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

A7

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/05/2018	station de gonflage avec enrouleur - STATION SERVICE	623,43	0,00	1
08/10/2018	licence LOI PLAN DE FINANCE	970,00	0,00	2
TOTAL GENERAL		1 593,43	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A9.1

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	832 731,97
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 832 731,97
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					130 000,00	79 320,60	11 725,39
Au profit d'organismes publics					130 000,00	79 320,60	11 725,39
2011	Emprunt globalisé avec 1 opération INV au budget général 413303	La collectivité N °200040111	15	12	130 000,00	79 320,60	11 725,39
TOTAL					130 000,00	79 320,60	11 725,39

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/2018 » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2018;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA

2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(4) ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12) ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV	
C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S. : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	1	421,72
Rédacteur	B	1	3 900,89
Technicien principal 2ème classe	B	1	3 359,87
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	90,60
TOTAL GENERAL		4	7 773,08

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	980 862,34	813 570,95	0,00	813 570,95
RECETTES	980 862,34	933 594,31	0,00	933 594,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 136,79	19 061,56	0,00	19 061,56
RECETTES	23 136,79	16 508,79	0,00	16 508,79

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	980 862,34	813 570,95	0,00	813 570,95
RECETTES	980 862,34	933 594,31	0,00	933 594,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 136,79	19 061,56	0,00	19 061,56
RECETTES	23 136,79	16 508,79	0,00	16 508,79
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	1 003 999,13	832 632,51	0,00	832 632,51
TOTAL AGREGE DES RECETTES	1 003 999,13	950 103,10	0,00	950 103,10

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2019







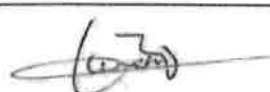

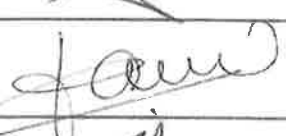






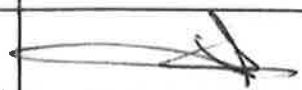
Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019





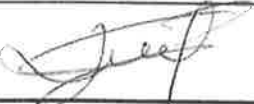
ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18/04/2019

SLO

ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/19, et de la publication le 19/04/19

A Entre-Deux-Guiers, le 19/04/19,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100086

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.6 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15 A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16 A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3 - Etat des provisions		X
A4 - Etalement des provisions		X
p.17 A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18 A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A7 - Etat des charges transférées		X
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A10 - Etat des travaux en régie		X
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.19 C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Action de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21 D2 - Arrêté et signatures	X	

Résultats budgétaires de l'exercice

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	202 304,35	161 258,44	363 562,79
Titres de recette émis (b)	119 198,44	140 573,82	259 772,26
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	119 198,44	140 573,82	259 772,26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	202 304,35	161 258,44	363 562,79
Mandats émis (f)	117 042,47	140 573,82	257 616,29
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	117 042,47	140 573,82	257 616,29
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 155,97		2 155,97
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR					
Investissement	-67 045,91		2 155,97		-64 889,94
Fonctionnement					
Sous-Total	-67 045,91		2 155,97		-64 889,94
TOTAL II	-67 045,91		2 155,97		-64 889,94
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-67 045,91		2 155,97		-64 889,94

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	42 060,00	21 375,38	0,00	0,00	20 684,62
6015	Terrains à aménager	0,00	18 368,78	0,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	22 060,00	3 006,60	0,00	0,00	19 053,40
605	Achats de matériel, équipements et travaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		42 060,00	21 375,38	0,00	0,00	20 684,62
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		42 060,00	21 375,38	0,00	0,00	20 684,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	119 198,44	119 198,44			0,00
7133	Variation des en-cours de production de bions	119 198,44	119 198,44			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		119 198,44	119 198,44			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		119 198,44	119 198,44			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 258,44	140 573,82	0,00	0,00	20 684,62
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	26 000,00	15 660,00	0,00	0,00	10 340,00
7015	Ventes de terrains aménagés	26 000,00	15 660,00	0,00	0,00	10 340,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		26 000,00	15 660,00	0,00	0,00	10 340,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 871,35	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	7 871,35	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 000,00	23 531,35	0,00	0,00	2 468,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	135 258,44	117 042,47			18 215,97
7133	Variation des en-cours de production de biens	135 258,44	117 042,47			18 215,97
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 258,44	117 042,47			18 215,97
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 258,44	140 573,82	0,00	0,00	20 684,62
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participati	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	135 258,44	117 042,47		18 215,97
	Charges transférées (6)	135 258,44	117 042,47		18 215,97
3355	Travaux	135 258,44	117 042,47		18 215,97
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		135 258,44	117 042,47		18 215,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 258,44	117 042,47	0,00	18 215,97
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		67 045,91			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		83 105,91	0,00	0,00	83 105,91
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	119 198,44	119 198,44		0,00
3355	Travaux	119 198,44	119 198,44		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		119 198,44	119 198,44		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		119 198,44	119 198,44		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		202 304,35	119 198,44	0,00	83 105,91
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt'	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat ce prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (5)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A: annuelle ; T: trimestrielle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont.	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	67 045,91	67 045,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 67 045,91
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (4) -67 045,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
 Le Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : **38**
 Nombre de membres présents : **26**
 Nombre de suffrages exprimés : **33**
 VOTES : Pour : **32**
 Contre : **0**
 Abstention : **0**



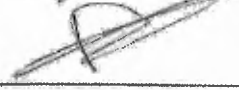


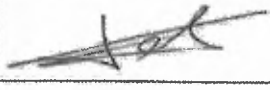

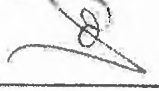
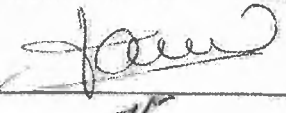
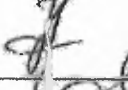



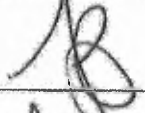


Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

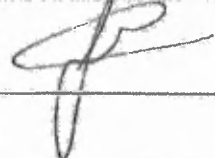
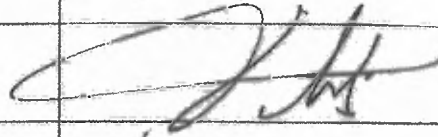
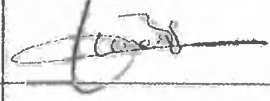


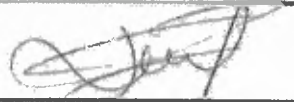
Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE <i>Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET</i>	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL <i>donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON</i>	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicolas VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	



Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2019, et de la publication le 19/04/2019

A Entre-deux-Guiers, le 19/04/2019.

